
UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 00995837 2



PURCHASED FOR THE

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

FROM THE

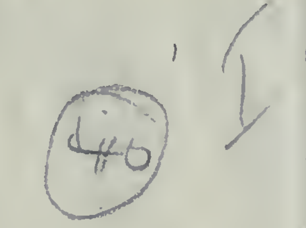
CANADA COUNCIL SPECIAL GRANT

FOR

ISLAMIC STUDIES

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/missiondugnr00gard


440

MISSION

DU

GÉNÉRAL GARDANE

EN PERSE.

111

Paris. — Imprimerie A. Lainé et J. Havard, rue des Saints-Pères, 19.

DC
157
G3
1865a

LIBRARY
APR 25 1967
UNIVERSITY OF TORONTO

MISSION

DU

GÉNÉRAL GARDANE

EN PERSE

SOUS LE PREMIER EMPIRE.

DOCUMENTS HISTORIQUES

PUBLIÉS PAR SON FILS

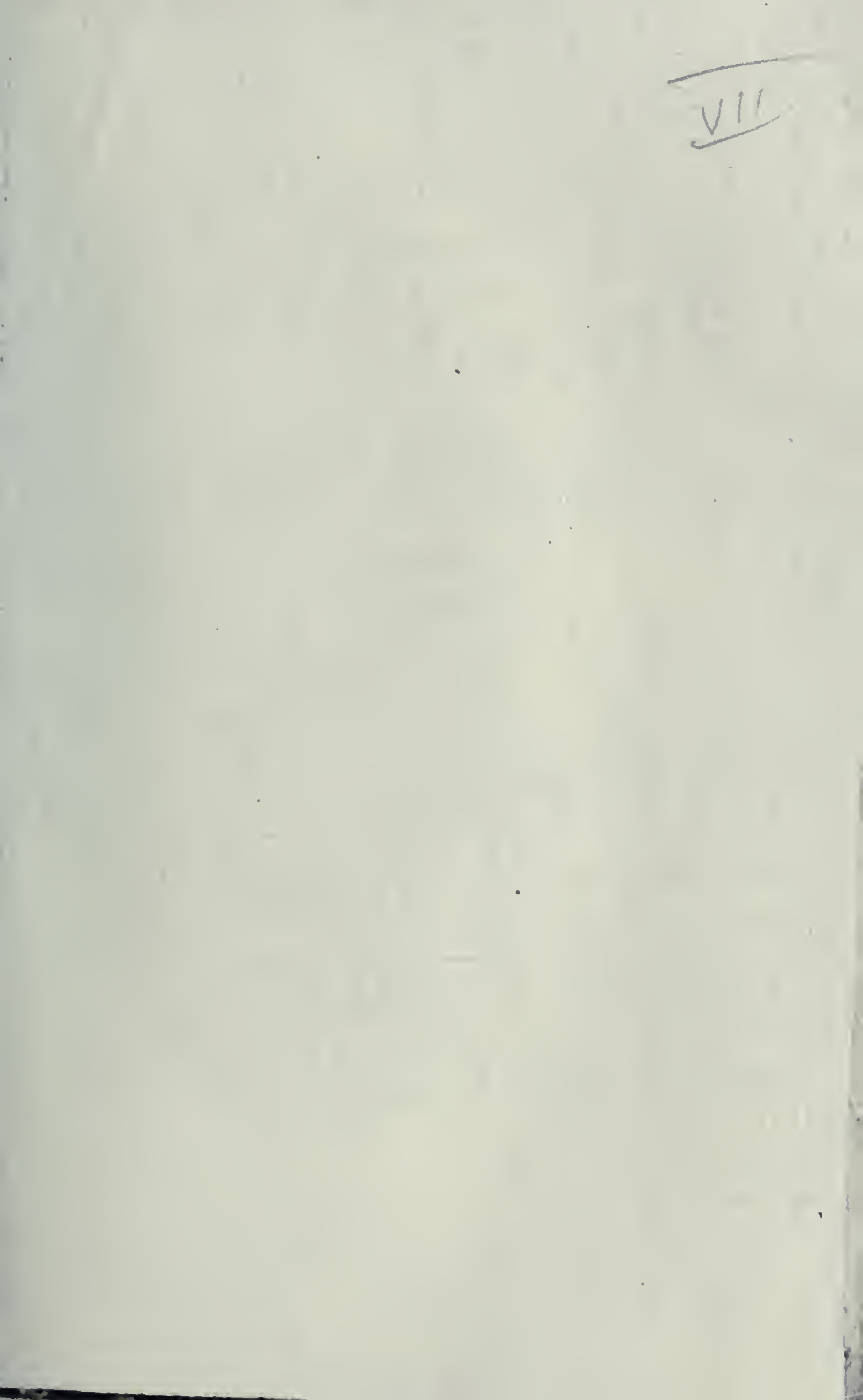
LE C^TE ALFRED DE GARDANE.

PARIS

LIBRAIRIE DE AD. LAINÉ

Rue des Saints-Pères, 19.

1865


VII

INTRODUCTION.

En livrant à la publicité des papiers qui font connaître la mission importante que Napoléon confia au général Gardane en Perse, nous ne faisons que nous conformer à l'esprit de notre temps. Nous vivons à une époque où la liberté et la publicité entrent et sont destinées à entrer chaque jour davantage dans nos mœurs. Les gouvernements

3785

de l'Europe eux-mêmes ont pris l'habitude, d'ailleurs réclamée par la raison publique, de communiquer tous les documents qui expliquent ou justifient la direction de leur politique. La nation tout entière s'intéresse aujourd'hui aux questions qui étaient autrefois d'un domaine exclusif.

C'est dans cet esprit que le gouvernement français a entrepris et poursuit l'imposante publication qui a pour but de faire connaître tout ce qu'a écrit ou dicté Napoléon.

Il a heureusement compris que les fautes, les erreurs, celles que l'on ne pouvait pas imputer en partie aussi à son époque, devaient se perdre et disparaître dans une immense gloire.

Au reste l'histoire n'est vraiment possible

qu'avec la plus large, la plus complète publicité. Il est du plus haut intérêt qu'il en soit ainsi. Car, pour que le présent s'éclaire du passé, il faut que ce passé soit fidèlement devant ses yeux avec toutes ses grandeurs, mais aussi avec toutes ses faiblesses.

Nous avons répondu, pour notre part, à l'appel du Prince dont l'esprit éminent et le patriotisme éclairé préside à cette œuvre, en lui communiquant ce qui était de nature à y trouver place. Aujourd'hui nous publions nous-même, outre les pièces qui font connaître la pensée de Napoléon relativement à une expédition aux Indes, celles qui se rapportent au commencement d'exécution qui s'ensuivit, et qui complètent le document historique.

La pensée de Napoléon d'une expédition

aux Indes pour y renverser la puissance de l'Angleterre méritait, ce nous semble, d'être connue et étudiée.

Nous ignorons à quel moment elle vint à son esprit, nous pensons qu'elle dut s'y produire lorsqu'en réfléchissant à la position insulaire de l'Angleterre et aux avantages de cette position, il comprit que les moyens d'attaquer directement la puissance qui le bravait sous la protection des vents et des flots lui manquaient. Là, le principe décisif des grandes masses et d'action sur les capitales, qui donne tout le reste promptement, n'était pas applicable.

Comment atteindre celle que protégeaient tout à la fois ses vaisseaux et l'Océan? Mais ce commerce du monde, cette merveilleuse

industrie qui font sa vie, sa force et sa grandeur, on pouvait les frapper. En tarissant ces veines fécondes, l'Angleterre était sûrement blessée, elle s'affaiblissait, se déchirait bientôt elle-même, et il en faisait une ruine au milieu des mers. La pensée de l'expédition aux Indes nous paraît une des combinaisons du blocus continental, et faire partie de la même conception. Au moins elle tend au même but, elle rentre dans le même système.

On ne saurait nier que si Napoléon eût accompli un tel dessein, il n'eût porté à l'Angleterre un grand coup. Qu'on se représente, en effet, la privation de plus de cent millions de sujets dociles, de ces vastes, de ces splendides contrées si profitables à son com-

merce, à son industrie, à son trésor, si utiles à sa marine, de ces pays d'où elle tire incessamment d'inépuisables richesses. Quelle diminution pour elle de puissance matérielle et de prestige dans le monde!

Qui peut dire la portée et les conséquences qu'aurait pu avoir cet événement?

Nous ne méconnaissons pas les difficultés que Napoléon aurait eu à vaincre, elles étaient considérables sans aucun doute. Cependant les alarmes que conçut à ce sujet le cabinet de Londres, le soin extrême qu'il mit à traverser la mission du général Gardane en Perse, prouvent ce qu'il pensait de l'exécution. Or on ne saurait dénier a ce cabinet son grand sens pratique ni la sûreté et l'étendue de ses informations. Et nul, ce semble,

ne saurait prétendre être meilleur juge sur ce point que l'Angleterre elle-même.

L'insurrection formidable que nous avons vue naguère éclater dans l'Inde a montré quels éléments de succès elle eût rencontrés. La force que l'Angleterre a déployée, les sacrifices qu'elle s'est imposés pour vaincre l'insurrection ont fait voir clairement l'importance qu'elle attache à cette domination.

On a contemplé, il est vrai, avec un étonnement et une admiration qui faisaient presque oublier la justice de la cause, le courage, la discipline d'une poignée d'Anglais comme perdus dans ces vastes empires, faisant face résolument et domptant enfin ce grand soulèvement de peuples et de royaumes. Et tandis que la science constatait par cet exemple

une fois de plus ce qu'elle savait déjà par les exploits fabuleux des Clive, des Warren Hastings, la supériorité de la race blanche sur la race jaune de l'Asie, l'Angleterre, elle, donnait au monde, avec un juste orgueil, le spectacle de ce que peuvent ses enfants quand il s'agit de maintenir ou d'étendre sa fortune ou sa réputation, et à quoi elle sera prête quand un grand intérêt sera en jeu.

Mais donnez à ces multitudes, qui ne savaient que mourir, un appui, une direction puissante ; transportez dans l'Asie en feu la France et Napoléon, la scène change et aussi les péripéties de la lutte.

La pensée de Napoléon était grande, le dessein vaste et audacieux. Il avait donné, selon son habitude, une impulsion forte à

son entreprise. Mais il aurait fallu ne pas l'abandonner presque aussitôt que conçue, et ne pas s'en laisser détourner par d'autres projets, par ceux de l'Espagne surtout.

Embrasser le monde n'est pas trop pour un génie, mais c'est trop s'il veut quitter le silence du cabinet et passer de la spéculation à l'action. Les éléments, les moyens dont il peut disposer, quelque considérables qu'ils soient, sont encore trop faibles pour se prêter à la réalisation.

La Perse fixait depuis quelque temps l'attention de Napoléon dans ses vues sur l'Inde. Elle avait été attirée sur ce pays par quelques mémoires qu'un négociant français établi depuis longtemps à Constantinople,

M. Escalon, avait envoyé à notre ambassadeur dans cette ville, le maréchal Brune, qui les avait fait parvenir au ministre des relations extérieures. Un autre Français habitant l'Orient, M. Rousseau, avait aussi transmis à son tour de précieux renseignements sur la même contrée qu'il était en position de bien connaître. Son père avait autrefois fait partie d'une mission que le congrès des Indes françaises envoya à Kérim-Khan en 1769.

De son côté, la Perse cherchait en Europe un allié capable de la protéger contre la Russie qui était en train de la démembrer.

Cette puissance était arrivée à force de politique à se faire déclarer, en 1800, protectrice d'abord de la Géorgie, et puis héri-

tière, par le dernier prince Héraclius XIII.

Elle en avait pris immédiatement possession en la déclarant province russe et partie intégrante de l'empire, au mépris des droits de la Perse dont la Géorgie relevait.

Ensuite elle avait formé des établissements militaires sur les bords du Phase, et se trouvant encore trop à l'étroit, elle avait trouvé des prétextes pour déclarer, en 1803, la guerre à la Perse, et avait envahi son territoire.

· Ayant bientôt reconnu par une série de revers qu'elle ne pourrait s'opposer à l'ambition de ce puissant voisin, la Perse invoqua d'abord la protection de l'Angleterre.

Mais l'Angleterre imposa des conditions qui lui parurent trop onéreuses.

La cession de toutes les places maritimes de la mer Caspienne sous la redevance d'un tribut à Sa Hautesse, l'érection d'un fort à Bender-Ebboucher, l'occupation de l'île de Karek dans le golfe Persique, tel devait être le prix de son alliance et des secours qu'elle s'engageait à fournir contre la Russie.

Feth-Ali-Sha, qui régnait en Perse avec sagesse, tourna alors sa pensée vers la puissance que la conquête de l'Égypte avait révélée de nouveau à l'Orient avec tant d'éclat. On sait avec quelle rapidité cet événement glorieux avait répandu le nom de Bonaparte et de la France non-seulement dans les grandes villes de l'Asie, mais jusque chez les tribus qui errent dans les solitudes de sable, parmi les restes de grandes civilisations disparues.

Mais Feth-Ali-Sha, qui tenait son dessein secret, ne put tout d'abord obtenir les renseignements dont il avait besoin sur la nation et le conquérant avec lesquels il désirait former une alliance.

Il n'y avait que des bruits vagues et poétiques de gloire au milieu desquels Napoléon et la France insaisissables restaient un mystère pour lui.

Le hasard devait lui procurer ce qu'il cherchait vainement. Lors de la campagne qu'il ouvrit en personne contre les Russes en 1804, se trouvant à Irewan, il fit la rencontre du patriarche arménien des Trois-Églises, Davoud, qui lui donna les renseignements si désirés. Quoique bien erronés encore, ils lui permirent néan-

moins d'adresser une lettre à Napoléon.

Cette lettre arriva à Constantinople en décembre 1804. L'ambassadeur de France, le maréchal Brune, en envoya la traduction à sa cour, qui la reçut à la fin de janvier 1805.

L'influence française en Orient, autrefois prépondérante, était bien déchue à cette époque. Les rapports de la France avec la Perse, où elle avait eu longtemps des consulats, avaient entièrement cessé par suite des révolutions auxquelles ce pays était en proie depuis près d'un siècle, et dans lesquelles s'étaient presque perdus le nom et le souvenir de l'Europe.

La tranquillité que Kérim-Khan lui rendit vers 1760, engagea l'Europe à reprendre ses anciennes relations.

Les Anglais et les Russes obtinrent l'autorisation d'établir des comptoirs sur les bords de la mer Caspienne et du golfe Persique, les Portugais et les Hollandais à Ormus et à Gasrou. Mais les nouveaux troubles qui ne tardèrent pas à éclater encore, firent bientôt abandonner ces établissements. Les Anglais seuls, à cause du voisinage de l'Inde, conservèrent des relations, mais incertaines et peu productives.

Cependant, en 1789, la République française eut la louable pensée de rétablir en Orient l'influence de la France, et de continuer sa politique traditionnelle dans ces contrées.

Elle envoya dans ce but, en Asie, deux savants, MM. Olivier et Brugnière, qui, sous

l'apparence d'observations et de recherches d'histoire naturelle, avaient la mission d'y faire des alliances. Mais il n'en résulta qu'un échange de lettres polies avec quelques États.

Telle était la situation quand Napoléon reçut la lettre d'ouverture que lui adressait Feth-Ali-Sha.

Napoléon ordonna sur-le-champ le départ pour la Perse de M. Amédée Jaubert, secrétaire-interprète de la cour, homme sûr, qu'il chargea de deux missions, l'une auprès du sultan Selim, et l'autre, très-secrète, auprès de Feth-Ali-Sha.

M. Jaubert remplit la première non sans de grandes difficultés : on craignit un moment une rupture entre la France et la Sublime Porte. Ensuite, feignant de retour-

ner à Paris avec M. Franchini, son secrétaire, il s'arrêta quelques jours à l'embouchure du Bosphore, puis s'éloigna secrètement pour remplir la seconde. Afin de détourner l'attention publique de lui, on eut soin de répandre le bruit qu'il avait été atteint d'une maladie mortelle. M. Rufin et le premier secrétaire de l'ambassade qui lui firent délivrer un passe-port sous le nom de M. Allier, vice-consul de France à Héraclée-de-Pont, furent les seules personnes dans la confidence. Le chargé d'affaires, M. Parandier, premier secrétaire de la légation sous le maréchal Brune, l'ignora lui-même longtemps.

Napoléon ordonna bientôt après le départ de l'adjudant-commandant Romieu pour la même destination. Cet officier arriva à Cons-

tantinople vers le milieu de mai et y trouva encore M. Jaubert. Le public le disait chargé d'une mission secrète pour un pays très-lointain qu'on croyait être les Indes.

M. Romieu, pour égarer les conjectures, laissa de côté la route ordinaire de la Perse et prit une route détournée avec son secrétaire, M. Outrey. Mais des circonstances imprévues l'ayant retenu quarante jours à Alep, le consul de S. M. Britannique dans cette ville, M. Barker, pénétra ses intentions et en donna immédiatement avis à M. Jones, consul à Bagdad, qui en informait non moins vite son gouvernement.

M. Romieu prévint par la rapidité de sa marche les périls qu'il devait rencontrer sur sa route à Orfa, à Mossul, à Hamadan, et

arriva à Téhéran au commencement d'octobre 1805.

Le Roi et la cour reçurent avec des démonstrations de joie cet envoyé, ne doutant pas qu'il n'eût les pouvoirs de conclure une alliance et qu'il ne vînt annoncer les secours attendus contre la Russie. Mais leurs espérances furent déçues. La mission de M. Romieu était seulement de s'assurer de l'état réel de la Perse et des avantages que pouvait offrir son alliance. Peu de jours après, ce jeune officier mourait subitement, et sa mort était, à Téhéran, publiquement attribuée, à tort ou à raison, à un crime politique.

La cour de Perse se montra affligée. Elle lui fit rendre les honneurs funèbres, et un tombeau modeste au pied des murs de

Téhéran, à deux cents toises de la porte Desmaser-cha-Abdul-Azim, au midi de la ville, indique le lieu où repose loin de sa patrie cet intéressant officier.

Cependant M. Romieu avait eu le temps d'envoyer au ministre des relations extérieures un mémoire sur la Perse, remarquable par les aperçus et les vues sages qu'il renfermait.

M. Jaubert, de son côté, arrivait à Trébizonde, le 28 mai 1805, d'où il se dirigeait sur Erzéroum, se faisant passer pour un trafiquant qui allait en Perse pour les besoins de son négoce. Mais il fut deviné par les agents anglais et il subit une dure captivité au château de Bazéjid. Ce savant a raconté lui-même ses aventures dans une relation

qui, au mérite sérieux de la science, joint l'intérêt du roman.

Enfin il arriva pourtant à Téhéran en juin 1806, très-affaibli par les privations, les fatigues de la route, sa captivité, et atteint d'une maladie que l'air malsain de Téhéran menaça bientôt de rendre mortelle.

Feth-Ali-Sha accueillit très-gracieusement M. Jaubert, et, pour lui donner une juste idée de la puissance de la Perse, il ordonna qu'on étalât devant lui toutes ses pierreries et ses trésors.

Mais l'état de M. Jaubert empirait et faisait craindre pour sa vie. Sa Hautesse, qui redoutait la suite que pourrait avoir pour la Perse la mort successive et rapprochée de deux envoyés de Napoléon, se hâta de le congé-

dier, en le comblant d'égards, dans les premiers jours de juillet. Telles étaient les appréhensions de le voir mourir en Perse qu'on le fit accompagner jusqu'aux frontières turques par un médecin de la cour, Mirza-Chefi. Pour mieux assurer l'effet des recommandations royales sur l'homme de l'art, un certain Muhammed-Khan, efchar, avait ordre de le tuer s'il laissait mourir M. Jaubert sur le territoire persan.

M. Jaubert emporta la proposition de Feth-Ali-Sha à Napoléon, proposition dont M. Jones, peu de jours après, parvenait à se procurer la copie originale, qu'il envoyait à son cabinet.

Puis arrivèrent encore successivement et se suivant de près, à la cour de Perse, M. Jouan-

nin, M. de Lablanche, neveu du ministre des relations extérieures, M. le capitaine du génie Bontems, porteurs de lettres de Napoléon qui pressait l'exécution des promesses de la Perse.

M. Bontems se rendit, suivant ses ordres, au camp du prince Abbas-Mirza qui faisait face aux Russes.

La mission de M. de Lablanche fut terminée le 15 octobre 1807 par l'arrivée de M. Rouman, qui géra les affaires de France jusqu'à l'arrivée du général Gardane en Perse.

Ce vif empressement pour la France avait fait un instant place, dans cette cour inquiète et mobile, à une grande hésitation, à la nouvelle répandue, le 5 janvier 1807, d'une coalition contre la France. Mais la victoire d'Iéna,

qu'on apprenait le 13 février suivant, la ramena bientôt à ses premières dispositions.

Trois jours après cette grande nouvelle, on voyait arriver à la cour de Téhéran un envoyé russe, M. Istifanow, avec des propositions de paix de son gouvernement.

Elles ne furent ni acceptées ni rejetées complétement. Le Sha se tint à cet égard dans la réserve commandée par l'état des négociations entamées avec la France.

M. Istifanow quitta Téhéran le 16 avril 1806 en emportant néanmoins l'assurance que la Perse ne commencerait pas les hostilités. Et la cour de Perse se hâta d'envoyer, en qualité d'ambassadeur auprès de Napoléon, Mirza-Riza-Khan, qui le trouva à son camp, à Finkenstein.

L'ambassade de la Perse eut pour résultats un traité entre la France et la Perse, et de déterminer de la part de Napoléon une mission en Perse, dont il chargea son aide de camp le général Gardane.

Le traité fut signé, le 4 mai 1807, au camp de Finkenstein. Napoléon avait déjà, dès le 12 avril, signé le décret relatif à la mission, lequel ne devait pas être imprimé, mais rester dans le carton des affaires secrètes jusqu'au 1er juin.

La composition de l'ambassade était remarquable. C'étaient des officiers braves, intelligents et jeunes. Le général Gardane avait à peine quarante ans. Il avait eu tous ses grades sur les champs de bataille de la République. La qualité d'attaché à la personne de

Napoléon devait lui donner encore plus de crédit auprès de Feth-Ali-Sha, et témoigner de l'intérêt particulier pour la mission.

De ces officiers, M. Trezel est devenu général, ministre de la guerre, M. Fabvier a illustré son nom dans la guerre de l'indépendance grecque, M. Lami est mort général en Afrique, les autres sont morts au champ d'honneur.

Napoléon savait que le nom du général Gardane était honorablement connu dans les échelles du Levant et en Perse, où sa famille avait longtemps occupé des postes consulaires.

On sait la réputation exceptionnelle de probité dont jouissait la France en Orient.

Elle était due, en grande partie, au soin

qu'avait toujours eu l'ancien régime de n'y accréditer que des hommes parfaitement honorables. Napoléon, attentif à tout ce qui pouvait assurer le succès de la mission, continuait cette sage politique.

Si on examine le traité d'alliance entre la France et la Perse qui fut signé à Finkenstein et les instructions que Napoléon donna au général Gardane, le 30 mai 1807, on verra qu'ils peuvent se résumer ainsi :

De la part de la France :

La garantie à la Perse de l'intégrité de son territoire actuel ;

La reconnaissance que la Géorgie appartient légitimement à la Perse ;

La promesse de faire tous les efforts pour contraindre la Russie à l'évacuation de son

territoire et de la Géorgie, et pour l'obtenir par le traité à intervenir avec cette puissance;

Enfin engagement de fournir à la Perse des canons, des fusils, des officiers, des ouvriers, en tel nombre qu'elle demandera.

De la part de la Perse envers la France :

L'engagement de déclarer immédiatement la guerre à l'Angleterre ;

D'expulser tous les Anglais de son territoire ;

De fermer son territoire à tous les agents de cette nation ;

De s'entendre avec les Afghans, les Mahrattes et les autres peuples du Candahar pour marcher sur les possessions anglaises de l'Inde;

De donner passage à une armée française si Napoléon venait à avoir le projet d'une expédition aux Indes.

Le caractère de ces stipulations est d'être, en faveur de la France, très-précises, très-positives : une déclaration de guerre immédiate à l'Angleterre ; l'expulsion des Anglais du territoire persan, sans délai ; tandis qu'en faveur de la Perse, elles sont bien moins précises, qu'elles prêtent à l'interprétation et donnent une grande latitude à la partie contractante, sauf l'engagement très-nettement spécifié de fournir des canons, fusils, officiers, ouvriers en tel nombre que la Perse demandera.

Ces engagements semblent prouver que Napoléon n'avait pas une idée convenable-

ment juste de l'état de la Perse. On se demande ici à quoi avaient donc servi les mémoires de M. l'adjudant-commandant Romieu et son dévouement.

Ils n'ont probablement jamais été mis sous les yeux de Napoléon, ou bien il ne les a pas lus. Ce n'était plus, en effet, la Perse d'autrefois, ce n'étaient plus ces puissants monarques que l'histoire nous montre toujours prêts à subjuguer la liberté de la Grèce par les armes ou à la corrompre par l'or. Son antique splendeur était évanouie depuis longtemps. La Perse de 1807 sortait d'un siècle de guerres civiles, d'une longue et obscure anarchie. Ses finances étaient ruinées, son commerce intérieur nul, son commerce extérieur réduit à peu de chose. Elle n'enva-

hissait plus, elle était envahie elle-même. Quelques milliers de Russes avaient suffi pour s'emparer en peu de temps de son territoire et menaçaient le cœur de l'empire.

Elle était donc loin d'être en position de faire la guerre à l'Angleterre. Il lui aurait fallu en outre traverser les territoires de peuples avec lesquels elle était en hostilité secrète ou déclarée. Tout ce qu'on pouvait attendre d'elle, c'était une simple déclaration de guerre à l'Angleterre et l'expulsion des Anglais de son territoire.

Quant aux instructions au général Gardane, elles portent le sceau du génie de Napoléon. Elles sont particulièrement son œuvre. Elles précisent admirablement l'intérêt de la France, celui de la Russie,

celui de la Perse, le but de la mission.

L'intérêt de la France est d'arrêter les progrès de la Russie en Perse.

Il lui importe qu'elle ne reste pas maîtresse de la Géorgie d'où elle aurait accès sur la Turquie.

La mission a pour but d'opérer une diversion en Perse contre la Russie, d'organiser son état militaire, en un mot, de la rendre plus forte, plus redoutable aux Russes.

La Perse a tout intérêt à l'alliance de la France et à une action commune contre la Russie, son ennemie naturelle.

Les considérations sur l'Angleterre étaient de nature à moins frapper la Perse. Ici, en effet, le danger pouvait être réel, mais il était trop éloigné pour toucher beaucoup cette

puissance. Et il était douteux que la pauvreté de la Perse eût l'attrait de l'Inde pour les Anglais.

Les ressources, les moyens d'action employés pour atteindre le but de la mission, étaient-ils suffisants?

Ils suffisaient, croyons-nous, pour le but principal, celui de préparer les voies d'une expédition aux Indes. Mais ils étaient évidemment trop faibles, si on considère qu'à cela ne se bornait pas sa tâche, qu'elle avait un triple but, qu'elle devait combattre en Perse la Russie et l'Angleterre, et que la première était sur les lieux et la seconde très-près de ses forces. Aussi tout prouve qu'elle devait être soutenue, et qu'elle ne fut laissée à ses propres forces que par l'effet de circonstan-

ces malheureuses qui exigèrent ailleurs l'attention de Napoléon. Qu'était-ce, après tout, que quelques officiers à cette distance de leur patrie, avec la difficulté des communications à cette époque de guerre générale, pour obtenir les importants résultats qu'on désirait?

On donnait à la Perse, il est vrai, des armes, des officiers; mais ces Français, ils allaient rencontrer des obstacles, des difficultés pour ainsi dire à chaque pas, chez un peuple avec lequel ils différaient sur tant de points, la race, la religion, les mœurs; dont ils n'entendaient pas même la langue, ce qui accroît les difficultés au-delà de ce qu'on saurait imaginer.

Ensuite ce n'est pas en un jour qu'on peut

former des troupes à la science militaire de l'Europe. C'est là surtout qu'il faut tenir compte d'un élément essentiel, le temps.

Dans notre Europe même si policée, est-il si facile d'introduire les réformes utiles? N'ont-elles pas à lutter souvent longtemps avant de triompher, contre des préjugés et les intérêts, si habiles à se défendre! En Asie c'est bien autre chose, ce sont des innovations que tout repousse.

On peut bien donner un costume nouveau plus commode, enseigner même assez vite la manœuvre; mais c'est encore peu de chose : leur donnera-t-on la force, la discipline, l'esprit qui anime nos soldats? L'expérience montre que ces choses, qui sont la vraie cause de leur supériorité, font partie

d'une race, d'un ordre social, d'une civilisation plus haute, et que les troupes d'un despote d'Asie ne connaîtront jamais. Doute-t-on que du temps des Xerxès, il ne se soit trouvé des transfuges pour instruire les Perses dans l'art militaire des Grecs? Ceux-là ont-ils été plus heureux dans leurs entreprises contre l'esprit de la Grèce?

C'est dans les seuls pays libres que les hommes savent mourir d'une mort forte et délibérée, parce que là seulement ils ont une famille, une patrie, des droits et des devoirs.

Une condition essentielle du succès d'une entreprise lointaine, c'est sa prompte exécution. Napoléon lui-même semble le reconnaître en ordonnant à ses officiers la plus grande activité et le plus grand secret. Or

ce secret indispensable ne pouvait être longtemps gardé avec un ennemi aussi perspicace, aussi vigilant que l'Angleterre. Celle-ci éveillée et sur ses gardes, les chances, les difficultés de l'entreprise se multipliaient considérablement.

La mission se rendit, suivant les ordres de Napoléon, avec la plus grande diligence à son poste. La route fut infiniment pénible et périlleuse. On traversa des pays presque tous en guerre les uns avec les autres. Les Russes et les Serviens se battaient. Les Curdes pillaient et incendiaient la Turquie d'Asie. La peste régnait en Orient. Les fièvres du pays attaquèrent la plupart des personnes qui formaient la mission de Perse. Néanmoins elles quittaient Constantinople sans

attendre d'être rétablies. Peu de temps après, la mission perdait le capitaine Bernard.

Une magnifique réception attendait à Téhéran la mission qui venait apporter à la Perse l'appui de la France et de Napoléon.

La cour et le pays firent éclater leur joie par des réjouissances publiques qui durèrent plusieurs jours. Le roi s'empressa de mettre sa signature au bas du traité de Finkenstein. L'expulsion des Anglais du territoire persan, le rappel de son ambassadeur à Bombay furent ordonnés.

Pour mieux montrer ses dispositions envers la France, le Roi signait encore quelques jours après une convention pour vingt mille fusils qu'elle s'engageait à fournir à la Perse, un traité de commerce, et il cédait

à la France l'île de Karek, dans le golfe Persique.

Une partie essentielle du but de la mission était donc obtenue.

Mais on s'abuserait si l'on croyait que ce fût sans une secrète et forte résistance. L'influence anglaise qu'il s'agissait de combattre en Perse, était considérable. Elle était due à deux causes toujours très-puissantes : l'intérêt et la crainte. Le commerce qu'avait la Perse se faisait presque exclusivement avec les Anglais. D'un autre côté, l'Inde leur rendait une intervention facile en Perse quand ils voudraient. Et le bruit des empires qui tombaient successivement, un à un, autour d'eux, avertissait et avait appris à redouter cette puissance.

Qu'on ajoute à ces motifs l'impression récente qu'avait laissée l'ambassade envoyée en Perse par le gouverneur général de l'Inde en 1800.

Se proposant d'envahir l'Indoustan pour reculer au nord les limites de son gouvernement comme il les avait reculées vers le sud, il envoya dans un grand appareil sir Malcolm, homme habile, à Téhéran, pour demander l'amitié de la Perse et la solliciter à attaquer les Afghans dont il redoutait dans ce moment une coalition avec le roi de Delhi, le souverain du Sind et le nabab des Mahrattes, qui aurait contrarié ses plans.

Le Roi, les principaux personnages de la cour et du royaume, avaient à cette occasion reçu de riches présents et de grandes mar-

ques de la libéralité anglaise. Cette ambassade avait coûté plus de deux millions de roupies. Sir Malcolm avait ébloui facilement par son faste et son or une cour avare, un peuple intelligent mais avide et pauvre. Il n'avait pas épargné les promesses. Et si les inquiétudes que la Perse conçut bientôt pour elle-même du côté des Russes ne lui permirent pas de seconder les vues du cabinet de Londres, et si celui-ci, à son tour, ne donna pas les secours promis, il n'en était pas moins résulté des souvenirs et des relations que l'Angleterre était sûre de retrouver au besoin.

Aussi avait-elle des partisans zélés à la cour, parmi les ministres, dans la famille même du souverain qu'elle divisait, chez

les principaux du pays et dans la nation.

Mais l'intérêt du moment en Perse était favorable à la France. On avait besoin de sa protection contre la Russie.

Son succès, la mission le dut au grand nom de la France, à la gloire de Napoléon et aux circonstances qui mettaient ce pays dans notre dépendance. La part des hommes dans les événements de ce monde est plus faible qu'on ne croit vulgairement et que leur vanité n'aime à le supposer.

Toutefois la mission n'épargna rien pour réussir et se montra digne de la confiance du souverain.

Nos officiers, peu nombreux, se multipliaient, organisant l'armée, instruisant les troupes persanes, inspectant les places,

améliorant tout ce qu'ils pouvaient, établissant une fonderie de canons à Ispahan, ne se laissant rebuter par aucun obstacle, ni ceux qui étaient dans la nature des choses mêmes, ni ceux qu'opposait très-souvent la volonté des hommes. En assez peu de temps, M. le capitaine Verdier eut 4,000 hommes équipés et manœuvrant d'une façon satisfaisante, à l'européenne. M. le capitaine Fabvier, de son côté, présentait au Sha de Perse vingt pièces de canon attelées, bien supérieures à tout ce qu'on avait encore vu en Perse.

Leur activité, leur courage, leur conduite, frappaient les Persans d'un respect qu'ils reportaient à la France, dont bientôt l'influence fut ainsi toute-puissante.

En même temps, l'objet principal de la

mission en Perse, les moyens d'une expédition pour les Indes, étaient pressés très-activement par le général Gardane. Les routes étaient partout relevées, les itinéraires tracés, les ports de la mer Caspienne et du golfe Persique visités avec soin, des renseignements précis recueillis, des plans dressés et emportés promptement en France, au fur et mesure, par quelque officier de la mission.

Une correspondance active était par le général Gardane entretenue à ce sujet avec nos légations à Constantinople, à Saint-Pétersbourg, à l'île de France.

Et la disposition des esprits en Perse était très favorable à notre expédition. Les Afghans même et les autres peuples ennemis

des Persans souriaient à cette pensée d'envahir les possessions anglaises, et n'attendaient que le signal de Napoléon. Ils se rappelaient les exploits de Nadir-Sha et les richesses que ses soldats avaient trouvées dans l'Inde. Ils attendaient avec impatience le grand conquérant qui devait les y conduire à leur tour.

Napoléon témoigna sa satisfaction de ces travaux en nommant le général Gardane comte de l'Empire avec une dotation en Hanovre et Westphalie de 50,000 francs de rentes pour reconnaître ses services. Les officiers recevaient l'avancement qu'ils méritaient et que ne cessait de demander le général Gardane pour leur zèle et leur dévouement.

Mais tout ce zèle, tout ce dévouement devaient bientôt échouer devant la force des choses! La paix de Tilsitt vint changer la direction politique donnée d'abord au général Gardane.

A l'ordre d'une diversion puissante à opérer contre la Russie succéda l'ordre formel, pressant du cabinet de France, d'aider à un rapprochement entre la Russie et la Perse; un rapprochement entre la faible Perse et la puissante Russie!

Le général Gardane, se conformant à ses nouveaux ordres, obtint du roi de Perse d'une part, et du maréchal Gudowitsh, commandant toutes les forces russes en Géorgie, de l'autre, la cessation des hostilités et des préliminaires de paix.

Ici commencèrent les difficultés de la mission française.

La paix était bien le vœu de la Perse, mais elle voulait l'évacuation du territoire occupé par les Russes et la restitution de la Géorgie, et elle l'espérait par la protection de la France et de son influence toute-puissante sur la Russie.

Le maréchal Gudowitsh avait des pouvoirs pour traiter de la paix. Mais lès ordres formels de son souverain lui enjoignaient de ne rien abandonner de ce que le sort des armes avait donné à la Russie. Le maréchal se retranchait absolument derrière ses ordres; rien ne l'autorisait à s'en départir. Toutes les raisons qu'on pouvait faire valoir au maréchal devaient échouer devant cette

réponse péremptoire : les ordres de son auguste maître.

Quels moyens avait le général Gardane d'opérer le rapprochement que désirait son cabinet? Aucun, malheureusement.

La disproportion de force des deux adversaires était trop grande, l'un était à la merci de l'autre. Dans cette situation il n'y a pas de conditions à faire, le plus faible n'a qu'à subir la loi du plus fort. Si la faiblesse élevait la prétention de discuter, elle serait absurde et ridicule.

La Perse devait donc subir la dure loi de la Russie, à moins que sa puissante alliée ne vînt mettre son poids dans la balance. Aussi la Perse invoqua-t-elle vivement le traité d'alliance de Finkenstein, la haute protec-

tion qui garantissait son territoire et reconnaissait que la Géorgie en faisait partie.

Elle faisait valoir que, de son côté, elle avait exécuté le traité en ce qui la concernait : l'expulsion des Anglais de la Perse et l'interdiction des communications avec eux.

Elle se plaignait de ne pas avoir été comprise dans le traité de Tilsitt par son puissant allié. Les réponses du cabinet de Paris à ce sujet, d'abord que, à cette époque, la ratification du traité avec la France n'avait pas encore eu lieu, ensuite que la Perse n'avait pas, à ce moment, d'ambassadeur accrédité auprès de Napoléon, n'avaient pu la satisfaire. Le Roi revenait à toutes les occasions, et elles ne manquaient pas, sur le peu de

solidité de ces raisons. Selon lui, Napoléon tout-puissant pouvait à Tilsitt, le lendemain d'une victoire, imposer sa volonté à la Russie. Rien ne l'empêchait de stipuler au moins conditionnellement, pour la Perse, sa fidèle alliée. Était-il à présumer qu'elle rejetât des conditions avantageuses pour elle et ne les ratifiât pas ? Ne s'était-elle pas mise entièrement sous la protection de la France et de Napoléon ?

Cette paix de Tilsitt, heureuse pour la France, était un malheur pour la Perse. Elle donnait à la Russie l'entière disposition de ses forces immenses.

Dans cette situation, le général Gardane crut conforme à l'intérêt de la France et à l'esprit de ses instructions d'encourager la

pensée de la Perse de traiter de la paix avec la Russie à Paris, sous la haute médiation de Napoléon, allié commun des deux parties contendantes.

La cour de Perse fit part de sa disposition au maréchal Gudowitsh, en demandant une trêve d'un an. Elle envoya à son ambassadeur à Paris, Asker-Khan, des pouvoirs pour traiter avec l'ambassadeur de Russie, M. de Tolstoy.

Le général Gardane appuya la proposition de la Perse auprès du maréchal Gudowitsh, qui consentit à la transmettre à son gouvernement et à un armistice en attendant la réponse.

Il informait, de son côté, son cabinet de la demande de Feth-Ali-Sha et des raisons

qui sollicitaient pour qu'elle fût accueillie favorablement.

La réponse de Saint-Pétersbourg ne se fit pas attendre. Elle félicitait de suite le maréchal d'avoir rejeté la trêve d'un an, repoussait hautement la proposition de traiter à Paris, et enjoignait la reprise immédiate des hostilités, si la Perse n'acceptait sur-le-champ, sans délai, les conditions que dictait la Russie.

Le maréchal avait ordre de marcher de suite en avant, de ne plus arrêter ses armes.

Il reprit, en effet, les hostilités et vint bientôt mettre le siége devant Irevan, auquel il donna l'assaut. Mais il éprouva un échec éclatant dû aux officiers français.

Le cabinet de Paris, à son tour, repoussa la

médiation puissante que la Perse sollicitait.

Le cabinet de Saint-Pétersbourg et le cabinet de Paris se fondaient dans leur refus sur les mêmes raisons.

Pourtant la raison principale de l'éloignement des lieux, qu'ils invoquaient, ne pouvait pas être bien sérieusement mise en avant.

La France avait bien accepté, il y avait encore peu de temps, d'être l'arbitre entre ses deux alliés, la Russie et la Porte.

La Russie avait bien accepté cette médiation.

Quand le général Gardane fit avec douleur connaître le rejet de la médiation de son gouvernement, la cour de Perse fut consternée. Elle comprit qu'elle était livrée à ses propres forces devant la Russie.

Par ce refus, l'influence française, à son tour, était perdue en Perse.

Cette décision compromettait tous les résultats obtenus jusqu'à ce jour par la mission.

Il ne fallait plus songer à la Perse pour une expédition française dans les Indes. A quel titre, de quel droit lui demanderait-on maintenant de faire la guerre à l'Angleterre?

On abandonnait un grand intérêt. On sacrifiait la politique traditionnelle de la France à l'amitié de la Russie qui pouvait changer demain.

Mais le tort le plus grave, à nos yeux, c'est qu'on manquait à la parole donnée.

Quant à la Russie, dont il semble vraiment dans la destinée de ne pas rencontrer d'obstacle sérieux à ses désirs en Asie, elle

renversait une influence qu'elle redoutait pour l'avenir. Afin d'y arriver, elle manquait, dans cette occasion, de la manière la plus blessante, aux égards que lui imposait son alliance avec la France.

Elle s'était engagée à servir les vues de Napoléon contre l'Angleterre et, en Perse, elle faisait échouer son plan.

Elle jouait là le jeu de son ennemie.

Aussi sa conduite permettait aux Anglais d'insinuer près la cour de Perse, non sans vraisemblance, que la paix de Tilsitt n'était pas sincère, que les vrais amis de la Russie, c'étaient les Anglais, et qu'ils obtiendraient d'elle, en trois mois, pour la Perse, ce que la France s'efforçait vainement d'obtenir.

Les partisans inquiets de l'alliance anglaise

reprirent courage. Les bruits les plus perfides, les plus alarmants étaient activement répandus de tous côtés. Tantôt on expliquait le refus de la France par un accord secret entre la Russie et elle pour envahir la Perse qu'on amusait par des promesses; tantôt on disait que la France avait des revers en Espagne, qu'elle avait une coalition formidable sur les bras.

Comme pour donner plus de créance à ces bruits, les nouvelles du cabinet de Paris, qui auraient dû être plus fréquentes, devenaient, au contraire, de plus en plus rares.

Le général Gardane ne pouvait tranquilliser la cour irritée et alarmée en opposant à ces bruits des nouvelles officielles de sa cour. Il en était réduit lui-même aux conjectures.

Les Anglais étaient parfaitement au courant des affaires non seulement de la Perse, mais de l'Europe. Tout à coup, une force navale imposante apparaissait à point nommé dans les eaux du golfe Persique. Sir Jones était à bord, chargé d'une mission du roi d'Angleterre pour Feth-Ali-Sha.

Dans cette circonstance, cette nouvelle produisit l'effet attendu. La cour flotta dans une pénible incertitude. Agitée, inquiète du parti qu'elle prendrait, elle mit une grande circonspection dans sa conduite. Elle temporisa d'abord et dit qu'elle attendrait pour agir d'avoir la certitude de son abandon de la part de la France. Puis elle sonda le général Gardane pour savoir quelles conséquences aurait pour l'alliance de la France

l'admission de l'ambassadeur d'Angleterre.

Le général Gardane objecta ses ordres : ils étaient précis. Ils lui prescrivaient l'expulsion des Anglais de la Perse. Celle-ci, de son côté, s'était engagée à interdire toute communication avec l'Angleterre. Il posa le cas de sa retraite de Téhéran, en vue d'infraction à cet engagement. De son côté, sir Jones ne restait pas inactif. Il pressait, offrant à la Perse une amitié plus efficace que celle de la France contre la Russie. Il apportait des subsides et des présents bien plus considérables qu'à la première ambassade que celle-ci devait éclipser. En cas de refus de la cour, c'était la guerre qu'il déclarait et le renversement de la dynastie régnante. Un prétendant royal de la dynastie déchue de

Kérim-Khan était déjà à bord des vaisseaux anglais.

La division était partout, dans la famille du Roi, à la cour, chez les grands. Le peuple murmurait et s'agitait. Il était devenu hostile aux Français qui ne sortaient plus sans une escorte persane [1].

Les nouvelles de France cependant, attendues avec tant d'anxiété par la mission française et la cour, n'arrivaïent pas.

Le Roi et la cour, à bout de patience et n'ayant plus d'espoir, cédèrent aux circonstances.

Le Roi dit qu'abandonné par la France il était trop faible pour résister, à la fois, à la Russie au nord et aux Anglais au midi de

[1] V. le journal de M. Jouannin de février 1809.

ses États, sans exposer la Perse à une ruine certaine. L'admission de sir Jones, déjà résolue secrètement peut-être, fut officiellement résolue et annoncée.

La douleur de la mission française ne fut pas moindre que celle des Persans qui s'étaient ralliés à nous, et que les qualités de notre nation nous avaient attachés. Ce parti sympathique à la France espérait de notre alliance plus d'avantages pour la Perse que de celle de l'Angleterre.

Dans cette situation douloureuse, ignorant les événements, ne connaissant d'autres nouvelles que celles que la cour de Perse voulait bien lui communiquer, tandis qu'il aurait dû l'instruire, le général Gardane était livré à toutes les incertitudes.

Il fallait prendre une décision.

Malgré sa déclaration, l'ambassadeur d'Angleterre allait être admis à Téhéran, où la cour se disposait à le recevoir.

Convenait-il de rester à côté de cet ambassadeur dont il avait l'ordre formel d'obtenir l'expulsion?

Quelle serait sa nouvelle position en face de sir Jones qui revenait en triomphateur avec un faste extraordinaire, de grands présents et de l'or à profusion?

Attendrait-il que la cour de Perse, mal disposée et cédant aux sollicitations de sir Jones, lui ordonnât à son tour de s'éloigner, ou que la population lui fît comprendre les désirs secrets de la cour?

Lui était-il permis d'exposer, sans utilité

pour le pays, la vie des braves gens qui l'accompagnaient?

Quels étaient les desseins de son cabinet qui l'abandonnait ainsi? Quel intérêt prenait-il encore à cette mission?

La réponse, la seule qu'il eût faite à ses demandes réitérées d'une direction, et à sa résolution de se retirer en cas d'admission des Anglais en Perse : « Vous devez tenir à votre poste et le défendre tant qu'il peut être conservé, » lui laissait l'appréciation de la situation.

Et il était raisonnable, en effet, qu'on laissât celui que la confiance de l'Empereur avait appelé à ce poste, juge, dans une large limite, de ce qui ne pouvait être apprécié que par lui et sur les lieux.

Le général Gardane crut que la dignité de la France, celle de son souverain ne devaient pas être exposées. La mission avait rempli son but provisoire. Elle ne pouvait plus rien faire d'utile en Perse.

Le général Gardane pensa que son départ, sans inconvénient dans ces circonstances, aurait l'avantage d'éviter à notre politique, sur un théâtre lointain, de nouvelles complications. Il informa son gouvernement de la résolution qu'il prenait, ajoutant qu'il se retirerait de Perse lentement, de manière à pouvoir recevoir des ordres si son cabinet jugeait à propos d'en donner.

La mission française prit solennellement congé du roi de Perse le 12 février 1809, et quitta Téhéran le lendemain. L'ambassadeur

d'Angleterre, sir Harford Jones, connu par des talents qui valaient mieux que ses principes, y entrait avec un grand éclat quelques jours après.

L'Angleterre était plus heureuse que nous. Mais si on compare, à l'occasion de cette mission, la conduite des cabinets de France et d'Angleterre, on en voit la raison.

Tandis que la mission française, si importante, était abandonnée par son cabinet, n'osant rien, dans des circonstances difficiles et au moment d'une crise, l'action de l'Angleterre, au contraire, était incessante, sa décision partout puissante et résolue. Déjà mieux placée que la France pour agir, elle agissait en Perse, au dedans, secrètement par ses actifs agents, au dehors par ses habiles

consuls. Elle prodiguait l'or. Elle était instruite de tout. Nulle part sa vigilance n'était en défaut. Ses agiles vaisseaux portaient partout les ordres et la pensée de son vigoureux gouvernement.

Car, il faut bien le reconnaître, quelque sentiment qu'on lui porte, qu'on la haïsse ou qu'on l'envie, l'Angleterre, dans la guerre périlleuse qu'elle soutint contre son grand adversaire, montra une force, une habileté une résolution extraordinaires. Et les grands hommes ne lui manquèrent pas. Tandis que les uns conduisaient sa politique, les autres portaient à la tribune cette éloquence qui, dans certains moments, agite les peuples et les entraîne, en s'adressant aux plus nobles instincts de la nature humaine. De

l'Angleterre passait sur l'Europe comme un souffle ardent de liberté. Rome libre, seule, en des jours de péril aussi, connut cet esprit, cette politique, ces accents. L'Angleterre menacée était un cratère ardent. Et cependant la Russie a plus fait échouer le plan de Napoléon en Perse que l'hostilité de l'Angleterre!

Voilà ce que nous valait son accord en attendant qu'elle nous fût plus fatale. Nation infiniment dangereuse, parce qu'elle est plus jeune que ses rivales, la France et l'Angleterre, et qu'étant une puissance partie européenne, partie asiatique, la civilisation se trouve au service des instincts, d'un principe, d'une politique et d'une morale asiatiques.

Qui donc a gagné à la retraite de la France de Perse? La Russie seule.

L'hostilité aveugle de la France et de l'Angleterre l'a servie. Elle en a habilement profité!

Qu'on mesure le chemin qu'elle a parcouru depuis, on verra combien étaient éclairées et sages l'ancienne politique de la France et les vues de Napoléon lorsqu'il envoya la mission du général Gardane. Combien fut fatale l'erreur de son alliance, et combien désormais opportun l'accord de la France et de l'Angleterre pour sauver la liberté, la civilisation de l'Europe! Car pour l'Amérique il n'y a rien à craindre. Malgré une crise sanglante, tout indique que ses institutions continueront à se développer avec éclat à

l'ombre du fier drapeau étoilé. Maintenant ce Caucase dont les cimes escarpées et les guerriers rassuraient encore, il y a peu de temps, les cabinets de l'Europe, la Russie l'occupe. La malheureuse Pologne n'est plus un embarras pour elle. La voilà libre de ses mouvements et maîtresse de la route.

Toutefois l'ambassade de Napoléon en Perse, si elle vit briser sa mission dans ses mains, ne fut pas stérile. Elle fit par ses travaux mieux connaître la Perse à la France. Elle laissa dans ce pays plusieurs milliers d'hommes formés à notre tactique, des notions militaires plus justes, de meilleures armes, une fonderie de canons. L'organisation militaire qu'elle y créa, a subsisté jusqu'à nos jours. Le goût des Persans pour les

choses de la France et leur sympathie pour elle furent son œuvre.

Certes, elle ne répandit pas parmi eux un or qu'on ne lui fournissait point, mais par sa loyauté, sa franchise, elle fit estimer le caractère de notre nation. Enfin, ce qui prouve qu'elle représenta en Perse dignement la France, c'est qu'elle a laissé dans ce pays une grande impression qui dure encore.

MISSION EN PERSE

PENDANT LES ANNÉES 1807, 1808, 1809.

Traité d'alliance entre S. M. Napoléon et Feth-Ali-Sha, fait à Finkenstein, le 4 mai 1807.

Sa Majesté l'Empereur des Français, roi d'Italie, et Sa Majesté l'Empereur de Perse, désirant consolider par un traité d'alliance leurs relations d'amitié, ont nommé plénipotentiaires à cet effet, savoir :

Sa Majesté l'Empereur des Français, roi d'Italie, M. Hugues-Bernard Maret, son ministre et secrétaire d'État, grand cordon de

la Légion d'honneur, chevalier des ordres de Saint-Hubert de Bavière et de la Fidélité de Bade ;

Et Sa Majesté l'Empereur de Perse, son ambassadeur extraordinaire, le très-noble et très-élevé Mirza-Mehemed-Riza-Khan, gouverneur de la ville et province de Casbin, premier vizir du prince Mehemed-Ali-Mirza ;

Lesquels, après avoir échangé leurs pleins pouvoirs, sont convenus de ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

Il y aura constamment paix, amitié et alliance entre S. M. l'Empereur des Français, roi d'Italie, et S. M. l'Empereur de Perse.

ART. 2.

S. M. l'Empereur des Français, roi d'Italie,

garantit à S. M. l'Empereur de Perse l'intégrité de son territoire actuel.

ART. 3.

S. M. l'Empereur des Français, roi d'Italie, reconnaît la Géorgie comme appartenant légitimement à S. M. l'Empereur de Perse.

ART. 4.

Il s'engage à faire tous ses efforts pour contraindre la Russie à l'évacuation de la Géorgie et du territoire persan, et pour l'obtenir par le traité de paix à intervenir. Cette évacuation sera constamment l'objet de sa politique et de toute sa sollicitude.

ART. 5.

S. M. l'Empereur des Français, roi d'Italie, entretiendra un ministre plénipotentiaire et

des secrétaires de légation auprès de la cour de Perse.

ART. 6.

S. M. l'Empereur de Perse, désirant organiser son infanterie, son artillerie et ses places fortes suivant les principes du système européen, S. M. l'Empereur des Français, roi d'Italie, s'engage à lui fournir autant de canons de campagne et de fusils avec leurs baïonnettes que l'Empereur de Perse en demandera. Le payement de ces armes sera fait conformément à leur valeur en Europe.

ART. 7.

S. M. l'Empereur des Français, roi d'Italie, s'engage à fournir à S. M. l'Empereur de Perse des officiers d'artillerie, du génie et d'infanterie, en tel nombre qui sera jugé

nécessaire par S. M. l'Empereur de Perse pour fortifier ses places et organiser l'artillerie et l'infanterie persanes, suivant les principes de l'art militaire en Europe.

ART. 8.

De son côté, S. M. l'Empereur de Perse s'engage à interrompre avec l'Angleterre toutes communications politiques et commerciales, à déclarer immédiatement la guerre à cette puissance, et à agir d'une manière hostile sans délai. En conséquence il rappellera de Bombay le ministre persan qu'il y avait envoyé. Les consuls, facteurs ou autres agents de la Compagnie anglaise qui résident en Perse et dans les ports du golfe Persique, devront quitter aussitôt leurs résidences. S. M. l'Empereur de Perse fera saisir toutes les marchandises anglaises et

interdire toute communication à l'Angleterre dans ses États, soit par terre, soit par mer. Tout ministre, ambassadeur ou agent qui se présenterait de la part de cette puissance, pendant la guerre, sera refusé.

Art. 9.

Dans toute autre guerre où l'Angleterre et la Russie feraient cause commune contre la Perse et la France, la France et la Perse feront également cause commune entre elles. Elles agiront contre l'ennemi commun aussitôt après la notification officielle qui sera faite de l'état de guerre par celle des deux puissances contractantes menacées ou attaquées. Il en sera usé alors à l'égard de toutes communications politiques et commerciales, comme il a été dit dans l'article précédent.

Art. 10.

S. M. l'Empereur de Perse emploiera toute son influence pour déterminer les Afghans et les autres peuples du Candahar à joindre leurs armes aux siennes contre l'Angleterre, et, après avoir obtenu passage sur leur territoire, il fera marcher une armée sur les possessions anglaises dans l'Inde.

Art. 11.

Dans le cas où une escadre française se rendrait dans le golfe Persique et dans les ports de S. M. l'Empereur de Perse, elle y trouverait toutes les facilités et tous les secours dont elle pourrait avoir besoin.

Art. 12.

S'il était dans l'intention de S. M. l'Empe-

reur des Français d'envoyer par terre une armée pour attaquer les possessions anglaises dans l'Inde, S. M. l'Empereur de Perse, en bon et fidèle allié, lui donnerait passage sur son territoire. Ce cas arrivant, il serait fait à l'avance entre les deux gouvernements une convention particulière qui stipulerait la route que les troupes devraient tenir, les subsistances et les moyens de transport qui leur seraient fournis, ainsi que les troupes auxiliaires qu'il conviendrait à S. M. l'Empereur de Perse de joindre à cette expédition.

Art. 13.

Tout ce qui serait fourni soit aux escadres, soit aux troupes, en conséquence des articles précédents, serait accordé auxdites esca-

dres et troupes, aux mêmes prix et conditions qu'aux nationaux eux-mêmes, et acquitté par elles.

Art. 14.

Les stipulations portées dans l'article 12 ci-dessus ne sont applicables qu'à la France. En conséquence elles ne pourront être étendues, par des traités postérieurs, ni à l'Angleterre ni à la Russie.

Art. 15.

Il sera fait pour l'avantage réciproque des deux puissances un traité de commerce qui sera négocié à Téhéran.

Art. 16.

Les ratifications du présent traité seront

échangées à Téhéran, dans le délai de quatre mois à dater de ce jour.

Fait et signé au camp impérial de Finkenstein, le 4 mai de l'an 1807.

Signé Hugues-B. Maret.

(Signature de l'ambassadeur de Perse.)

Pour copie conforme :

Le ministre des relations extérieures,

Ch.-M. Talleyrand, prince de Bénévent.

Instructions pour le général Gardane.

Au camp impérial de Finkenstein, le 10 mai 1807.

M. le général Gardane arrivera le plus promptement possible en Perse. Quinze jours après son arrivée il expédiera un courrier, et un mois après il fera partir un des officiers qui l'accompagnent.

A son passage à Constantinople, il prendra toutes les mesures pour que sa correspondance avec le ministre des relations extérieures et celle du ministre avec lui se fassent rapidement. S'il était possible de faire faire ce service par les agents mêmes de la Porte, il serait dans le cas d'écrire tous les huit jours. Toutes les dépêches de quelque

importance, tant pour le ministre des relations extérieures que pour le général Sébastiani, seront écrites en chiffres.

Les premières dépêches surtout doivent être telles qu'il convient lorsqu'on a à faire connaître un pays sur lequel il n'existe aucun renseignement positif. La géographie et la topographie du pays, les côtes, la population, les finances, l'état militaire dans ses divers détails. Tels doivent être les premiers objets des recherches du général Gardane. Ils doivent remplir ses dépêches et lui fournir des volumes. La Perse doit regarder les Russes comme ses ennemis naturels : ils lui ont enlevé la Géorgie ; ils menacent ses plus belles provinces ; ils n'ont pas encore reconnu la dynastie actuelle, et, depuis son avénement, ils ont toujours été en guerre avec elle. M. le général Gardane rappellera

tous ces griefs ; il entretiendra l'inimitié des Persans contre la Russie. Il les excitera à de nouveaux efforts, à des levées plus nombreuses. Il leur donnera pour la suite de leurs opérations militaires, tous les conseils que lui suggérera son expérience, et il cherchera, dans cette vue, à se lier avec le prince Abbas-Mirza qui commande l'armée et qui paraît en avoir la confiance. Il faut que la Perse opère sur les frontières de la Russie une puissante diversion et qu'elle profite du moment où les Russes ont affaibli leur armée du Caucase et en ont envoyé en Europe une partie, pour rentrer dans les provinces qu'ils lui ont enlevées par leurs armes et par leurs intrigues. La Géorgie qu'ils se sont fait céder par le dernier prince de ce pays, leur est mal assurée, et les habitants paraissent regretter encore leurs anciens maîtres. Là

chaîne de montagnes qui couvre l'entrée de la Perse est d'ailleurs située au nord de la Géorgie : il est important que la Russie ne demeure pas maîtresse de tous les passages.

M. le général Gardane emploiera tous ses soins pour que la Perse et la Porte Ottomane se concertent, autant qu'il sera possible, dans leurs opérations entre la mer Noire et la mer Caspienne. L'intérêt des deux empires est le même : tous les pays au midi de la Russie sont également menacés, parce qu'elle préfère à ses déserts et à ses glaces une terre plus fertile et un ciel plus doux. Mais la Perse a encore un autre intérêt qui lui est propre, c'est d'arrêter dans l'Inde les progrès de l'Angleterre.

La Perse est aujourd'hui pressée entre la Russie et les possessions anglaises. Plus ces possessions s'étendent vers les frontières de

Perse, plus elle doit en craindre l'agrandissement ultérieur : elle serait exposée à devenir un jour, comme le nord de l'Inde, une province anglaise, si, dès aujourd'hui, elle ne cherchait pas à prévenir ce danger, à nuire à l'Angleterre, à favoriser contre elle toutes les opérations de la France.

La Perse est considérée par la France sous deux points de vue : comme ennemie naturelle de la Russie et comme moyen de passage pour une expédition aux Indes.

C'est à raison de ce double objet que de nombreux officiers du génie et d'artillerie ont été attachés à la légation du général Gardane. Ils doivent être employés à rendre plus redoutables à la Russie les forces militaires de la Perse, et à faire des recherches, des reconnaissances et des mémoires qui puissent conduire à connaître quels seraient les obsta-

cles que trouverait une expédition dans son passage, quelle route elle devrait suivre pour se rendre dans l'Inde, soit en partant d'Alep, soit en partant d'un port du golfe Persique. On suppose que, dans le premier cas, l'expédition française, du consentement de la Porte, débarquerait à Alexandrette; que, dans le second, elle doublerait le cap de Bonne-Espérance, et irait débarquer à l'entrée du golfe Persique. Il faut faire connaître, dans le premier et dans le second cas, quelle serait la route depuis le point de débarquement jusque dans l'Inde, quelles en seraient les difficultés, si l'expédition trouverait des moyens de transport suffisants et de quelle nature, si les chemins lui permettraient de traîner son artillerie, et, dans le cas d'obstacles, quels moyens elle aurait de les éviter ou de les surmonter, si elle trouverait abon-

damment des vivres et surtout de l'eau.

Dans le second cas, quels seraient les ports propres à un débarquement, quels seraient ceux où pourraient entrer des vaisseaux à trois ponts, des vaisseaux de quatre-vingts canons, des vaisseaux de soixante-quatorze; quels seraient ceux où l'on pourrait établir des batteries, afin de mettre les vaisseaux à l'abri des attaques d'une escadre ennemie; quels seraient enfin ceux où l'escadre trouverait de l'eau et des vivres à prix d'argent.

Enfin il serait également nécessaire de faire connaître si l'on trouverait une assez grande quantité de chevaux pour remonter la cavalerie et l'artillerie.

Si M. le général Gardane était seul, il ne pourrait répondre à aucune de ces questions, puisque nous voyons dans notre Europe, au sein même de l'Allemagne, que les renseigne-

ments donnés par les propres habitants du pays sont toujours inexacts et incompréhensibles. Mais le général Gardane aura à ses ordres des ingénieurs de la guerre et de la marine et des officiers d'artillerie, qui parcourront les routes, examineront les places, visiteront les ports de l'empire de Perse non-seulement sur le golfe Persique, mais aussi sur la mer Caspienne, dresseront des cartes et lui fourniront le moyen d'envoyer, après quatre mois de séjour, des mémoires détaillés et dignes de confiance sur les divers objets de ces reconnaissances. Il aura constamment soin de faire ses envois par duplicata, afin que des renseignements aussi précieux ne soient pas perdus, s'il arrivait quelque accident à un courrier.

Ces officiers se rendront également utiles en communiquant aux Persans les connais-

sances de l'art militaire de l'Europe et en les aidant à construire de nouveaux ouvrages pour la défense de leurs places.

Les deux principaux objets qu'on se propose seront ainsi remplis, puisque la Perse deviendra plus redoutable aux Russes et que les moyens de passage, ainsi que tout ce qui regarde le pays, nous seront parfaitement connus. Voilà pour la partie militaire.

Quant à la partie diplomatique, le général Gardane est autorisé à conclure des conventions pour l'envoi à faire par la France de fusils avec baïonnettes, de canons, et d'un nombre d'officiers et de sous-officiers suffisants pour former le cadre d'un corps de 12,000 hommes, qui serait levé par la Perse. Le prix des armes sera fixé par les officiers d'artillerie, selon leur valeur en Europe. Le payement en sera stipulé. L'intention de Sa

Majesté, en faisant payer ces armes, n'est pas d'éviter une dépense de cinq ou six cent mille francs, mais de s'assurer que le gouvernement persan en fera plus de cas lorsqu'il les aura payées, que si elles lui avaient été données. On sera certain d'ailleurs que puisqu'il les achète, c'est qu'il a en effet la volonté de s'en servir. Ces armes et les officiers et sous-officiers seront transportés par une escadre de Sa Majesté. — On stipulera dans la convention le lieu du débarquement et le mode de payement des armes. qui pourra être fait, pour la plus grande partie, en vivres, tels que biscuit, riz, bœuf, etc., pour les escadres qui, après avoir débarqué ce qu'elles auront apporté, croiseront dans ces mers. La quantité d'armes qu'on prendra l'engagement de fournir peut s'elever à dix mille fusils et une trentaine de pièces de

canon de campagne. Le sort des officiers et sous-officiers, tant de ceux qui accompagnent le général Gardane que de ceux qui seront envoyés, doit être également fixé par ces conventions. Sa Majesté leur laissera le traitement dont ils jouissent en France; mais il convient qu'ils reçoivent de la Perse un traitement extraordinaire qui est toujours nécessaire à des Européens qui s'expatrient.

Si la guerre avec la Russie continue, que la Perse désire et que le général Gardane croie utile, lorsqu'il connaîtra bien le pays, l'envoi de quatre ou cinq bataillons et de deux ou trois compagnies d'artillerie pour former une réserve à l'armée persane, cet envoi pourra être convenu par le général Gardane, et l'Empereur y donnerait son approbation.

Ce ministre connaît assez bien la situation des affaires pour savoir que ce n'est qu'au moyen d'un grand secret et de notions exactes sur les lieux de débarquement qu'on peut envoyer une escadre pour porter des secours en Perse.

Dans le cas d'une expédition de 20,000 Français aux Indes, il conviendrait de savoir quel nombre d'auxiliaires la Perse joindrait à cette armée, et, surtout, tout ce qui concerne, comme il a été dit plus haut, les lieux de débarquement, les routes à tenir, les vivres et l'eau nécessaires à l'expédition. Il faut connaître aussi quelle serait la saison favorable pour le passage par terre.

Là ne se borne pas la mission du général Gardane : il doit communiquer avec les Mahrattes et s'instruire le plus positivement possible de l'appui que l'expédition pourrait

trouver dans l'Inde. Cette presqu'île est tellement changée depuis dix ans, que ce qui la concerne est à peine connu de l'Europe. Rien ne serait plus utile que tous les renseignements qu'il pourrait recueillir, toutes les liaisons qu'il pourrait former.

Enfin le général Gardane ne doit pas perdre de vue que notre objet important est d'établir une triple alliance entre la France, la Porte et la Perse, de nous frayer un chemin aux Indes et de nous procurer des auxiliaires contre la Russie. Si l'exécution de cette dernière vue pouvait s'étendre du côté de la Tartarie, ce serait une chose digne d'attention. La Russie se mêlant de ce qui concerne ses frontières, nous recueillerons tôt ou tard le fruit des moyens que nous nous serons préparés pour l'inquiéter sur les siennes.

M. le général Gardane examinera quelles ressources la Perse pourrait offrir à notre commerce, quels produits de nos manufactures y réussiraient et ce que nous pourrions en tirer en échange. Il est autorisé à négocier ensuite un traité de commerce sur les bases de ceux de 1708 et 1715. Il correspondra avec l'île de France, et il s'attachera à en favoriser le commerce avec d'autant plus de soin que l'île de France doit devenir la première échelle du commerce de la métropole avec le golfe Persique.

Signé NAPOLÉON.

Instructions sur les opérations géographiques à faire pendant la durée de la mission de M. le général Gardane.

L'intention de S. M. l'Empereur et roi en envoyant des officiers dans l'Orient est de faire recueillir sur les pays qu'ils parcourront tous les renseignements qui composent une reconnaissance militaire des grandes communications.

Ce travail se divise en deux parties : le dessin topographique et la rédaction des mémoires destinés à compléter la connaissance du pays.

Il faudra donc figurer avec soin les grandes routes et tout ce qu'elles offriront de remarquable à droite et à gauche sur une lar-

geur moyenne de trois kilomètres (environ une demi-lieue), le dessin s'élargira toutes les fois que cela sera nécessaire pour rendre avec exactitude les sites qui offriraient à une armée des positions avantageuses. L'échelle pour les routes sera $\frac{1}{100,000}$. Celle des plans particuliers de villes, villages, de forts ou emplacements de camps, sera déterminée par chaque officier d'après l'étendue et la nature des objets à représenter. Toutes les feuilles seront orientées par une flèche dont la pointe indiquera le nord magnétique; lorsqu'on aura pu observer la déclinaison de la boussole, on tracera l'intersection du vrai nord avec la flèche, ayant soin d'écrire à côté la valeur numérique de l'angle formé par ces deux lignes.

Afin d'établir de l'uniformité entre les plans topographiques tracés par différentes

mains, on se conformera, pour la désignation des objets que ce genre de dessin ne peut représenter, aux tableaux de signes conventionnels, publiés dans le cinquième numéro du *Mémorial du dépôt de la guerre.*

Si les moyens et les circonstances le permettent, on s'efforcera de lier le tout par des observations astronomiques faites dans les villes situées vers les parties extrêmes et centrales des régions que l'on aura parcourues.

Les mémoires devront faire connaître l'état des routes, la nature des terres qu'elles traversent, le degré d'abondance et de salubrité des eaux, ce que l'on pourrait tirer des pays environnants pour la subsistance, les remontes et les moyens de transport d'une armée pourvue d'artillerie.

Les officiers qui suivront les côtes obser-

veront la forme des rives, l'état habituel de la mer, les vents périodiques et accidentels, les marées, les anses, rades et ports qui pourraient offrir des relâches à une flotte militaire ou marchande; les moyens de défense que l'on y pourrait établir contre des forces navales ennemies, les ressources en eau douce et en moyens d'avitaillement; enfin si le cabotage peut devenir d'une certaine importance pour une armée qui suivrait une route peu éloignée de la mer.

Les dispositions morales des habitants à l'égard des nations européennes, leurs mœurs, leur manière de combattre méritent une attention particulière. On acquerrait des notions justes sur le degré de facilité qu'il y aurait à rapprocher les Orientaux de notre régime militaire et de notre tactique.

Les dessins et mémoires seront faits dou-

bles et envoyés à la chancellerie de l'ambassade à Téhéran, après avoir pris toutes les précautions que les circonstances suggèreront pour que rien ne puisse être soustrait ou pris en communication.

Lettre adressée à S. Exc. le ministre des relations extérieures, le prince de Bénévent.

Constantinople, le 9 septembre 1807.

Monseigneur,

Je pars dans ce moment avec l'ambassadeur persan pour Téhéran, et j'ai l'honneur de joindre ici l'état des personnes qui m'accompagnent.

Déjà M. Trézel est parti pour le golfe Persique et M. Truilhier à Alep, pour remplir tous les deux les missions ordonnées par Sa Majesté. On n'a pas pu me donner des officiers d'un grade supérieur, ce que je regarde comme très-nécessaire, le but principal n'étant pas de former des soldats, mais des officiers de distinction qui, après, étendraient la connaissance de notre tactique.

J'emmène seulement deux missionnaires ; je n'ai pu en trouver davantage ; j'en ai écrit à

S. A. I. le cardinal Fetch et je lui en demande. Si je puis en recevoir, je m'attacherai à en faire passer dans le Candahar et chez les Usbecs, et à établir par ce moyen des relations intimes entre les missionnaires de Géorgie, de Perse et du Candahar.

Je n'ai pu emmener que deux jeunes de langue : un troisième, je dois le trouver en Perse. Cependant c'est seulement sur les lieux qu'ils peuvent se former et un jour être très-utiles pour suivre les vues de Sa Majesté. Ne trouveriez-vous pas à propos de m'en faire passer de ceux qui se trouvent à Constantinople; cette ville doit toujours leur être assignée pour les premiers principes, avant de se rendre en Perse où la langue turque est très en usage.

Il me manque trois drogmans.

A mon arrivée à Constantinople, les fièvres du pays ont attaqué presque toutes les personnes qui se trouvent avec moi, et il m'a été impossi-

ble de me mettre en route sans médecin; on m'a recommandé et j'ai choisi le Dr Salvatori, dont la réputation m'a paru bonne, il a servi comme officier de santé dans nos armées, il désire un traitement. C'est à vous, Monseigneur, à prononcer sur son sort; il fait un sacrifice en quittant son travail dans cette ville. Plusieurs de ces messieurs se mettent en route avec les fièvres. Les dépenses dans ce pays sont excessives et en même temps absolues, et pour en donner un exemple à Votre Altesse, comme les gens du pays s'entendent entre eux pour ne nous faire aucun quartier, j'avais fait un prix avec un Tartare de Bagdad, qui y retournait, et il devait me prendre avec lui un officier, mais bientôt, ici, on l'a intimidé et on l'a obligé de rompre son marché, puis j'ai dû surpayer une personne de ce pays.

Je ne pense pas devoir rappeler à Votre Altesse les présents que l'on destine pour le roi de Perse.

Je prie Votre Altesse de ne pas me perdre de vue, pour ses instructions, qui peuvent seules diriger ma conduite et assurer le succès de ma mission, que je ne devrai qu'à vous.

Je suis avec un profond respect, etc.

Etat des personnes composant la légation de France en Perse.

M. de Gardane aîné, premier secrétaire de légation.

M. Rousseau fils, deuxième secrétaire de légation, se trouvant à Bagdad; présumé en route pour Téhéran.

M. Lajard, troisième secrétaire de légation.

M. Jouannin, premier drogman, se trouvant à Téhéran.

M. Andréas Nerciat, jeune de langue, désigné par

S. Exc. le général Sébastiani comme deuxième drogman provisoire, se trouvant avec M. le capitaine Bontems au camp du prince Abbas-Mirza.

M. Joinnard, jeune de langue de l'école de Constantinople, attaché à la légation par S. A. S. le prince de Bénévent.

M. Tancoigne, jeune de langue de l'école de Constantinople, désigné provisoirement par S. Exc. le général Sébastiani.

M. Escalon fils, sujet recommandé par S. Exc. le général Sébastiani et désigné provisoirement pour remplir les fonctions de drogman.

M. Dupré fils, sujet recommandé par S. Exc. le général Sébastiani ; envoyé en mission à Bagdad avec M. l'ingénieur géographe Trézel, pour lui servir de drogman.

M. le Dr Salvatori, désigné provisoirement comme premier médecin-chirurgien de la légation.

M. Damade, missionnaire, aumônier de la légation, pris au couvent de Saint-Benoît, à Péra.

M. Frangopoulo, missionnaire, pris au couvent de Saint-Benoît, à Péra.

Officiers et sous-officiers.

M. Trézel, lieutenant, ingénieur géographe, aide de camp du général Gardane, envoyé en mission à Bagdad.

M. Bernard, Id.

M. Truilhier, capitaine du génie, envoyé en mission à Alep.

M. Lamy, capitaine du génie.

M. Bontems, capitaine se trouvant au camp du prince Abbas-Mirza.

M. Bianchi, capitaine du génie italien.

M. Fabvier, lieutenant d'artillerie.

M. Reboul, lieutenant d'artillerie.

M. Verdier, capitaine au 65e régiment de ligne.

Le sieur Finot, sergent-major audit régiment.

Le sieur Marchal, sergent audit régiment.

Le sieur Damron, Id.

Lettre adressée à S. Exc. le ministre des relations extérieures, le prince de Bénévent.

Téhéran, le 24 décembre 1807.

Monseigneur,

Je n'ai reçu aucune nouvelle de France ni de Constantinople depuis votre lettre du 21 juillet, en date de Dresde et à laquelle j'ai répondu le 6 août de Widdin. Je suis arrivé ici le 4 décembre. La route a été infiniment pénible et dangereuse. J'ai traversé une partie de la Turquie qui était incendiée et pillée par les Curdes. A Erzéroum, Youssouf-Pacha m'a reçu comme l'ami franc des Français.

Nous avons été très-bien accueillis à la cour de Téhéran. J'ai fait ratifier le traité dont j'étais porteur, le 20. J'ai fait un traité de commerce, analogue à ceux de 1708 et 1715, qui donne de plus l'île de Karek, après l'exécution de l'article 4

du traité d'alliance, et la liberté de religion dans toutes les villes où il y aura des consuls français. Je remets ces actes originaux à mon frere pour vous les porter. Il doit se mettre en route incessamment, une boîte d'or qui doit contenir le traité n'étant pas encore finie.

L'expédition des Indes est dans toutes les têtes, vu que dans ce pays-ci on aime extrêmement l'argent. Le prince Abbas-Mirza ne respire que la guerre, ainsi que ses frères. Mais les grands et la nation en général aiment le repos.

Je prépare tous les moyens de l'expédition des Indes. Des officiers sont sur les routes pour dresser des journaux topographiques, et d'autres vont bientôt former des soldats à notre tactique européenne.

A mon discernement, il me semble que cette expédition a besoin d'avoir un pied à terre en Asie, et d'avoir un quartier général en Syrie à tout événement, ainsi que d'être maitre de l'île

de Chypre et d'Alep, et surtout de Bir ou Beregik, sur l'Euphrate, à trente-cinq lieues d'Alep.

Je ne dois pas cacher à Votre Excellence que ce climat paraît contraire aux Français. Mon frère sera porteur du rapport que je fais faire au médecin de la légation à ce sujet. Les Français même témoignent du dégoût et il leur faudrait de très-gros appointements, et, malgré tout, tous soupirent après leur retour dans leur patrie.

Dans une de mes présentations à l'Empereur, il m'a représenté son vif désir de l'entreprise de l'Inde, mais qu'il ne pourrait s'en occuper tant que la Russie occuperait la Géorgie; qu'il espérait beaucoup dans la protection de Sa Majesté pour la ravoir. Nous sommes convenus que l'article 8 du traité ne serait exécutoire que quand l'article 4 aurait été exécuté, et ils ne peuvent effectivement faire aucun mouvement sans avoir fait la paix avec la Russie.

D'après mes instructions secrètes, je viens de

faire une convention pour vingt mille fusils qui sont payables à raison de trente francs la pièce. La totalité de la somme sera acquittée au moment même de la remise des fusils dans le port de Bender-Abouchcr, ou autre port du golfe Persique.

Le gouvernement ici est très-despotique. Quoique le Prince ait un pouvoir absolu sur la vie et les biens de ses sujets, il arrive rarement qu'il en abuse. Il est affable, bon militaire et aime à récompenser le mérite.

Il vient d'arriver ici un envoyé du prince Bokara. Quand je serai bien au fait de sa mission, j'aurai l'honneur de vous en informer.

A quelques lieues de Koï, M. Bernard, géographe, attaché à moi comme aide de camp, est mort de maladie. Il avait dessiné le terrain de Scutari à Bajézid, dernière ville de Turquie. Aussitôt que son collègue, M. de Trézel, qui est en mission, me reviendra, je le chargerai de rédiger ce

travail. Je ne cacherai cependant pas que ces dessins étant sur feuilles volantes, il puisse y avoir quelque chose d'égaré.

Le prince Abbas-Mirza nous a parfaitement reçus et, je puis assurer, comme l'ami franc des Français.

Sa Majesté a bien voulu me décorer de l'ordre du Soleil de première classe et conférer celui de seconde classe à MM. de Gardane, Rousseau et Lajard, secrétaires de la légation, à M. Jouannin, premier drogman, et à MM. les officiers Lamy, Bontems, Verdier, Bianchi, d'Adda, Fabvier et Reboul. Je viens prier Votre Excellence d'obtenir de Sa Majesté l'Empereur l'agrément de porter cette décoration. C'est une récompense pour ceux qui sont dans des pays aussi lointains, avec tant de peine, et pour ceux qui pourraient y venir.

Idées du général Gardane sur une expédition dans l'Inde par Delhi et Patna en traversant la Turquie et la Perse.

Envoyé le 24 décembre 1807.

Deux chemins conduisent à Delhi, celui de l'Euphrate et de la Mésopotamie. Par le premier chemin, qui est le plus difficile et le plus désert, après s'être assuré de l'île de Chypre et débarqué à Alexandrette, l'armée marcherait d'Alep (trente-sept lieues) à *Bir* ou *Berigik*, endroit où l'on préparerait d'avance les bateaux destinés à transporter sur l'Euphrate les munitions et les bagages. A côté c'est la forêt de Zemw où l'on trouverait des bois pour la construction des bateaux. On côtoierait alors l'une ou l'autre rive de ce fleuve. En prenant la rive droite on rencontrerait des Mahabits, peuple de brigands, et sur la rive gauche des tribus d'Arabes qui ne sont point à craindre.

Si l'armée passe sur la rive gauche ce serait à Bir où l'on traverserait ce fleuve. Les autres points plus convenables pour traverser sont *Anna*, *Hit* et *Telougé* qui est vis-à-vis de Bagdad et à deux journées.

De Bagdad l'armée marcherait en droiture par *Kermemchah*, *Ispahan* et *Jezd* pour arriver par le midi de *Kandahar* sur les rives du *Sind*, dont le prince, allié des Persans, se trouve à Tatta et nous est très-favorable, ainsi qu'on le voit dans le mémoire de M. Rousseau. J'ai chargé M. Rousseau de continuer de négocier avec ce prince et surtout l'engager à dissimuler avec les Anglais.

A Alep, l'armée pourrait se diviser en deux ailes : l'une prendrait la route de l'Euphrate, et l'autre celle de la Mésopotamie ; le rendez-vous serait toujours à Herat.

Et voyez à la fin l'itinéraire. D'Jezd à Herat. — Seconde route par laquelle on gagne plus tôt le Gange, — l'armée passerait toujours l'Euphrate

à *Bir*. De Bir (seize lieues) à Orfa. D'Orfa (quarante-cinq lieues) à *Mardin*. De Mardin (dix-sept lieues) à Gésiré, on suit la chaîne des montagnes de *Jioudi*, qui s'étend jusqu'aux environs du lac de *Wan* et qui est habitée par les *Nestoriens*, peuplades favorables aux Français, dont le chef pourrait donner un renfort qui irait jusqu'aux Indes. De Gésiré[1] on passe le Tigre sur un pont de bateaux pour entrer dans le Curdistan, et après huit à neuf jours de marche pénible dans des montagnes et des gorges on arrive sur le territoire de Sultanié et Casbin, d'où on marcherait sur Téhéran pour joindre le corps de Persans, organisé à l'européenne.

De Téhéran à Mesched, Hérat qui appartient aux *Afghans*, en guerre dans ce moment avec les Persans, lesquels supérieurs en force ont promis de remettre cette place à notre disposition deux

[1] Il existait à une demi-heure de Gésiré, au-dessous, un pont de pierres; il est ruiné.

mois avant l'ouverture de la campagne, et Sa Majesté l'Empereur y placera son quartier général. Ces deux villes doivent être fortifiées pour conserver des dépôts de munitions de bouche et de guerre. On va ensuite à *Candahar, Caboul, Peschavin*, qui est une position militaire, et on arrive ensuite à Lahore et Sirkind. Cette dernière ville serait le rendez-vous des troupes venant du *Sind.* S. Exc. le capitaine-général de Caën pourrait faire débarquer sur la côte du Sind 12 à 1,500 créoles de bonne volonté, ou des noirs commandés par des blancs qui se rendraient au quartier général par Jesselmere, pays des *Seiks;* c'est un point important et un peuple à ménager.

MOYENS D'EXÉCUTION.

Une armée de 40 à 50,000 hommes, dont 3 ou 4,000 cavaliers avec selles et harnais, est nécessaire pour cette exp dition où il ne faut

compter que sur des Français. La longueur du chemin, qui est de plus de mille lieues, le climat [1], surtout si l'on veut laisser des garnisons en arrière avec de l'artillerie comme à l'île de Chypre, *Bir, Mardin, Téhéran,* Hérat [2], *Caboul,* Peschavin, l'exigent.

Il serait à désirer d'avoir un bon nombre d'officiers de bonne volonté pour réunir à environ 30 ou 40,000 hommes de troupes persanes ou indiennes; le mois de mai est le temps qu'elles entrent en campagne.

Il serait heureux que cette armée fût composée en partie d'hommes du Midi; le climat de Perse est dangereux pour les Français. Le général qui commanderait cette armée y aurait toute l'autorité et devrait avoir pris son parti pour rester quelques années loin de sa patrie; un caractère

[1] Sur cet objet je joins un mémoire que j'ai demandé au médecin de la légation.

[2] Voyez à la fin l'itinéraire d'Hérat à Candahar.

franc et décidé; ce serait un grand avantage qu'il eût été déjà dans l'Inde.

La solde des troupes devrait être augmentée et tenir la main à ce que le compte particulier de chaque homme soit toujours en règle. Il serait nécessaire de faire précéder l'exécution par des inspecteurs aux revues et des commissaires de guerre qui s'occuperaient de subsistances et de faire rassembler le nombre suffisant de chameaux pour porter l'eau et les tentes absolument nécessaires en Asie, ainsi que tous les chevaux et les ânes qu'on pourrait trouver pour monter les soldats qui devraient continuer la route; les chameaux pourraient, dans les chemins difficiles, porter les canons.

Le pain coûte ici, les quatre quintaux de France, 40 francs; le riz, six sous la livre; la viande, elle, ne manquerait pas non plus; quant à l'eau-de-vie, il serait bon à l'avance d'en avoir fait rassembler d'Ispahan; elle vaut quarante-cinq sous

la bouteille; le sel partout à bas prix; il y a du vinaigre, mais, s'il en manque, on peut le remplacer par des plantes acides dont on fait un grand usage dans ce pays.

Voilà mon premier aperçu; je pourrai m'étendre davantage quand je connaîtrai le résultat de la mission que j'ai donnée à deux officiers pour connaître la route du Sind.

Dans ce moment où nous n'avons aucune nouvelle, les nouveaux troubles de la Turquie donnent l'idée d'une expédition dans la Mésopotamie en débarquant 10 à 12,000 hommes à Alexandrette, dont une partie de suite occuperait *Alep, Bir, Mardin,* Bagdad et Bassora. Elle aurait le but d'assurer avec le temps le golfe Persique et *Mascate*, et donnerait une nouvelle route à notre commerce. On trouverait dans le pays des Sciabes beaucoup de bois pour construire des bâtiments, qui pourraient même, le long des côtes de la mer des Indes, aller jusqu'à *Guzarate;* d'après les

notes de M. Rousseau, cela serait facile, le climat est bon en Mésopotamie.

On a construit à Bender-Boucher de mauvais bâtiments, et avec des dépenses triples de ceux qu'on achète aux Anglais à Bombay; on a dû ensuite les envoyer à ces ports afin de les doubler en cuivre à cause de l'action destructive des eaux du golfe Persique.

ITINÉRAIRE DE YEZD A HÉRAT.

On compte d'Ispahan à Yezd neuf journées de caravane.

1° D'Yezd à Endjirek	6 heures.
2° D'Endjirek à Kharounak	6
3° De Kharounak à Saken, désert	14
4° De Saken à un caravansérail *dit* Hadji-aga-Baba, désert	7
5° De Hadji-aga-Baba à Poucht-badam ...	7
6° De Poucht-badam à Roubat-Sengui ...	14
7° De Roubat-Sengui à Kulmèrz	14
A reporter...	68

	Report...	68 heures.
8°	De Kulmèrz à Roubat-Chah-Abbas....	7
9°	De Roubat-Chah-Abbas à Tchihardih..	12
10°	De Tchihardih à Dih-Muhammed.....	10
11°	De Dih-Muhammed à Serdj...........	7
12°	De Serdj à Buchrouïé................	7
13°	De Buchrouïé à Rubat-Chour.........	7
14°	De Rubat-Chour à Thoun............	7
15°	De Thoun à Kelati-Goun-Abad.......	8
16°	De Kelati-Goun-Abad à Douminè-Goun-Abad.........................	6
17°	De Douminè-Goun-Abad à Bimourg...	6
18°	De Bimourg à Zouzèn................	12
19°	De Zouzèn à Niazabad...............	7
20°	De Niazabad à Tchah-Dekkal.........	8
21°	De Tchah-Dekkal à Nilègoun.........	8
22°	De Nilègoun à Tchah-Kèbouteri......	5
23°	De Tchah-Kèbouteri à Gourïan.......	5
24°	De Gourïan à Chekiban.............	5
25°	De Chekiban à Hérat...............	6
	Total des heures du chemin.....	201

ITINÉRAIRE D'HÉRAT A CANDAHAR.

1° D'Hérat à Ziaretgah	3 heures.
2° De Ziaretgah à Gour-Sèfid	4
3° De Gour-Sèfid à Beïaban	6
4° De Beïaban à Khouseb	6
5° De Khouseb à Gueïmek	4
6° De Gueïmek à Ab-Guil	5
7° De Ab-Guil à Cherbakhch	6
8° De Cherbakhch à Guèranèÿ	5
9° De Guèranèÿ à Guermab	4
10° De Guermab à Bekwa	6
11° De Bekwa à Kasr-Dilaram	5
12° De Kasr-Dilaram à Djouï-Ibrahimi	4
13° De Djouï-Ibrahimi à Chourab	6
14° De Chourab à Hauwz-Mèdèd	7
15° De Hauwz-Mèdèd à Guerechk	7
16° De Guerechk à Kouchk-nokoud	6
17° De Kouchk-nokoud à Achikan	6
18° D'Achikan à Hauwz-Khoubi	4
19° De Hauwz-Khoubi à Candahar	3
Total des heures du chemin	97

Le pays est habité par des tribus d'Afghans qui demeurent sous des tentes.

Constantinople ou Trébizonde pourraient être aussi un point de débarquement, l'itinéraire ci-joint indique la route de Constantinople; quant à celle de Trébizonde, l'armée pourrait se séparer en deux : une partie venir à Tauris par Kars, l'autre par Gruas où passerait le gros train.

ARMÉE PERSANE.

L'état militaire est sans considération.

Force militaire. En infanterie, 60,000 hommes. (Cette armée est la moins estimée.) — En cavalerie, 144,000 hommes. (Ceux du Khorasan sont les plus estimés.) — En artillerie, 2,500 hommes.

Un *Khan* commande 8 à 10,000 *sultans;* un sultan commande une centaine d'hommes, un elli-bachi 50 hommes et un bachi 10 hommes.

Le soldat. La durée de son service n'est point

réglée, il reçoit par an quinze louis; il a quelques priviléges, comme de ne rien payer pour ses champs. On lui donne par jour une livre de pain qui lui est fournie par le *Khan,* lequel fait envoyer chez lui un four; ce four est un trou rond qu'on fait en terre, souvent avec une plaque circulaire en fer sur laquelle on étend la pâte.

Infanterie. Les armes des fantassins sont très-lourdes; ils ont au moins un cheval pour deux hommes; le gouvernement fournit une ration d'orge; les fantassins de l'Azerbizan et de l'Irak ont des fusils à mèche et très-mal montés; la plupart ont au bout du canon une longue fourchette à charnière sur laquelle ils appuient l'arme pour ajuster.

En marche, ils ont leurs bagages, vivres, tentes au milieu eux.

Au combat ils avancent en tirailleurs, souvent sur un rang, et quelques-uns tirent assez bien, surtout avec les fusils à fourche.

Cavalerie. Chaque cavalier amène son cheval. Chaque tribu, c'est-à-dire diverses familles réunies par les mœurs, coutumes, langages, sous l'autorité d'un seul chef, doit fournir tant de cavaliers. Ils ne sont point payés également ; les chevaux sont assez bons ; un seul bridon pour les conduire.

Ils sont armés de longs fusils, de boucliers de dix-huit pouces de diamètre ne parant point la balle ; les Turcomans font encore usage de flèches, quelques-unes très-légères. Ils ont de bons sabres.

Au combat, la cavalerie ne garde aucun rang et se place sur plus ou moins de profondeur, comme elle se trouve, marchant à l'ennemi au galop par troupes sans ordre ; si l'ennemi s'ébranle, bon ; s'il résiste, ils fuient au grand galop en tirant leurs coups de fusil par derrière.

Le *ferrage* des chevaux : des fers plats ; chaque homme doit payer le ferrage de son cheval.

Artillerie, attachée avec des bœufs; le personnel est choisi parmi les hommes les plus adroits.

Le matériel est fondu à Ispahan, à Chiras, à Tauris et à Mesched; à Tauris ils ont une des vingt pièces prises sur les Russes; elles sont en mauvais état et sans coffret.

Ils ont des pièces de tout calibre, répandues à Érivan, à Ruht et sur les bords de la mer Caspienne; à Téhéran, une trentaine hors de service, à Mesched et sur quelques points du golfe Persique. Les caissons ne contiennent que vingt ou trente coups; on y attèle un bœuf.

Les boulets les plus passables sont ceux des Russes, ramassés après des affaires ou pris dans des villes; on en fabrique dans le Mazendéran, mais si grossiers et si mal fondus que, couverts de soufflures et remplis de graviers, ils déchirent les pièces et que le plus souvent ils éclatent en sortant.

Des chameaux portent des fauconneaux de 1/2,

très-courts, lesquels posent sur un pivot placé sur le devant de la bosse du chameau; le canonnier est sur une selle placée par derrière la bosse. D'un main il dirige le chameau, il va au trot à l'ennemi; à un signal, le chameau s'accroupit; le coup parti, il se retire, et avance ou fuit suivant les circonstances. Le coup qui doit être à portée du fusil ordinaire est de très peu d'effet; la moindre blessure rend le chameau indomptable.

Le canonnier a une mèche pendue à son côté à droite, et à gauche du chameau sont deux sacoches avec balles et poudre.

Ils ne connaissent ni l'étoupille ni la lame à fer.

Poudre: est aussi imparfaite que les boulets; les matériaux sont mal mélangés; aussi, pour amorcer, les Persans se servent de la poudre d'Europe.

Habillement. Les Persans ne connaissent pas l'uniforme.

Fourrage. Ils ignorent ce que c'est que de rassembler du fourrage. Ils ne conservent dans les

campagnes que de la paille hachée, et les campagnes, l'hiver, fournissent dans les villes. Aussi ne faisant point de magasin, ils n'entrent en campagne que quand il y a de l'herbe. Au mois de juin et au mois de septembre ils rentrent chez eux.

Hôpitaux. Il n'en existe point; dans les camps, seulement, quelques barbiers (c'est un état de père en fils) qui saignent; ils font fonctions de chirurgiens.

Revues. Une, en entrant au camp au mois de ma ;i l'autre, de congé en septembre. La revue se passe, le souverain ou le prince dans sa tente, les troupes à sa gauche, et elles défilent par un appel de leur nom par un officier. Un autre officier répond : il est prêt. On les paye individuellement par semestre.

Camp. Aucun ordre. La nuit, aucune garde avancée. Les canons à la tête du camp, les chameaux dans un quartier séparé à une lieue ou

deux du camp. En avant et tout au chemin que l'on doit tenir, se trouvent les ministres et grands qui doivent toujours suivre ; en avant des tentes des grands se trouve le marché qui suit toujours le camp. Il est composé de boulangers, tailleurs, selliers, fruitiers. Au devant sont deux arbres de justice surmontés d'un drapeau rouge. Autour de cette disposition se trouvent campées les troupes par tribus; les chevaux sont attachés autour des tentes qui sont placées sans aucun ordre.

Les Persans traînent après eux leurs tentes et leurs richesses.

Les princes, seuls, ont à leur suite leurs femmes.

Vers le soir on commande ceux qui doivent être de garde la nuit autour de la tente du souverain ou du prince ; d'ordinaire elle est composée de 500 hommes ; en outre, les personnes attachées au souverain ou au prince ont un certain nombre de personnes qui ont un service réglé.

Les sentinelles se répondent toute la nuit : *Êtes-vous prêt?*

Plans. Point de plans ; seulement chaque village entouré de murailles de terre assez élevées et flanquées de tours avec banquettes et créneaux. Leurs villes ont des fossés.

Téhéran, seul, a devant chaque porte, à 200 ou 300 pas, une tour en terre avec un réduit maçonné en terre. Un fossé assez profond dont aucune partie n'est vue de la place.

Le soldat persan est sobre, obéissant, supporte les fatigues et a besoin d'être conduit et d'exemple.

La justice se rend par les grands, les vizirs, les chefs de tribus. Sa Hautesse souvent la rend elle-même au *Sélam* (c'est-à-dire salut), espèce de parade journalière à laquelle tous les grands doivent assister vers le midi.

Marine. Aucune.

Notes sur certains détails faisant suite aux idées sur une expédition dans l'Inde, adressées par le général Gardane, le 24 décembre 1807, à S. Exc. le Ministre des relations extérieures.

EXPÉDITIONS PAR TERRE. — Les troupes devraient quitter *Alep*, vers le commencement de mars ; il y a cinq journées d'*Alep* à *Bir*, sur l'Euphrate, puisqu'il n'y a plus de froid à craindre.

De *Bir* on pourrait descendre l'Euphrate jusqu'à *Bagdad* et même par le *Chat-el-Arab*, par Bassora, *Bender-Boucher*, *Chiraz* et *Yezd;* cette route est impraticable aux canons et aux gros trains. Aussi, comme on l'a vu dans le premier mémoire, on pourrait se rendre à *Ourfa, Merdine, Djeziré*, Hamadan, point de partage des routes du *Khorassan* et de l'*Irac*. On emploierait d'*Alep* à l'*Indus* de sept à huit mois.

Par *Trébizonde,* la mer Noire n'est nullement

dangereuse ni incertaine, après l'équinoxe du printemps, jusqu'en novembre. Il faudrait se trouver en mesure de quitter la Turquie d'Europe à la fin de *mars*, de là sur l'Indus, une partie par *Erzeroum*, *van Hamadan*, *Yezd* et *Hérat ;* et une autre partie par *Tauris*, *Téhéran*, le *Khorassan* et *Hérat ;* de *Trébizonde* à l'*Indus* de cinq à sept mois.

Les journées de marche seraient de cinq lieues et par corps de 10,000 hommes au plus.

Que tout le monde puisse avoir une monture quelconque ou au moins une bête de somme pour deux hommes; on aurait de petites tentes pour huit à dix hommes; il serait passé une indemnité aux officiers et chirurgiens-majors pour l'achat de la leur.

Il serait nécessaire, à cause de la grande fraîcheur des nuits, que chaque soldat eût une capote ample d'un bon drap et chaud. Le *Mazandéran*, le *Kurdistan* et plusieurs autres provin-

ces de Perse en fabriquent à assez bon compte.

Chaque homme aurait toujours pour trois jours de biscuit, et comme les cours d'eau et citernes sont quelquefois distants de plus d'une journée d'étape, il aurait en outre toujours un fort bidon rempli d'eau et d'eau-de-vie, ou un matara, espèce de bouteille de cuir commune dans ce pays.

Dans les mois de juin, juillet et août, on marcherait de nuit, et l'on s'arrêterait vers les 7 heures du matin.

SUBSISTANCES. — Il faudrait pourvoir abondamment tous les endroits par où marcheraient des corps, notamment la ville d'*Hamadan*, vu ses débouchés sur les autres points.

Avoir attention de dépêcher beaucoup à l'avance et au plus loin que possible, pour s'assurer d'autres magasins.

On laisserait en arrière quelques troupes de réserve, chargées de donner main-forte au be-

soin, pour reformer de nouveaux magasins.

Il faut avoir un corps du train des vivres bien augmenté de la proportion en *Europe*. Les charretiers seraient tous armés de fusils avec baïonnettes : on se servirait néanmoins des hommes du pays pour conduire les chariots. Un homme peut soigner six bœufs ou buffles. Il faudrait payer ces conducteurs.

Chaque régiment aurait un nombre de chariots suffisant pour porter trois mois de biscuit et on conduirait le plus de bestiaux possible.

Il y aurait de plus au quartier général un fort équipage de transport chargé de farines, biscuits, etc.

Il faudra beaucoup soigner les chevaux et autres bêtes de somme, ou s'arranger pour les renouveler chaque année, vu la grande chaleur ; quant aux harnais, ils ne dureront guère plus.

Ces peuples n'entendent rien aux subsistances, et plus ils vont en avant, moins ils y pensent.

On doit s'attendre d'ailleurs que les habitants fuiront tous, et que l'on ne trouvera que des ruines.

On tirerait, de *Bagdad* et de *Bassora*, du riz, du blé, de l'orge, du bétail, des dattes et de l'eau-de-vie de dattes. Hamadan et Yezd, etc., seraient en Perse les dépôts généraux.

On pourrait faire de l'eau-de-vie de vin dans l'Irac.

Asterabad serait un point de grandes ressources pour la route du *Khorassan*, si la Russie consentait à y envoyer des approvisionnements d'*Astracan*. La navigation de la *mer Caspienne* peut se faire en toute saison ; mais la plus favorable pour venir d'Astracan aux côtes du *Mazenderan* est depuis mars jusqu'en octobre.

Il faudrait rassembler dans les villes une grande quantité de paille hachée. Tout autre fourrage manquerait souvent.

Autant que possible on délivrerait par homme

une drachme d'eau-de-vie, et deux dans l'hiver et la saison des pluies, une livre et demie de viande, une livre et demie de pain et en outre des légumes secs.

Les vivandiers et vivandières des corps recevraient une demi-ration.

Le pain biscuité se conserverait le plus que possible pour l'occasion, et on délivrerait, par homme, pour quatre jours de farine, le soldat pouvant faire facilement son pain à la manière du pays.

Chaque régiment aurait aussi son train de transport qui porterait des bottes ou des souliers, et quelques effets de petit équipement; et, pour les réparations et les remplacements, des caisses de canons de fusil, de batteries et garnitures de fusil. Le fût du fusil se ferait dans le pays.

Le *Quilan* et le *Mazanderan* sont couverts de forêts, d'où l'on tirerait tous les bois nécessaires pour la construction des voitures de transport

et d'artillerie. Il y a des chênes, des érables, des ormes, des platanes, etc. M. *Fabvier* a employé à *Ispahan* cette dernière espèce de bois qui lui a paru présenter le plus d'avantages; dans la plus grande partie de la Perse, les autres espèces ne parviennent pas à un volume assez considérable pour pouvoir être employées au gros charronnage.

Habillement. — Il n'y a point d'autre drap en Perse, que ces espèces de feutres bruns du *Mazanderan*, dont on ferait de larges capotes. On trouverait, en étoffes de coton, tout ce qui serait nécessaire pour le reste de l'habillement.

Le cuir d'Europe se sèche et se coupe vite dans ce pays. On pourrait adopter la chaussure du pays qui est fort souple au pied.

Si la chapellerie ne pouvait être facilement renouvelée, on adopterait le bonnet persan.

Artillerie. — Un grand point dans ce pays sera l'artillerie. Sur trois canons il faudrait avoir

un obusier de 5 pouces 6 lignes, ou un mortier qui serait plus léger, porté sur des affûts de pièces. Un chameau peut en porter deux. Avoir aussi des affûts à traîneaux, ne serait-ce que pour épargner les affûts. On doit porter des jantes et des rayons, mais bien observer que, par la chaleur, le bois se resserrera.

On tirerait le canon avec des bombes ; on peut fondre dans le pays ; on y ferait aisément des canons à noyaux sans forer.

Quant aux pièces de siége, on les fondrait sur les lieux, dans les cantonnements, devant la place que l'on voudrait attaquer. La matière serait portée à dos de chameau. Un chameau porte de 3 à 4 quintaux. Le cuivre se tire de Bagdad. Il vient des mines d'*Argana-maden.*

On porterait avec soi la poudre pour une campagne. Par suite la fabrication de ce pays pourrait être augmentée et perfectionnée. Le salpêtre est bon et très-abondant.

Les approvisionnements en boulets pourraient se faire dans le Mazenderan, si l'on y perfectionnait l'exploitation des mines de fer qui paraissent abondantes et qui se trouvent aux environs d'*Amol*, et dans le district de *Nour* à 35 lieues de Téhéran ; le bois y est en quantité.

RIVIÈRES. — Il serait facile d'établir ici des pontons ; le passage des rivières aurait peu de difficultés dans la Perse et l'*Afghanistan*, parce qu'elles sont torrentueuses et en petit nombre, mais, au delà, il paraît que ces passages deviendront plus fréquents et plus difficiles, parce qu'il ne faut pas s'attendre qu'elles s'écoulent aussi vite après les pluies ou les fontes de neige, qu'en Europe.

Il faudrait éviter de loger les troupes dans les villes ou villages ; et d'après les mœurs des Persans, on ne pourrait défendre assez sévèrement de s'introduire, sous quelque prétexte que ce soit, dans l'intérieur des maisons, ainsi que

de recommander de respecter leur religion.

Hôpitaux. — Les hôpitaux seulement pourraient être établis dans les villes. Tout homme qui perdrait quelque membre, recevrait en plus *deux cents francs*, pour lui faciliter les moyens de transport.

Finances. — Il ne faut pas penser à faire contribuer ce pays ; mais dans les occasions pressantes, Sa Hautesse pourrait fournir de l'argent que l'on s'engagerait par un traité à rembourser.

Ne jamais s'en tenir à tout ce qu'on promettra dans ce pays, mais avoir de la force pour réprimer leurs protestations. Ne croire jamais aux renseignements des gens du pays et s'attendre que, là où un cheval peut passer, ils vous assureront que tout passe.

Pour des intelligences. — En *Asie,* tout se fait avec de l'argent. On pourra se servir des *Guèbres* qui sont fidèles, des Arméniens et des Juifs ; il y en a de riches, et ces premiers ont la facilité

de se mêler au milieu des Asiatiques sans être connus.

Espèces de troupes. — Infanterie, artillerie légère et dragons avec fusils et baïonnettes.

Personnel. — Pour cette expédition, les hommes devraient avoir passé au moins vingt ans.

Payer les soldats par mois. La paye devrait être portée de vingt à trente sous par jour, et en proportion pour chaque grade. On donnerait six mois d'avance, avec la facilité d'en laisser une partie en France. Cette paye ne commencerait à courir que du moment où l'on toucherait l'*Asie*.

Pour donner de l'émulation, on accorderait une haute paye par mois à cinq sous-officiers et à cinquante hommes par bataillon.

Les années compteraient double; on donnerait l'espérance de former des colonies.

Le généralissime serait revêtu de pouvoirs pour récompenser lui-même. Sa Majesté aurait la bonté

de lui confirmer toutes les promotions jusqu'au grade de général de brigade inclusivement.

EXPÉDITIONS MARITIMES. — On peut quitter l'*Ile de France* vers le mois d'août et de septembre pour venir dans le *golfe Persique* ou dans le Guzurate; et l'on arriverait sur la côte de Perse, dans la saison la plus saine, qui comprend les mois de décembre, janvier et février.

Les Anglais peuvent quitter l'*Inde*, et jeter du monde au *golfe Persique* dans le temps que nous appelons l'hiver en Europe, vu que pendant les trois mois de pluie, c'est leur mauvaise saison, et que c'est le vent du nord qui souffle. Il commence à *Bombay*, en même temps que ces pluies, le 15 de mai, et finit vers le 15 septembre. Pendant ce temps, les bâtiments qui veulent venir à *Bassora*, sont obligés de faire un voyage méridional (souvent de passer la ligne) et de se diriger vers l'Afrique, jusqu'à ce que le vent de terre puisse les faire remonter à l'île de *Socotora*, puis à *Mascate*

et enfin à *Bassora*, ce qui demande deux mois et demi ou trois mois.

Du 15 septembre jusqu'au mois de mars, dans le temps de l'*hiver ailleurs*, c'est le vent du sud qui règne et l'on vient de *Bombay* dans le golfe Persique en six semaines environ.

Au Bengale les pluies tombent dans les mois d'octobre, novembre, décembre et janvier, comme dans les autres parties de l'Inde. Ces pluies sont si abondantes, qu'il faut pendant ce temps se cantonner, les chemins étant gâtés. L'hiver de l'*Inde* n'est pas froid; mais les nuits et les matinées sont fraîches.

A *Bagdad*, il pleut en janvier, février et pendant la moitié de mars.

En Perse, la mauvaise saison commence en septembre et continue jusqu'au 15 avril.

Mais, dans ces deux pays, la nature du sol et du climat permettrait, si l'on ne pouvait perdre du temps, de voyager dans la saison des pluies.

Il n'en faut excepter que les provinces du *Guilan* et du *Mazanderan*, malsaines toute l'année, mais particulièrement depuis juillet jusqu'en novembre; d'ailleurs elles n'offrent guère que des sentiers dans les bois fangeux et très-fourrés.

Des troupes de Perse. — Elles peuvent se monter à 180,000 hommes, dont 70 à 75,000 qu'on appelle troupes impériales (*kouchoumi accabi*) payées par le trésor impérial. Le reste appelé troupes de provinces, réparties sous le commandement des différents princes, sont payées par le trésor de ces gouverneurs, dépendent d'eux et sont plus particulièrement destinées à garder ces provinces, lorsqu'il y a une attaque dans quelques-unes d'elles. Le roi y envoie une certaine quantité de ses troupes impériales pour soutenir les troupes de la province, et le trésor du roi y fournit.

Les troupes, en général, sont très-mal payées par l'esprit d'avarice de cette cour et des grands.

Statistique de la Perse. — La surface de ce pays actuel borné par la ligne de Yezd et de Mesched peut avoir de 40 à 45,000 lieues carrées.

Sa population au plus peut être de 9 millions d'habitants.

Ses revenus de 2 millions de tomans (40 millions de francs).

Les sujets doivent environ un dixième de leurs revenus, soit en argent, soit en nature; le hakim (chef du village) change les revenus de nature en argent suivant le prix des temps, et cet argent rentre au trésor du roi.

On pourrait estimer à un million de tomans (20 millions de francs) les objets en nature fournis à la cour par les provinces et qui ne sont point compris dans ce calcul, ainsi que les impôts et les exactions dont les gouverneurs desdites provinces surchargent le peuple.

Quant au trésor particulier de Sa Hautesse, il doit être très-considérable, et on ne voit pas où il

aurait pu être dissipé. Il fut formé par Nadir-Sha et les successeurs Zends de Kerim-Khan, et par Aga-Muhamed-Khan, Kadjar, prédécesseur du roi régnant, tous habiles et avares. Kerim-Khan doit en être excepté, parce qu'il avait un caractère généreux et qu'on ne trouva, à sa mort, dans son trésor, que 750,000 tomans d'alors, ce que l'on peut évaluer à près de 3 millions de francs.

Lettre du général Gardane à Sa Hautesse Feth-Ali-Sha.

11 février 1808.

Le courrier persan expédié de Constantinople m'a apporté des dépêches de mon Gouvernement.

Sa Majesté Napoléon le Grand s'attendait à

voir cesser la guerre entre la Perse et la Russie, du moment où il serait connu de Votre Hautesse qu'il avait consenti à faire la paix avec cette puissance. Sa Majesté déclare qu'il n'a rien été stipulé de relatif à la Perse dans le traité conclu à Tilsit; jusqu'à cette époque, non-seulement le traité d'alliance entre la France et la Perse n'était pas ratifié par Votre Hautesse, mais ne pouvait pas être connu à Téhéran. Sa Majesté n'ayant donc aucune donnée positive sur le cours futur de ses relations avec la Perse, n'a pas dû mettre en avant auprès de la Russie des liens qui n'étaient point encore consolidés. Mais Sa Majesté, sans attendre la nouvelle de cette ratification, me charge de donner à Votre Hautesse l'assurance que, dans l'état actuel de ses rapports avec la Russie, cette puissance cherchera à devenir l'amie de tout Empire allié avec la France. Sa Majesté m'autorise en même temps à interposer la médiation de la France entre la Perse et la Russie, pour que les

négociations qui auront lieu à Téhéran, entre le vizir de Votre Hautesse et un ambassadeur russe, prennent le cours le plus favorable aux intérêts de votre Empire, qu'il regarde comme les siens. Sa Majesté exprime le désir formel et sincère que ces négociations amènent la conclusion d'un traité de paix qui soit aussi honorable que l'exige la considération due à l'Empire persan.

S. M. Napoléon le Grand m'annonce que l'Europe entière s'arme pour réprimer la tyrannie et la violence des Anglais. Leur conduite atroce à l'égard des Danois a excité la plus vive indignation. Le Danemark, malgré ses revers, continue la guerre contre eux pour venger son honneur. La Russie et le Portugal arment leurs ports et les ferment aux vaisseaux anglais. La Suède, qui avait été leur alliée, va se déclarer leur ennemie. L'Espagne fait des préparatifs immenses pour seconder la juste vengeance de la France. Les États-Unis d'Amérique, blessés et

lassés de l'insolence de l'Angleterre, lui ont déclaré la guerre et poursuivent déjà ses vaisseaux jusque dans les mers des Indes. La Chine ne pouvant obtenir une réparation pour un meurtre commis par des Anglais, dans un de ses ports, s'est décidée à se faire justice par la voie des armes. Toutes les échelles de la Turquie, dans les mers d'Europe et sur les côtes d'Afrique, sont interdites aux bâtiments anglais. Plus les mesures prises contre l'Angleterre seront générales, plus elles tendront à rapprocher l'époque de la paix maritime. S. M. l'Empereur ne peut se persuader que dans le monde entier la Perse reste seule ouverte aux Anglais. Sa Majesté, se reposant sur les assurances données à plusieurs reprises par Votre Hautesse, a lieu de s'attendre qu'Elle va prendre également des mesures de rigueur contre l'Angleterre, dont la perfidie lui est bien signalée. S. M. l'Empereur demande que tout commerce cesse entre la Perse et l'Angle-

terre, que tous les agents, tous les facteurs de cette nation soient exclus des villes et ports de l'Empire, que toute la correspondance entre l'Angleterre et les Indes, par le territoire persan, soit interceptée. S. M. Napoléon le Grand compte que le premier courrier expédié par son ambassade à Téhéran lui apportera la nouvelle que Votre Hautesse a pris ces mesures qui sont conformes aux intérêts de son Empire persan, au vœu et à l'exemple de toutes les nations. Je supplie Votre Hautesse de vouloir bien me faire connaître ce que je dois annoncer à ma cour relativement à ces demandes. M. Bontems, qui est prêt à partir pour Paris, se mettra en route aussitôt l'arrivée de la réponse que je sollicite de Votre Hautesse.

Traduction de la réponse de S. H. l'Empereur de Perse à la dépêche de S. Exc. M. le général Gardane, écrite le 13 *février* 1808.

N. B. — Après les formules et les compliments d'usage, Sa Hautesse exprime toute sa satisfaction des soins et de l'empressement que le général Gardane a mis à lui communiquer les intentions de Sa Majesté impériale et royale; elle lui déclare combien elle est pénétrée de la vérité, du dévouement et de la sincérité de Son Excellence dans tous ses rapports avec la cour de Perse. On n'a pas cru nécessaire de traduire ce long préambule, et l'on a dû passer sur-le-champ aux objets importants que contient cette réponse.

. . . .

« L'exposition que vous nous avez faite des intentions de S. M. I. Napoléon, notre très-

illustre et très-honoré frère (*que son règne soit éternel!*), qui désire que la guerre cesse entre les troupes de Perse et les Russes, et que Votre Excellence, agissant de concert avec les ministres de ce trône, s'occupe à Téhéran même de la conclusion d'un traité de paix avec le ministre plénipotentiaire de l'Empereur de Russie, a fait briller à nos yeux d'un éclat égal à celui du soleil au milieu des cieux, l'amitié et l'affection de Napoléon le Grand pour nous et notre trône impérial.

Nul doute, nulle obscurité dans ce que ces deux gouvernements d'éternelle durée donnent des ordres d'une conformité frappante, et qu'ils soient compagnons de bonne et de mauvaise fortune. Nous avons la preuve éclatante des bonnes intentions de notre auguste frère; et ses soins constants pour les intérêts de nos États, leur pureté et leur droiture nous sont assez connus. Aussi sommes-nous persuadé que l'alliance et l'amitié des deux

gouvernements, se fortifiant de plus en plus, dureront jusqu'au jour du jugement.

« Quant à l'interruption des rapports de la Perse avec les Anglais, Votre Excellence doit être instruite que, du jour même où l'union de nos deux trônes sublimes a eu lieu, l'on a fermé toute voie de communication entre les Persans et les Anglais; et notre ambassadeur qui avait été envoyé aux Indes, rappelé par nos ordres, est de retour en cette capitale. De plus, tous les Anglais, qui se trouvaient sur le territoire et dans les ports de notre domination, ont été chassés et renvoyés.

Nous ne doutons donc pas que vous ne fassiez connaître cette réponse aux ministres du cabinet de France, par le moyen de M. Auguste Bontems, dont vous avez demandé l'expédition prochaine, et qui, après avoir pris congé de cette cour impériale, doit bientôt partir pour la France, etc.

« Écrit dans le mois de Gul-hidjètul-Haram, an 1222 de l'hégire (17 février 1808). »

Traduit par le soussigné, premier interprète de la légation impériale et royale près la cour de Perse.

Téhéran, 20 février 1808.

Signé J.-M. JOUANNIN.

Lettre adressée à S. Exc. le Ministre des relations extérieures, Mgr de Champagny.

Téhéran, le 18 mars 1808,
par la voie de Bagdad.

Monseigneur,

J'ai l'honneur d'envoyer à Votre Excellence les duplicata des dépêches qui ont été confiées à M. le capitaine du génie Bontems, parti d'ici pour

Paris, le 25 février, par la voie d'Erzéroum et de Constantinople. Je profite d'une occasion pour faire passer ces paquets à Bagdad d'où ils seront portés à Constantinople par les Tartares de Suleyman-Pacha. Je me réserve d'expédier dans une quinzaine de jours un courrier pour adresser à Votre Excellence la reconnaissance que M. le capitaine du génie Truilhier a faite de la route d'Alexandrette à Téhéran par Alep, Bagdad, etc.

Envoyé copie de la lettre de Son Altesse.

L'itinéraire de M. Bianchi,

Le travail de M. le capitaine Truilhier.

A Tauris, le militaire marche, le Chahzadé m'a écrit et il me paraît content de MM. les officiers. On travaille à Ispahan pour l'artillerie, et je préfère cet endroit à Tauris, vu qu'il est plus près de l'Indus.

J'ai écrit à Votre Excellence dans le moment où l'on parlait d'une rupture avec le gouvernement ottoman, que l'on supposait d'accord avec les Anglais, que les Persans restaient leurs ennemis naturels ; ils sont bien placés pour une irruption et ils convoitent toujours Bagdad, ville qui fut remise aux Turcs par Chah-Sefi, successeur d'Abbas le Grand (Chah-Abbas) ; ils se trouvent avoir plusieurs de leurs saints enterrés sur le territoire de Bagdad, et c'est à un tel point que la plupart des grands Persans, on les porte pour les enterrer dans les villages près de Bagdad, soit à Iman-Moussa (à une demi-heure de Bagdad), Iman-Ali, Iman-Houssein (appelé aussi Kerbella).

Dans le plan de campagne que j'ai eu l'honneur d'adresser à Votre Excellence, je parle de faire porter un corps de l'Ile-de-France qui se dirigerait sur *Jesselmere,* et que cet endroit devrait être mis en très-bon état, ainsi que d'y as-

sembler des vivres et des munitions; ma raison, c'est que peut-être M. le général commandant se déciderait à faire continuer, en avant sur le Gange, la marche de ses troupes qui deviendraient sa droite, tandis qu'il attirerait avec sa gauche le plus que possible les forces de l'ennemi en avant de Delhi, en tirant vers Calcutta; il doit s'attendre à trouver l'air très-mauvais.

A Mardin réside le chef des Nestoriens, patriarche qui y a son couvent; les Nestoriens sont courageux comme des montagnards et habitent ces montagnes difficiles qui s'étendent au-delà de Mardin vers la Perse. Il est à croire que leur chef et eux n'aiment pas non plus les Turcs.

Tout autour de la Perse, aucun pays n'est l'ami des Persans, mais eux cependant sont les plus puissants, ayant, dans ce moment, de l'ensemble; avec Bokra, ils sont en paix; ceux-ci, quoique soumis, restent leurs ennemis véritables, la ville de Merw reconnaît Feth-Ali-Chah. Les

Afghans sont en troubles et en guerre avec les Persans ; sans cela, le lendemain de mon arrivée à Téhéran, j'eusse envoyé un officier par Hérat pour reconnaître ce pays.

Les Mahrattes : Holcar a bien fait sa paix depuis plus d'un an, on dit même qu'on la lui a faite avantageuse, parce qu'on le craint toujours; il peut avoir jusqu'à 90,000 chevaux; on pense qu'il reste leur ennemi secret, son caractère guerrier devant lui rappeler le mysore qui les rendait puissants.

Pour moi, je ne puis pas encore concevoir comment les Russes ne sont pas venus à Téhéran et mon avis est que ce qui pourrait arriver de plus heureux aux Persans, ce serait qu'ils tombassent absolument sous l'influence française.

Les provinces de la Perse sont entre les mains des enfants de Son Altesse ; ils sont tous divisés de sentiments, et ce qu'on peut assurer, c'est qu'il existe deux partis bien distincts, l'un pour Abbas-

Mirza, l'autre pour Muhamed-Ali-Mirza, à Kermancha.

Quant à Abbas-Mirza, je pense que son penchant est pour nous et que l'on peut se reposer sur lui; je crois pouvoir même avancer que déjà il connaît assez bien ses intérêts pour sentir combien il a besoin de la France pour s'assurer le trône. Il a une grande ardeur pour la gloire, et sous main je fais tout ce qui est en moi pour que son état militaire prenne de la consistance.

Abbas-Mirza n'est pas l'aîné, mais le trône lui revient par le testament de son grand-oncle Aga-Muhamed-Khan, auquel a succédé Feth-Ali-Chah, et d'après la proclamation solennelle de son père; il est fils d'une femme Cagiar, c'est le nom de la tribu ou famille du roi. Il a un autre frère âgé de treize ans, nommé Ali-Chah.

Celui de Kermancha est l'aîné, il a des moyens de paraître un jour, et on assure que quelquefois il le rappelle à son père, ainsi que son droit.

Mon frère, que j'ai chargé d'observer ce prince à son passage par Kermancha, vous en rendra mieux compte.

Je vous prie aussi de le questionner sur Bagdad à l'égard de quelques discussions entre MM. Raimond et Conti, qui ne peuvent que nuire au service de Sa Majesté. J'en ai écrit à S. Exc. le général Sébastiani.

M. Outrey, nommé depuis près d'un an au vice-consulat de Bassora, n'est pas encore à son poste. Votre Excellence sent mieux que personne combien il serait utile au service de Sa Majesté qu'il y eût des agents français à Bagdad et Bender-Boucher, qui prennent dans ces pays l'influence qui nous est due. Si des relations commerciales s'établissent avec la Perse, il en faudra sur d'autres points. Le caractère persan demanderait des hommes incapables de légèreté et irréprochables sous le rapport des mœurs.

Mon frère vous parlera aussi de dom Léopold

Sébastiani, qui doit me venir à Téhéran après Pâques, ce que je tâcherai d'empêcher, puisqu'il n'y a pas de doute qu'il n'ait agi contre les Français, et que c'est un homme d'autant plus dangereux qu'il est très-pénétrant. Mon frère, que je garantis comme moi *entièrement dévoué à Sa Majesté*, est très-dévot, et je ne m'étonnerais pas que le zèle apparent pour la foi de l'abbé Sébastiani, qu'il n'a vu qu'à son passage à Bagdad, ne le lui fît regarder dans sa conscience comme un homme vertueux.

Si les Russes ont à prendre de l'influence sur les provinces de la mer Caspienne, ils peuvent, restant toujours en contact d'Astracan, se tourner vers Bokra et Samarcande et même sur le grand peuple de Chine qui, en exportant plus qu'eux, leur tire leur argent.

Les Wahabis, que les Anglais se ménagent, sont puissants et forts, leur capitale est Dreia; ils ont l'Arabie et on m'apprend qu'ils viennent

de s'emparer de Damas. Si cela est, ils seront bientôt à Alep, et l'Égypte se trouvera séparée de son gouvernement. Nous apprenons ici que Son Excellence le général Sébastiani a été sur le point de quitter Constantinople. Dans le cas d'une rupture, Votre Excellence ne jugerait-elle pas à propos, à cause de la distance et des difficultés, de faire parvenir les dépêches, que le ministre se regardât assez autorisé pour tâcher de faire marcher les Persans sur Bagdad sans en attendre l'ordre positif ?

Je pense toujours que les jeunes de langues peuvent dans ce pays étudier la langue persane, l'arabe et le turc ; je n'ai pu en amener que deux de Constantinople : l'un, M. Tancoigne, depuis son arrivée en Perse, se trouve avoir constamment des maux d'yeux, et je me verrai peut-être incessamment obligé, si cela continue, de le renvoyer à Constantinople. Je charge le médecin de la légation de me faire son rapport sur cet objet.

Je prie Votre Excellence de recevoir avec bonté l'expression de mes sentiments respectueux.

Lettre adressée à S. Exc. le Ministre des relations extérieures, Mr de Champagny.

Téhéran, le 9 mai 1808.

Monseigneur,

J'ai reçu le 7 de ce mois les deux lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire de Venise le 7 décembre 1807 et de Paris le 23 janvier dernier.

Je remercie sincèrement Votre Excellence de tous les détails qu'elle veut bien me donner sur les justes marques de dévouement et d'admiration que notre auguste maître, Sa Majesté, a reçues de ses sujets en Italie et particulièrement à Venise.

Je me suis empressé de faire connaître au cabinet de Téhéran les circonstances remarquables de ce voyage. Feth-ali-Chah m'a fait exprimer par son premier vizir tout le plaisir qu'il a eu d'apprendre de bonnes nouvelles de son cher frère le grand Napoléon ; et il se félicite beaucoup des avantages que Sa Majesté a retirés de la convention qui fixe les limites de l'Italie et de l'Autriche.

Votre Excellence doit être instruite à cette heure des démarches que j'ai faites auprès de Sa Hautesse pour l'engager à persévérer dans ses résolutions à l'égard de l'Angleterre, et des assurances formelles que j'ai obtenues à ce sujet. Le vizir me les confirme chaque jour ; et mon opinion est que Sa Hautesse, ayant connaissance de l'état actuel de l'Europe et des dispositions adoptées par toutes les puissances contre l'Angleterre, doit se convaincre de plus en plus que son intérêt est de suivre uniquement le même système.

Je lui ai annoncé le retour prochain de Joussouf-Bey. Elle attend avec impatience la lettre que Sa Majesté a bien voulu confier à cet officier.

J'ai été sans nouvelles de M. le général Sébastiani depuis le 17 février jusqu'au 7 mai. Permettez que je répète qu'il est important ici d'avoir plus fréquemment des nouvelles officielles à opposer à tous les bruits fâcheux que répandent sans cesse les partisans de l'Angleterre, et qu'ils font arriver de Constantinople, de Bagdad, d'Erzéroum et autres lieux, chez un peuple où les esprits sont fort légers et soupçonneux et qui n'apprécient point ces mensonges à leur juste valeur, et où ils produisent, au contraire, des impressions défavorables. C'est ainsi que le cabinet même a pensé que les plus grands troubles agitaient Constantinople et que, loin de conclure sa paix avec la Turquie, la Russie allait recommencer les hostilités et rassemblait des forces immen-

ses sur les bords du Danube. On en tirait des conséquences sur les dispositions des Russes envers la Perse. J'ai démontré la fausseté de ces assertions par ce que Votre Excellence veut bien me dire des négociations qui se suivent à Paris entre M. le comte de Tolstoï et Muhib-Effendi, et par ce que me mande M. le général Sébastiani sur la situation de Constantinople et les dispositions personnelles du sultan Mustapha.

Lettre adressée à S. Exc. le Ministre des relations extérieures, Mgr de Champagny.

Téhéran, le 1er juin 1808.

Maintenant qu'il est évident que c'est seulement la politique de l'Europe qui a empêché le renversement de l'Empire ottoman par la Russie qui,

gagnant l'extrémité des Dardanelles, aurait menacé par la mer Noire, par Trébizonde et par le Caucase, je penserai toujours, qu'au vrai cette guerre ne leur sera avec le temps qu'un jeu où ils ne peuvent perdre, et à la fin duquel ils ajouteront aisément quelque chose au tiers de l'Asie, qu'ils ont déjà. Ne pourrait-on pas se mettre du partage ?

Je sais qu'il importe au gouvernement d'avoir des établissements au loin pour former ses marins et les obliger à doubler le cap de Bonne-Espérance. Mais pour le commerce maritime, auquel il faut sûreté et protection, ne peut-on pas regarder l'île de Kismisch comme un point important pour tout ce qui entrerait ou sortirait du golfe Persique ?

La cession n'en serait pas difficile, et elle me paraît regarder plutôt la Perse, puisqu'elle couvre ses côtes. Je joins ici un extrait du travail de M. Trézel qui a reconnu une partie du golfe. Il

pourra servir à fixer les idées de Votre Excellence. Les communications entre le golfe Persique et la mer Rouge sont multipliées.

Enfin, probablement il ne serait pas difficile d'obtenir des Wahabis la cession du port de Laft, le meilleur et le plus important de cette île.

Autant que j'en puis juger, on obtiendrait facilement de construire un petit fort à la pointe nord-ouest de Bender-Boucher, qui serait très-utile pour couvrir le port dans lequel les bâtiments de cinquante tonneaux peuvent mouiller en sûreté. Le traité de commerce que j'ai eu l'honneur d'adresser à Votre Excellence, avait été établi sur de bien meilleures bases, mais M. Rousseau que j'avais chargé d'en suivre la transcription littérale, ayant abandonné un instant cet objet à Mirza-Riza, l'envoyé de Perse à Finkenstein auprès de Sa Majesté; celui-ci, homme très-faux et qui se déclarait l'ennemi des Français, prétendant n'avoir pas été assez bien

traité par eux, changea une partie du fond, et m'obligea à me relâcher sur bien des points, ce que je fis assez facilement, mon sentiment étant que ce traité ne serait point de sitôt en exécution et que l'on serait toujours à temps d'y revenir.

Lettre adressée à S. Exc. le Ministre des relations extérieures, Mr de Champagny.

Téhéran, le 2 juin 1808.

Monseigneur,

M. le baron de Wrede, lieutenant-colonel d'artillerie, a été envoyé à la cour de Perse par S. Exc. le feld-maréchal comte de Goudowitsch, commandant les troupes russes en Géorgie. J'avais été prévenu de son arrivée à Tauris, ainsi que j'ai eu l'honneur de le mander à Votre Excellence

dans ma dépêche du 6 mai, nᵉ 11. Il m'a remis le 21 mai une lettre extrêmement amicale de M. le comte de Goudowitsch. Son Excellence écrivait en même temps une dépêche au premier vizir Mirza-Chefi et y exposait les propositions auxquelles la Russie désirait faire la paix avec la Perse. J'ai eu communication de cette pièce et j'en joins ici l'extrait. Il est en tout conforme à la lettre adressée à S. A. I. le prince Abbas-Mirza et dont j'ai également eu connaissance.

Il devenait évident que les prétentions de la Russie seraient inconciliables avec celles de la Perse, et que la négociation ne pourrait être terminée sans la médiation d'une troisième puissance. Sa Hautesse même me déclara dans une audience particulière qu'elle n'avait pas voulu prendre connaissance des lettres de M. le maréchal Goudowitsch et qu'elle ne traiterait que sous la condition expresse que les Russes évacueraient entièrement les provinces persanes. J'exposai alors à

Sa Hautesse qu'elle avait remis ses intérêts entre les mains de mon auguste souverain, et que les négociations pourraient avoir lieu à Paris entre Asker-Khan et M. le comte de Tolstoy, sous la médiation de Sa Majesté, comme j'avais eu occasion de le proposer déjà plusieurs fois. Je décidai Sa Hautesse à expédier ses pleins pouvoirs à son ambassadeur et à faire connaître sa pensée tout entière à S. M. l'Empereur et Roi.

J'ai l'honneur d'adresser à Votre Excellence ces deux pièces avec leur traduction. Elle verra qu'Asker-Khan a l'ordre d'entamer les négociations pour la paix avec la Russie et de signer toutes les conditions que Sa Majesté aura approuvées. En même temps le Chahzadé Abbas-Mirza écrit à l'Empereur Alexandre pour lui exprimer le désir qu'a Feth-Ali-Chah de renouer ses anciens liens d'amitié avec la Russie et pour lui faire connaître le mode de négociation que Sa Hautesse a adopté. Et Mirza-Chefi demande à

M. le comte de Romanzow que S. M. l'Empereur de toutes les Russies veuille bien envoyer ses pleins pouvoirs à son ambassadeur à Paris. Cette marche m'a paru faire disparaître beaucoup de difficultés, et les deux grands souverains, après s'être communiqué leurs desseins relativement à la Perse, pourront achever promptement une négociation dont l'issue est, en définitive, entièrement soumise à leur volonté.

Je dois rendre à Sa Hautesse la justice, qu'elle montre un vif désir de devenir l'alliée des deux premières puissances de l'Europe et la ferme résolution de prendre contre l'Angleterre toutes les mesures que pourra commander l'intérêt commun. Mirza-Chefi, qui a eu souvent l'ordre de m'exprimer ces sentiments, les partage avec sincérité, et j'ai l'honneur de joindre ici la lettre qu'il écrit à Votre Excellence.

Ce vizir m'a informé hier que le capitaine Malcolm était arrivé dans le golfe Persique avec

quatre vaisseaux de ligne et avait rejoint les six vaisseaux et les quatre bâtiments de transport qui s'y trouvaient déjà, ainsi que j'avais eu l'honneur d'en prévenir Votre Excellence. Sa Hautesse fait marcher 4,000 hommes de troupes pour mettre les côtes du golfe en état de défense et s'opposer aux entreprises des Anglais.

M. le baron de Wrede va partir pour retourner à Tiflis, où un armistice sera incessamment conclu. Les hostilités cesseront pendant toute la durée des négociations. Il a reçu ici un accueil que n'avait obtenu aucun des officiers envoyés précédemment par M. le maréchal Goudowitsch. Sa Hautesse lui a accordé deux audiences et lui a fait remettre un riche caloat. Le vizir lui a donné des chevaux et des étoffes. Votre Excellence doit être bien persuadée que j'ai regardé comme de mon devoir de faire traiter cet officier avec la distinction qu'il méritait.

Sa Hautesse part demain pour aller camper une

vingtaine de jours à Kemalabad, village à deux journées de Téhéran. Nous nous mettrons en route le 4, avec le vizir pour rejoindre la cour. De Kemalabad on se rendra au camp de Sultanié à petites journées et avec plusieurs haltes. Si pendant ce trajet, qui sera de cinq à six semaines, il ne se passe rien d'intéressant, Votre Excellence voudra bien ne pas trouver mauvais que je ne lui écrive point. Je pense que notre séjour à Sultanié se prolongera jusqu'au mois de septembre.

Veuillez agréer, etc.

Lettre adressée à S. Exc. le Ministre des relations extérieures, Mgr de Champagny.

Au camp de Kemâl-Abad, le 18 juin 1808.

Monseigneur,

Mirza-Chefy m'a fait appeler hier à une conférence. J'ai vu avec peine que le Beyler-Bey

d'Ispahan avait ordre d'y assister. C'est un homme incapable de traiter aucune affaire, excepté celle des finances. Il est à la tête du parti anglais, ainsi que j'ai déjà eu l'honneur de le mander à Votre Excellence. Il jouit d'une espèce de faveur auprès de Sa Hautesse à raison des présents considérables qu'il sait offrir à propos. Mais cette faveur ne paraît pas lui donner une grande influence dans les affaires politiques. On avait voulu peut-être le convaincre que mon parti était pris de me retirer, si un seul Anglais se présentait à la cour de Perse. En effet, le but de cette conférence était de m'annoncer que la flotte anglaise dans le golfe Persique avait été portée à trente vaisseaux ou bâtiments; que Malcolm sollicitait la permission d'envoyer à Téhéran un simple courrier; que le Chahzadé de Chiraz avait demandé les ordres de Sa Hautesse à cet égard; et que l'on désirait savoir si je consentirais à l'arrivée de ce courrier. Je m'y suis positivement opposé; j'ai

répété aux ministres que toute communication avec les Anglais était contraire aux engagements de Feth-Ali-Chah avec la France et aux propres intérêts de la Perse, et que je me retirerais si un seul Anglais était accueilli par Sa Hautesse. Ils ont paru inquiets sur les suites du refus qu'il faudrait faire à Malcolm. Ils m'opposaient que l'on mettrait à feu et à sang les côtes du golfe et la province du Farsistan. Je leur ai demandé ce qu'étaient devenus les quatre mille hommes que le vizir m'avait dit avoir été envoyés depuis un mois vers Chiraz et Bender-Boucher. Ils m'ont avoué que ce nombre avait été réduit à mille, et que maintenant le Chahzadé de Chiraz n'était pas en mesure pour s'opposer avec succès aux entreprises des Anglais. Le Beyler-Bey voulait me persuader que la réception du courrier de Malcolm n'aurait d'autre but que de donner à Sa Hautesse le temps de mettre en état de défense le Farsistan. Il est revenu plusieurs fois à la

charge pour obtenir mon consentement; mais je ne me suis relâché en rien de ma première réponse, et j'ai fortement insisté sur la nécessité de renforcer sans délai le corps de troupes du Chahzadé de Chiraz. Les ministres se sont rendus au conseil de Sa Hautesse pour lui faire part de ma déclaration et de mes observations.

Ce matin, le vizir m'a fait prier de passer dans sa tente. Il était seul. Il m'a dit que Sa Hautesse avait pris une résolution qui me serait agréable. Elle venait de donner à Ismaël-Bey, grand chambellan et militaire distingué, l'ordre de se rendre à Chiraz, pour y faire des préparatifs de défense et de marcher contre les Anglais s'ils opéraient un débarquement. J'ai réitéré à Mirza-Chefy la demande formelle qu'il n'y eût aucune communication entre les Persans et les Anglais; que les trois mille hommes fussent dirigés sur Chiraz, comme on l'avait d'abord décidé, et même qu'ils fussent renforcés par d'autres troupes s'il en était

besoin. Le vizir a répondu qu'il me donnait l'assurance que ces troupes allaient se mettre en marche, et qu'Ismaël-Bey avait l'ordre de commencer les hostilités aussitôt que les Anglais voudraient débarquer. Il m'a annoncé la visite de ce général pour l'après-midi.

Effectivement, vers les deux heures, Ismaël-Bey s'est rendu auprès de moi. Il a eu l'air peu pénétré de l'importance de sa mission. Je lui ai fait observer, ainsi que je l'avais fait au vizir et au Beyler-Bey d'Ispahan, que s'il y avait un pas de fait impunément par les Anglais au midi, au nord les Russes entreraient. Il a répondu que les Anglais n'avaient point encore débarqué, et qu'ils ne le tenteraient certainement pas ; qu'il avait été envoyé au nord pour combattre les Russes, et qu'il se regardait maintenant envoyé au midi pour combattre les Anglais. Je l'ai assuré que son honneur était attaché à l'issue de sa mission et qu'il devait compter sur la bienveillance des deux au-

gustes cours, s'il se conduisait avec fermeté et s'il ne traitait pas les ennemis en amis; que j'avais droit de m'y attendre d'après les sentiments qu'il avait toujours manifestés à l'égard de la France et l'amitié qu'il avait témoignée à tous les Français à Téhéran. Nous nous sommes séparés. Il allait prendre congé de Sa Hautesse et recevoir ses derniers ordres pour se mettre en route le soir même.

Mirza-Chefy me fait dire, dans l'instant, que l'Empereur vient d'ajouter aux renforts destinés pour le Farsistan un corps de six cents cavaliers de sa garde qui se rendra à Chiraz avec Ismaël-Bey. De crainte de quelque malentendu dans mes conférences avec ce vizir, j'en ai consigné les principales circonstances dans une lettre que je lui adresse.

Le Beyler-Bey d'Ispahan part demain pour aller passer quelque temps dans son gouvernement. Il rejoindra Sa Hautesse à Sultanié.

Nous nous mettrons en route également demain pour le camp de Sankala. L'Empereur s'y rend par Kazwina.

J'ai l'honneur, etc.

Lettre adressée à S. Exc. le Ministre des relations extérieures, Mgr de Champagny.

Au camp de Sultanié, le 2 juillet 1808.

Monseigneur,

Sa Hautesse a désiré nous voir ce matin. Nous nous sommes rendu à onze heures à l'audience avec S. Exc. Mirza-Chefi. Feth-Ali-Chah voulait me donner lui-même l'assurance que toute négociation était rompue entre la Perse et l'Angleterre, et que l'on faisait de part et d'autre des préparatifs hostiles. Sa Hautesse espère que son au-

guste frère trouvera cet état de choses conforme aux intentions que Sa Majesté lui a souvent manifestées.

D'après les derniers avis reçus du golfe Persique, il paraît que la flotte anglaise qui s'y trouve est composée de dix-huit bâtiments de toutes grandeurs. Le capitaine Malcolm cherche à attirer les Persans au service de la Compagnie. On dit qu'il offre cent piastres par mois à chaque individu qui voudrait servir à bord des bâtiments. On mande que les Anglais ayant appris la cession faite à Sa Majesté de l'île de Karek, se disposent à s'en emparer comme d'une propriété.

Les troubles du Candahar continuent. Les deux frères Chegia-el-Muck et Mahmoud font de nouveaux préparatifs de guerre l'un contre l'autre, à Candahar et à Péichawer.

M. le capitaine du génie Truilhier est parti de Téhéran pour Méched dans le Khorassan. Je lui ai prescrit, vu les circonstances actuelles, de

ne point pousser la reconnaissance au-delà des frontières persanes. Je remettrai son itinéraire d'Alexandrette à Téhéran, au premier officier que j'aurai l'honneur d'expédier à Votre Excellence.

Veuillez agréer, etc.

Lettre adressée à S. Exc. le Ministre des affaires extérieures, Mr de Champagny.

Au camp de Sùltanié, le 26 août 1808.

Monseigneur,

Mirza-Chefi m'a remis avant-hier soir la minute originale des communications verbales que Sa Hautesse devait me faire en présence de M. le capitaine du génie Bianchi d'Adda. J'ai l'honneur d'en adresser ci-joint la traduction à Votre Excellence.

Cette pièce est extrêmement remarquable; elle contient le développement de la politique de la Perse et des bases sur lesquelles Feth-Ali-Chah fonde son alliance avec Sa Majesté. Les points qui excitent sa plus grande sollicitude y sont indiqués; et la conclusion par laquelle Sa Hautesse termine fait pressentir un changement dans sa conduite envers la France, si ses espérances ne sont pas réalisées.

Les faits qu'Elle énonce ne sont pas toujours représentés d'une manière véridique. Plusieurs paragraphes offrent même des assertions auxquelles il est de mon devoir d'opposer ce qui est à ma connaissance. Votre Excellence pourra les comparer avec les observations que je vais lui soumettre.

Le premier et le deuxième paragraphe ne contiennent qu'une récapitulation des missions que les deux augustes cours se sont envoyées et des engagements qu'elles ont réciproquement contrac-

tés. Dans le troisième paragraphe, Sa Hautesse commence l'exposition des faits. Elle annonce des préparatifs contre les Afghans et contre l'Indoustan. Je suis porté à croire qu'elle n'a point donné des ordres au Chahzadé, gouverneur du Khorassan, pour ces expéditions. On sait seulement qu'il a marché contre Merw avec un nombre de troupes peu considérable. La Perse n'entreprendra certainement rien contre l'Indoustan, aussi longtemps que son territoire sera ouvert aux Russes. Le caractère d'exagération naturel aux Persans se retrouve dans l'assurance avec laquelle Sa Hautesse parle souvent de la facilité de cette expédition. Elle a même donné quelquefois à entendre qu'elle ne désirerait être aidée que par un petit nombre de troupes françaises qu'Elle regarderait comme auxiliaires. Mais Elle n'a pu dissimuler aussi qu'elle ne pouvait songer à cette entreprise, tant que les Russes occuperaient la Géorgie.

On peut en conclure que les négociations avec les envoyés du Sind et la mission de Nazrulla-Khan à Tatta, se sont bornées à des assurances amicales et à des promesses très-éventuelles.

Le paragraphe 5 est relatif aux Wahabis et aux Anglais. Il est vrai que Feth-Ali-Chah a cherché à nouer des liens d'amitié avec Sooud. Mais Votre Excellence aura pu voir, par mes rapports, que rien n'avait été préparé pour mettre la côte orientale du golfe Persique en état de défense, lorsque la flotte anglaise y est arrivée. Mes représentations n'avaient produit d'autre effet que d'obtenir des promesses qui n'étaient point encore exécutées au départ d'Ismaël-Bey. Je suis fondé à croire que Malcolm est parti, comme Sa Hautesse l'affirme, et qu'il aura été rendre compte de sa mission au gouverneur général de l'Inde; mais je ne pense point que la flotte anglaise ait quitté le golfe Persique, et plusieurs avis annoncent qu'elle y est encore.

L'assurance que renferme le sixième paragraphe peut être regardée comme subordonnée en partie à l'effet des démarches que Sa Hautesse sollicite Sa Majesté de faire en faveur de la Perse auprès de l'Empereur de Russie. Cependant, je dois croire que Feth-Ali-Chah ne ferait rien qui pût indisposer la France, dont l'alliance est, en définitive, la seule barrière qu'il ait à opposer à la Russie.

Sa Hautesse entretient des relations amicales avec la Sublime Porte, dans la vue de faciliter ses communications avec la France par Constantinople. Mais elle n'a rien changé à la conduite qu'Elle avait tenue antérieurement avec les provinces turques limitrophes de la Perse. C'est ainsi qu'Elle continue à s'immiscer dans les différends existant entre le pacha de Bagdad et celui de Suleymanié. Des troupes persanes sont en marche vers les frontières du Kurdistan, et l'on peut prévoir qu'elles ne s'abstiendront pas d'entrer sur le ter-

ritoire ottoman, malgré les assurances positives données par le vizir.

Sa Hautesse n'a pas renoncé non plus à ses prétentions sur l'Irak arabique, ni sur les territoires de Bagdad et Bassora. Elle a même souvent avoué qu'Elle n'attendait qu'une occasion favorable pour s'en emparer. Mais il s'en faut bien que Suleyman-Pacha soit dans la dépendance absolue de la Perse ; et il est encore moins fondé que Sa Hautesse ait eu aucune influence sur sa promotion au gouvernement de Bagdad. Elle croit y avoir contribué parce qu'elle avait consenti à mettre en liberté Suleyman qui était devenu son prisonnier dans la guerre d'Ali-Pacha contre Abdurrahman. Le pacha de Bagdad ménage l'Angleterre et la Perse : l'Angleterre, à cause de Bassora et de son commerce avec l'Inde; la Perse, parce qu'il connaît les projets de Feth-Ali-Chah et qu'il a toujours craint son intervention en faveur du rebelle Abdurrahman. Mais il

hait mortellement tout ce qui porte le nom persan.

Quant au paragraphe 9, Votre Excellence sait parfaitement qu'à l'arrivée de la légation de Sa Majesté à Téhéran, il y avait plus d'un an que les Persans n'avaient fait aucun mouvement contre les Russes, malgré les représentations réitérées de la France. Feth-Ali-Chah avait promis au pacha d'Erzéroum de combiner les opérations de ses troupes avec celles de l'armée ottomane. Mais, lorsque *Youssouf-Pacha* fut entré en campagne, il se vit abandonné par Sa Hautesse qui défendit constamment au prince Abbas-Mirza d'agir hostilement. Il est évident que la Perse voulait rester passive, en attendant l'issue de la guerre entre la France et la Russie, et qu'elle espérait ou que les Russes seraient obligés d'abandonner la Géorgie, ou qu'elle pourrait se faire un mérite auprès d'eux de ne les avoir point attaqués pendant qu'ils se trouvaient affaiblis.

Elle ne désire certainement pas recommencer une lutte dans laquelle elle s'est vue si inférieure. L'état militaire du prince Abbas-Mirza est encore loin d'avoir acquis une consistance respectable. Et tous les efforts de Sa Hautesse se borneront à solliciter la protection de Sa Majesté pour obtenir sans coup férir l'évacuation des provinces persanes au pouvoir de la Russie. Elle se fait illusion sur les dispositions de tous les peuples de ces provinces en faveur de la Perse. Sans doute, ils se plaignent du joug russe; mais ils le préfèrent peut-être encore au joug despotique de la Perse, et ils ne soupirent qu'après leur indépendance, car leur caractère inquiet et turbulent leur fera supporter impatiemment toute domination étrangère. Quant aux sacrifices que Sa Hautesse prétend avoir faits pour la nouvelle organisation militaire, ils sont fort exagérés. Les travaux pour la fabrication des canons et des fusils surtout éprouvent journellement des re-

tards, parce qu'on les fait exécuter aux dépens des gouverneurs d'Ispahan et de Chiraz.

Le paragraphe 10 renferme plusieurs observations justes. Je remarquerai seulement qu'il paraît douteux que les Anglais soient encore parvenus à établir leur influence chez les Afghans. Ceux-ci, éclairés par le sort des Hindous, détestent naturellement leurs oppresseurs. Ils s'en défient surtout depuis les démarches que la Compagnie des Indes a faites, il y a quelques années, pour engager la cour de Perse à attaquer Zeman-Chah, dont le projet était de s'unir aux Seiks et aux Mahrattes et de marcher contre les Anglais. Mais d'un côté, la Compagnie travaille à former des liaisons avec les peuples qui bornent l'Indus, afin d'avoir une ligne de défense sur ce fleuve, dans le cas d'une expédition française contre les possessions anglaises dans l'Inde. D'un autre côté, elle ne manquera pas de chercher à susciter des ennemis à la Perse qu'elle voit rompre avec l'An-

gleterre. Ainsi on peut prévoir que les agents anglais se trouvant en contact avec les Afghans, parviendront à se faire un parti chez ce peuple, soit en fournissant de l'argent à un des chefs révoltés, soit en offrant au roi Chudja-ul-Mülk de l'artillerie et des secours contre la Perse, son ennemie déclarée.

Sa Hautesse revient, dans les paragraphes 11 et 12, sur l'évacuation des provinces persanes occupées par la Russie. Il est évident que c'est l'affaire principale qui l'occupe et qui intéresse essentiellement son amour-propre. Elle ne peut se résoudre à l'idée d'être obligée d'employer la force pour chasser les Russes ; et on peut prévoir qu'elle ne se prêtera pas de bonne grâce aux demandes que la France pourrait lui faire dans la suite, si elle n'obtient point, par les bons offices de Sa Majesté, la restitution des provinces qui lui ont été enlevées.

Le paragraphe 13 est une répétition de ce que

Feth-Ali-Chah m'avait dit dans l'audience du 7 de ce mois. Mais Sa Hautesse y montre une grande impatience de n'avoir pas encore reçu de nouvelles assurances de Sa Majesté sur l'évacuation de la Géorgie par les Russes ; et Elle laisse entrevoir les inquiétudes qu'Elle en conçoit.

Enfin, dans le dernier paragraphe, Elle exprime le désir que Sa Majesté veuille bien lui faire connaître, le plus tôt possible, les résolutions qu'il lui aura plu de prendre sur les objets dont fait mention cette communication verbale.

Je prie Votre Excellence d'agréer, etc.

Lettre adressée à S. Exc. le Ministre des relations extérieures, Mgr de Champagny.

Téhéran, le 3 octobre 1808.

Monseigneur,

La cour de Perse se reposait avec sécurité sur

les assurances que j'avais été dans le cas de lui donner, d'après les lettres de M. le maréchal Goudowitsch, que l'armée russe s'abstiendrait de toute attaque contre le territoire persan, tant que les troupes de Feth-Ali-Chah ne commettraient aucune hostilité, et que la Perse persévérerait dans ses résolutions contre l'ennemi commun, l'Angleterre. Sa Hautesse, instruite de l'étroite union de LL. MM. l'Empereur des Français, roi d'Italie, et l'Empereur de Russie, se flattait que l'Empereur Alexandre accepterait sans difficulté la médiation de mon auguste maître, et que le traité de paix de la Perse avec la cour de Saint-Pétersbourg pourrait se négocier à Paris. Un courrier expédié par M. le maréchal Goudowitsch est arrivé à Tauris. Les lettres dont il était porteur et qui ont été envoyées sur-le-champ à Téhéran par un cavalier du prince Abbas-Mirza, ont détruit toutes les suppositions que la cour avait été en droit de faire, et ont jeté Sa Hautesse

et son cabinet dans les plus vives alarmes. Le vizir m'a fait appeler sur-le-champ, et m'a communiqué deux lettres de M. le maréchal Goudowitsch, l'une au prince Abbas-Mirza, l'autre à son ministre, Mirza-Buzurk. J'ai l'honneur de joindre ici la traduction de ces deux pièces qui étaient écrites en russe et en persan. Mirza-Chefy m'a fait remarquer : « Que M. le comte Goudowitsch y annonçait clairement que l'Empereur Alexandre n'avait pas voulu accepter la médiation de la France; qu'il était autorisé à inviter pour la dernière fois la cour de Perse à traiter directement avec lui, sur les bases précédemment proposées par la Russie, et qu'il avait l'ordre d'attaquer le territoire persan, si Sa Hautesse ou le prince Abbas-Mirza ne se décidaient sur-le-champ à envoyer des plénipotentiaires pour la signature du traité. Le vizir n'a pas manqué de relever le ton inconvenant de la lettre adressée au Chahzadé de Tauris, et les assertions erro-

nées qu'elle contient sur l'état actuel et les forces de l'Empire persan ; il m'a fait observer que les bases proposées par M. le maréchal étaient d'avancer les frontières de l'empire russe jusqu'au bord de l'Arpatchaï, du Kour et de l'Araxe, ce qui obligerait la Perse à céder la ville et le territoire d'Érivan et Etchmiatzin ou les Trois-Églises. Ainsi, a continué le vizir, la Russie porterait atteinte à l'intégrité de notre territoire actuel, intégrité que S. M. l'Empereur et Roi a garantie à Feth-Ali-Chah par l'article 2 du traité. Sa Hautesse a droit de s'attendre qu'en vertu de cet article et des articles 3 et 4 du même traité, vous ferez à M. le maréchal Goudowitsch des représentations propres à changer ses résolutions à l'égard de la Perse, et telles qu'il convient au ministre d'un Prince dont la fidélité à remplir ses engagements est si justement renommée. Sa Hautesse a été la première à exécuter les articles à sa charge dans le traité d'alliance, en interdi-

sant l'entrée de son territoire aux Anglais et refusant de recevoir aucun des individus de l'ambassade dont le général Malcolm était le chef. Elle ne doute pas que vous, qui êtes le représentant de la France à sa cour, ne saisissiez avec empressement cette occasion de montrer la sincérité des protestations d'amitié et d'union que vous avez si souvent faites au nom de votre auguste souverain. Au reste, nous ne vous presserons de prendre un parti, que lorsque le courrier russe, qui est arrivé à Tauris, se sera rendu à Téhéran et vous aura remis les lettres dont il est porteur pour vous de la part de M. le maréchal Goudowitsch. »

J'ai répondu au vizir que ses observations étaient justes; qu'il était nécessaire en effet qu'avant de prendre aucune détermination, je connusse les communications que M. le maréchal Goudowitsch aurait été dans le cas de me faire; mais qu'il pouvait compter que je donnerais tous mes soins à

empêcher le comte de Goudowitsch de se porter à une rupture qui ne pourrait qu'être infiniment désagréable à ma cour, puisque Votre Excellence, par sa dernière dépêche datée de Bayonne le 24 mai, me renouvelait l'invitation d'employer mes bons offices pour faciliter un rapprochement entre la Perse et la Russie.

Mirza-Chefy avait besoin d'être rassuré par ma déclaration, et il m'en a montré une vive reconnaissance. L'arrivée des deux lettres de M. le maréchal lui avait attiré quelques désagréments personnels. Sa Hautesse, en recevant ces pièces, avait montré contre son vizir un mouvement d'humeur peu ordinaire, et l'avait quitté brusquement, en lui reprochant qu'on l'avait trompée jusqu'ici. Les ennemis de Mirza-Chefy triomphaient et cherchaient déjà à profiter de cet incident pour lui enlever son influence auprès de Feth-Ali-Chah ; mais Sa Hautesse, ayant réfléchi avec plus de calme sur les affaires, a fait appeler

le lendemain le vizir, lui a montré plus de confiance que jamais et a poussé même l'attention jusqu'à chercher à lui faire oublier, par des paroles obligeantes, la scène de la veille. Elle a de son côté paru satisfaite de la conférence que j'avais eue avec Mirza-Chefy.

Le prince Abbas-Mirza, à la réception des dépêches du maréchal Goudowitsch, a donné des ordres pour rassembler dans son camp sous Koï toutes les forces disponibles. Il a appelé auprès de lui Ferradj-Allah-Khan avec son corps de cavalerie. Ce général, après avoir été sur les frontières du Kurdistan, ainsi que j'avais eu l'honneur de le mander à Votre Excellence, n'a pas été dans le cas de s'y arrêter pour concilier les différends encore en suspens, entre Suleyman-Pacha et Abdurrahman-Pacha; et c'est de Kala Choulan qu'il s'est rendu auprès du prince Abbas-Mirza. Il y a été rejoint par la cavalerie que commande son fils, Eman-Ullah-

Khan, sous-gouverneur de Zenguian (Zengan).

J'ai fait observer au vizir que les ordres de Son Altesse impériale avaient peut-être été trop précipités et trop évidents, et qu'il me paraissait nécessaire que le Prince affectât une parfaite sécurité en attendant que des représentations convenables eussent été faites auprès de M. le maréchal Goudowitsch. Mirza-Chefy m'a répondu que l'intention du Chahzadé était de rester parfaitement tranquille, jusqu'à ce que les Russes eussent commis les premières hostilités.

Je prie Votre Excellence d'agréer les assurances de la respectueuse considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être, etc.

Traduction de la fin d'une lettre du maréchal Goudowitsch au prince Abbas-Mirza, écrite en date du 2 septembre (14 septembre) et arrivée ici le 11 octobre 1808.

On n'a pu se procurer de nouveau l'exemplaire original, déchiré par Son Altesse Impériale dans l'indignation qui lui causa cette lettre. Il a été également impossible d'en avoir la copie qui avait été faite à Téhéran. Cette copie n'est restée entre les mains du soussigné que le temps nécessaire pour traduire les articles de ladite pièce, qui ne sont pas consignés dans ce qu'écrit M. le comte Goudowitsch, à LL. EE. Mirza-Chefy et Mirza-Buzurk.

24 octobre 1808.

Le commencement de cette lettre est parfaitement conforme aux trois premiers alinéas de la

pièce adressée à Mirza-Buzurk, et le texte n'en est altéré qu'à ces mots : — Sa Majesté est surtout bien éloignée de vouloir rien changer aux conditions, etc. ; — lesquels ont été remplacés par ce qui suit :

« J'expose pour la dernière fois à Votre Altesse impériale que le sublime gouvernement de Russie ne peut adhérer à la conclusion définitive de la paix, que sur les bases que j'ai antécédemment signifiées à la Perse, savoir que la démarcation des limites par le cours des fleuves Kour, Araxe et Arpatchaï sera constatée et qu'on signera des deux parts le traité sans aucune espèce de délai. Guidé par l'amour du bien qui m'anime, et dont j'ai donné plus d'une preuve à Votre Altesse Impériale, je ne lui cacherai point mon opinion sur cette matière, et, en raison de la considération parfaite que je professe pour elle, je la lui manifesterai présentement avec toute la sincérité possible. La lettre de Votre Altesse Impériale,

qui nous fut remise par Feth-Ali-Khan-Nouri nous rappelait ce qui formait anciennement les frontières de votre empire, et vous donnait à connaître les prétentions de la Perse à cet égard. De toutes les contrées auxquelles vous prétendez et qui sont aujourd'hui sous la domination de S. M. l'Empereur de Russie, mon auguste souverain, la plus grande partie a été soumise par nos armes victorieuses et le reste s'est rangé de plein gré sous son obéissance. Et si d'un côté ces provinces n'ont jamais été originairement et totalement dépendantes de la Perse, de l'autre, la grandeur et le pouvoir suprême que le gouvernement russe s'est acquis par la force de ses armées et par de vastes conquêtes, lui donnent le droit d'énoncer des prétentions encore plus fortes concernant les confins qu'il lui plaît de se donner. Enfin S. M. l'Empereur, mon maître, mettant ses augustes vœux dans la bonne intelligence qu'il désire avoir avec ses voisins, et comprenant la

cour de Perse dans ce nombre, en n'écoutant que les sentiments de sa justice et de sa grandeur, veut bien conclure la paix qui lui a été demandée par la cour de Perse et lui rendre tout à fait la tranquillité. Je pourrais répondre à Votre Altesse Impériale sur les objections qu'elle fait relativement aux frontières, que toute la province de Guilan avait aussi été conquise par feu S. M. l'Empereur Pierre le Grand; mais mon auguste souverain, vu la position actuelle de la Perse, et surtout eu égard à son équité, s'est uniquement borné aux propositions qu'il manifeste aujourd'hui, lesquelles j'ai énoncées à Votre Altesse Impériale et qui devront irrévocablement servir de base au traité. Puis les prétentions qu'avance la Perse sur les contrées limitrophes aujourd'hui au pouvoir de S. M. l'Empereur de Russie, sont tout à fait déplacées, surtout dans la situation critique où elle se trouve maintenant, et je ne puis m'empêcher d'en marquer mon étonnement,

parce qu'elles s'éloignent de ce qu'exige l'amitié, et je dirai bien plus, qu'on peut les regarder comme une déclaration ouverte de guerre. Alors il faudrait donc que la cour de Perse surpassât en puissance les armées belliqueuses de la Russie, et comptât un plus grand nombre de conquêtes qu'elle. En réfléchissant sur le passé et aux avantages que le gouvernement russe retirait de la prolongation de la guerre, j'expose encore à Votre Altesse Impériale que, surtout dans l'état actuel de détresse où se trouve la Perse, ces avantages seraient bien plus considérables. Nous sommes informé que plusieurs provinces puissantes du chef de votre Empire sont en insurrection; que les Anglais attaquent les côtes du golfe Persique et que le pacha de Bagdad tournant aussi du côté de l'Angleterre, s'était déclaré l'ennemi des Persans. Puisque la cour de Perse est dans une situation aussi fâcheuse, est-ce le moment de songer à augmenter le nombre de ses ennemis,

et de vouloir, par d'orgueilleuses prétentions, s'attirer la haine d'un gouvernement aussi redoutable que celui de Russie? Mais plutôt, ne perdant pas de vue ses véritables intérêts, j'annonce à Votre Altesse Impériale que mon auguste Empereur, en raison de ses sentiments de justice et d'humanité ne veut point profiter du triste état de votre cour. Quoiqu'il ait une puissance à laquelle rien ne peut résister, il vous réitère les propositions que j'ai communiquées, et que Votre Altesse Impériale sait bien être à l'entier avantage de la Perse; elles se bornent à la ratification du traité sans aucun délai ni retard. Enfin comme je connais toute l'étendue de la sagesse et la profondeur du génie de Votre Altesse Impériale, abandonnant entièrement cette matière à sa réflexion pénétrante, je pense que la cour de Russie, parvenue au degré de puissance et de grandeur où elle est, doit pour sa dignité même, garder des pays que le succès de ses armes lui a acquis dé-

puis nombre d'années, et je ne crois nullement fondées les prétentions que la Perse met en avant sur les possessions actuellement entre nos mains. Après avoir donné ces explications sincères à Votre Altesse Impériale, je pense devoir une dernière fois lui faire ouvrir les yeux sur ses véritables intérêts, lui recommandant de ne point chercher à rejeter ce qui est si fort à l'avantage de la Perse, et une fortune dont profitera l'héritier de la couronne lui-même, si, accédant aux justes et favorables propositions de notre gouvernement, la cour de Perse ratifie sans perdre de temps le traité de paix définitif. Ce n'est que l'admiration que je porte à Votre Altesse Impériale et la haute opinion que j'en ai conçue qui m'ont engagé à lui écrire en ces termes, et si je n'avais pas eu en ceci l'intention pure de la tranquillité de l'Empire persan sur lequel vous devez régner un jour (et cette tranquillité ne peut être le fruit que d'une paix avec une puissance aussi formidable que la

Russie), je n'aurais certainement pas fait les ouvertures précédentes et celles que je fais encore aujourd'hui. »

La fin de cette pièce est en tout conforme à celle de la lettre précitée ; après ces mots : *Votre Altesse* doit enfin ne pas perdre de vue que si la Perse, par une conduite opposée à ses intérêts, etc.

Traduit à Téhéran (le 11 octobre 1808), par le deuxième interprète provisoire de la légation.

AUG. DE NERCIAT.

Lettre adressée à S. Exc. M. le feld-maréchal comte de Goudowitsch, gouverneur civil et militaire de toutes les provinces russes situées entre la mer Caspienne et la mer Noire, etc.

Téhéran, 12 octobre 1808.

Monsieur le Maréchal,

J'ai chargé M. Lajard, secrétaire de ma léga-

tion, de faire à Votre Excellence des représentations confidentielles sur le contenu de la lettre qu'elle m'a fait l'honneur de m'écrire le 2 septembre dernier, par laquelle Votre Excellence annonçait l'intention d'attaquer la Perse si elle ne se décidait pas, sur-le-champ, à traiter de la paix avec Votre Excellence, directement et sans la médiation de la France qu'elle avait demandée. Si, contre mon attente, ses représentations ne changeaient pas vos déterminations, monsieur le Maréchal, il est de mon devoir de vous déclarer officiellement que la Perse étant l'alliée de S. M. l'Empereur et Roi, mon auguste maître, et que l'intégrité du territoire que ses troupes occupent actuellement, ayant été garantie par Sa Majesté Impériale et Royale, je regarderais toute attaque contre ce territoire comme une provocation envers mon auguste cour. Et j'ai lieu de croire de la sagesse reconnue de Votre Excellence, qu'elle attendra avant de se porter à aucune démarche

contre la Perse, de connaître les déterminations que S. M. l'Empereur, mon auguste maître, aura communiquées à S. M. l'Empereur de toutes les Russies, et qu'elle ne prendra pas sur elle la responsabilité d'un événement qui amènerait nécessairement des discussions d'une nature désagréable entre les deux augustes cours de France et de Russie.

Je suis avec tout le respect que je sais vous devoir,

Général GARDANE.

Lettre adressée à S. Exc. le Ministre des relations extérieures, Mgr de Champagny.

Téhéran, le 25 octobre 1808.

Monseigneur,

J'ai l'honneur de rendre compte à Votre Ex-

cellence que M. Lajard est parti le 17 de ce mois et sera obligé de se rendre par le camp du Chahzadé Abbas-Mirza, S. Exc. le premier vizir lui ayant remis un firman par lequel Sa Grandeur ordonne à Son Altesse Impériale de s'entendre avec lui sur tous les objets relatifs à sa mission, et de lui délivrer un plein pouvoir pour le cas où il parviendrait à faire consentir M. le maréchal Goudowitsch à signer une suspension d'armes. J'ai également donné à M. Lajard des pleins pouvoirs dont il se servira dans la même supposition.

Le prince Abbas-Mirza, offensé de la lettre qu'il a reçue de M. le comte Goudowitsch, a annoncé à la cour que son intention était de ne point y répondre. J'ai représenté au vizir qu'il me paraissait plus convenable que Son Altesse Impériale écrivît à M. le Maréchal une lettre dans laquelle il lui répondrait avec dignité, et se bornerait à lui faire sentir que ses assertions sur

l'état actuel de la Perse, avaient pour base des renseignements fautifs. S. Exc. Mirza-Chefy a trouvé mon observation juste, et il a prié M. Lajard d'employer tous ses soins à la faire approuver par le Prince. D'après ce que m'a dit S. Exc. le premier vizir, il me paraît que les lettres qu'elle a adressées elle-même à M. le comte de Romanzoff et à M. le maréchal Goudowitsch, sont écrites dans le meilleur esprit, et qu'elles contiennent des arguments sages et raisonnés. Elles ont été remises au courrier russe, que M. Lajard a amené avec lui, et qu'il expédiera des avant-postes russes pour annoncer son arrivée à M. le Maréchal. Je dois renouveler ici à Votre Excellence l'observation que la médiation de Sa Majesté est indispensable pour parvenir à la conclusion d'un traité de paix entre les cours de Russie et de Perse.

Les propositions qu'on énonce de part et d'autre sont inconciliables et bien éloignées de l'es-

prit de la paix; ainsi toute négociation entamée sur les lieux traînera en longueur, et ne les rapprochera jamais.

Les dernières lettres de Votre Excellence sont du 24 mai. Celles de Constantinople, du 29 juin. Dans cette privation de nouvelles politiques, je ne sais que penser sur ce qui pousse les Russes à attaquer les Persans, si ce n'est qu'ils veulent en finir vite avec eux pour être tranquilles de ce côté, et même peut-être les engager après contre les Turcs. Dans le cas où les affaires décideraient à faire marcher dans ce pays des troupes pour former une réserve aux Persans, il serait bon qu'elle se trouvât composée d'infanterie, d'artillerie et de dragons avec leurs fusils. La cavalerie de ce pays, bonne contre des Afghans, des Hindous, etc., n'ayant aucun ensemble, ne fera jamais rien contre des masses.

Le 12 octobre, j'ai donné l'ordre aux officiers français en mission auprès de S. A. I. Abbas-

Mirza, de revenir à Téhéran dans le cas d'hostilités entre les Persans et les Russes. J'ai prié M. Lajard de chercher à convaincre le prince Abbas-Mirza de la nécessité de garder la neutralité dans les circonstances actuelles.

Des troubles, à l'occasion des impôts arriérés, ont éclaté dans le district de *Férâhân*, au nord-ouest d'Ispahan, lequel ne payait, il y a vingt ans, que 1,500 tomans (30,000 fr.), et est taxé aujourd'hui à 50,000 (1,000,000 de fr.). On a accusé devant S. H. Mirza-Aboulkassem, second fils de Mirza-Buzurk, d'être cause de ces troubles. Cette accusation calomnieuse portée par le Beyler-Bey d'Ispahan, et autres personnes du parti anti-français, est un coup dirigé contre S. Exc. Mirza-Chefy, auquel Mirza-Aboulkassem est attaché. Je ne dois pas laisser ignorer à Votre Excellence, que ce jeune homme, âgé seulement de vingt-quatre ans, serviteur intime de Sa Hautesse, mérite par ses talents et par ses qualités particuliè-

res l'estime de tous les Français, et la confiance que le vizir a mise en lui, et je ne doute pas qu'il ne devienne un jour un homme important. Dans ma lettre n° 24, datée du 21 juillet au camp de Sultanié, j'ai eu l'honneur de parler à Votre Excellence d'Ismaël-Bey, chargé au mois de juin dernier de se rendre à Chiraz pour renvoyer l'ambassade anglaise de Malcolm; il est de retour ici depuis le 20 septembre. J'ai eu l'occasion de le voir quelques jours après; mais sa réception m'a prouvé qu'il s'était laissé prévenir contre les Français.

Il y a quelque temps que Mirza-Mohammed-Riza a été nommé à une place de moustewfy (contrôleur des finances), par la protection du Beyler-Bey dont il est devenu la créature. Je reçus peu après sa visite; et l'on peut être convaincu qu'il nuira autant qu'il pourra aux intérêts de la France dans ce pays.

Je viens d'apprendre la confirmation de la

nouvelle qu'Abdurrahman-Pacha avait reçu la pelisse d'investiture pour le pachalik de Chéhvézour. Il paraît cependant que cette réconciliation entre Suleyman-Pacha et ce seigneur kurde n'est encore qu'apparente.

Votre Excellence trouvera ci-joint un rapport de M. Lamy, capitaine au corps supérieur du génie; j'ai attendu une occasion favorable pour entretenir Votre Excellence de cet officier distingué; il est sage, plein de zèle et de moyens; permettez que je le recommande à Votre Excellence, et qu'elle veuille bien demander à Sa Majesté la décoration de la Légion d'honneur pour cet officier.

Les dernières nouvelles de Khoï, quartier général de S. A. I. Abbas-Mirza, datées du 13 octobre, annoncent que le Serdar d'Iréwan rencontra, au retour d'une reconnaissance, un corps de cavalerie russe sur le territoire persan, et fut attaqué le premier. Quelques hommes ont été

tués dans cette escarmouche. Le général Goudowitsch a établi, le 10 du même mois, son camp près des Trois-Églises (Etchmiatzin), à trois lieues et à la vue d'Iréwan.

Hier 24, la cour a expédié un courrier extraordinaire à Son Altesse Impériale pour lui faire connaître les ordres de Sa Hautesse. Le Prince ne devra pas quitter Khoï, afin d'être à portée de veiller sur tous les points de la ligne des hostilités. La guerre, du côté de la Perse, devra être purement défensive, et se borner à harceler l'ennemi.

J'ai l'honneur de joindre ici une lettre que Sa Hautesse écrit à Sa Majesté sur l'état actuel des affaires, et une de S. Exc. le premier vizir Mirza-Chefi à Votre Excellence, sur le même objet. Elles n'ont pu m'être remises qu'après le départ de M. de Lajard, et mon courrier le rejoindra vers Tauris.

Lettre adressée à S. Exc. le Ministre des relations extérieures, Mgr de Champagny.

Téhéran, le 24 novembre 1808.

Monseigneur,

J'ai eu l'honneur de faire connaître à Votre Excellence par le courrier que j'expédiai le 25 octobre, l'état des affaires jusqu'à cette époque. Me voyant aujourd'hui dans la nécessité absolue d'envoyer à Constantinople M. Dupré fils, attaché à cette légation, je dois transmettre à Votre Excellence le tableau des événements journaliers survenus depuis le dernier courrier.

Le 26 octobre, on annonça la marche des troupes russes sur un village voisin d'Iréwan. Les Persans attaquèrent infructueusement l'ennemi.

Le lendemain, je vis le vizir, qui était fortement inquiet de la privation des nouvelles de l'Europe et même de la Turquie. Il me demanda comment il était possible que tant de personnes

envoyées coup sur coup n'eussent point attiré sur la Perse les regards du gouvernement français. Je tâchai de rassurer le ministre en lui donnant l'espérance de recevoir bientôt des réponses de Sa Majesté.

Un Indien, arrivé le 27, me donna quelques nouvelles de l'Hindoustan. D'après ses rapports, Holkar aurait battu les Anglais, et enlevé leur artillerie dans deux rencontres.

Le général anglais contre lequel les Mahrattes avaient obtenu ces succès, n'aurait cependant jusqu'alors éprouvé aucun revers. L'Indien a aussi parlé d'une ambassade anglaise envoyée à Holkar, avec 900,000 roupies de présents pour obtenir la paix, mais Holkar demanda que Djewher-Ali, souverain de Dehli, lui fût livré, et répondit aux Anglais que ce devait être à cette condition seule qu'il consentirait à traiter avec eux.

On annonça le 30 octobre que les Russes assiégeaient Irewan, et qu'une sortie de la garnison

du château fut suivie de quelques avantages pour les Persans.

Je reçus le 31 une lettre de S. A. I. Abbas-Mirza ; il me témoignait l'étonnement que lui causait l'ordre que j'avais précédemment donné aux officiers français qui sont près de sa personne, de ne pas l'accompagner dans cette campagne contre la Russie. J'eus beaucoup de peine à faire comprendre à Mirza-Chefy les motifs qui m'avaient forcé à tenir cette conduite, et la nécessité de garder une parfaite neutralité jusqu'à l'instant où j'aurais reçu des ordres de mon gouvernement ; je lui fis enfin concevoir que cette démarche était dictée par la prudence, puisque c'était l'unique moyen de conserver l'espérance et la possibilité de ménager un accommodement entre la Russie et la Perse ; je répondis dans ce sens à la lettre de Son Altesse Impériale, et lui renouvelai l'assurance que S. M. l'Empereur et Roi ne verrait pas sans mécontentement l'agression de la Russie contre

un Empire avec lequel il avait contracté une alliance aussi sincère. On parlait depuis quelques jours de l'expédition d'Ismaël-Bey avec des troupes pour l'Azerbaïdjan ; mais Sa Hautesse fut détournée de ce projet par Abbas-Mirza et Mirza-Chefy, qui se doutaient bien que cet Ismaël-Bey entraverait le Prince, loin de lui être utile.

Le vizir me déclara le même jour, dans la conférence que j'eus avec lui, que le Chah, le prince Abbas-Mirza et lui étaient les seuls qui eussent conservé de la confiance en nous, et qu'ils résistaient encore aux insinuations de nos ennemis, malgré tout ce qu'on pouvait leur dire contre la France et en faveur des Anglais.

J'eus le 1er novembre une visite d'Ismaël-Bey, envoyé par Sa Hautesse pour chercher à me consoler de la privation de toute nouvelle de la France. Il me réitéra au nom du Chah l'assurance que Sa Hautesse était toujours remplie de confiance en Napoléon le Grand et qu'elle n'a-

vait jamais douté que Sa Majesté Impériale et Royale ne remplît glorieusement les conditions du traité d'alliance. Ce seigneur revint plusieurs fois sur les succès de sa mission à Chiraz pour renvoyer l'ambassade anglaise de Malcolm. Je sentis qu'il voulait m'adresser indirectement des reproches sur ce que, disait-il, je l'avais assuré à son départ que j'arrêterais les Russes; et il me répéta que je n'eusse cependant pas à m'inquiéter de ces contrariétés, parce que ce n'était pas ma faute, et que, comme toutes choses sont entre les mains de la Providence, Sa Hautesse n'aurait même aucune plainte à former contre la France, si dans ces dernières conjonctures l'Empereur Napoléon avait contracté avec la Russie des engagements qu'elle ne pouvait plus briser en faveur de la Perse. Je lui répondis qu'il m'était impossible de présumer que Sa Majesté Impériale et Royale ne tînt pas fidèlement ses promesses, et je l'invitai à renouveler ces assurances à Sa Hautesse.

Comme il avait été question dans le public de l'arrivée de M. Manesty à Kazuran (en Farsistan, entre Bender-Boucher et Chiraz), j'en parlai à Ismaël-Bey. Il m'assura que ce bruit était dénué de fondement, qu'il n'y avait pas un Anglais en Perse depuis sa mission à Chiraz ; et il ajouta qu'entre autres propositions que Malcolm lui fit faire par son secrétaire Faisly. ce dernier lui dit : « La France vous assure qu'elle est en bonne intelligence avec la Russie, cela est faux : c'est nous qui sommes les vrais alliés des Russes. Laissez-nous parvenir jusqu'à Sa Hautesse, à qui nous apportons 500,000 tomans de présents (10,000,000 de francs). Nous ne demandons pas que vous expulsiez la légation française; elle séjournera en même temps que nous auprès du Chah. Vous donnerez au général Gardane trois mois, par exemple, pour s'occuper d'obtenir l'évacuation de la Géorgie; le terme expiré, nous nous chargerons de la même affaire, et les

résultats que nous obtiendrons, vous feront juger laquelle des deux puissances, de la France ou de l'Angleterre, a le plus d'intelligence avec la Russie et de crédit sur son ministère.

Je ne me permets ici aucune réflexion ; je les laisse à Votre Excellence.

Le lendemain 2 novembre, le vizir me parla d'une lettre de S. Exc. Mohammed-Nebi-Khan (aujourd'hui gouverneur général des ports du Farsistan), dans laquelle ce seigneur annonçait la mort du roi d'Angleterre et l'arrivée de sir Harford Jones à Bombay, pour se rendre en Perse en qualité d'ambassadeur. Faisly avait aussi écrit de Bassora à Nebi-Khan que si Malcolm ne revenait pas, il devait bientôt retourner aux Indes.

Le Chah et son vizir cherchent à nourrir, par tous les moyens possibles, la confiance qu'ils ont placée en Sa Majesté Impériale et Royale. Mirza-Muhammed-Riza, interrogé par Sa Hautesse sur la puissance de l'Empereur, répondit qu'ayant vu

lui-même Sa Majesté et connu son caractère magnanime, il ne doutait pas qu'au premier bruit de l'agression des Russes sur le territoire persan, Sa Majesté ne résolût d'en retirer une vengeance éclatante et de faire payer cher à la Russie la violation d'un territoire allié, et dont l'intégrité avait été garantie par elle-même.

Tchéray-Ali-Khan, kouliassaoul-bachi (*chef d'une sorte d'huissiers de cour*), ancien gouverneur de Chiraz sous le prince Hassein-Ali-Mirza, neveu de Mirza-Riza-Couli, mourut le 2 novembre. Sa Hautesse le déposséda de son gouvernement en mars 1807, le taxa d'une amende de 100,000 tomans (2,000,000 de francs) qu'il a totalement payée. Ce seigneur était du parti des Anglais qui l'avaient gagné à force de présents. C'était un homme instruit, spirituel, et l'un des plus anciens serviteurs de Feth-Ali-Chah, lorsque ce prince n'était encore que gouverneur de Chiraz.

Dans mes dépêches précédentes, j'ai eu l'honneur de parler à Votre Excellence d'Abdurrahman-Pacha et de ses différends avec le pacha de Bagdad. La Perse l'a constamment protégé depuis le commencement de la révolte contre feu Ali-Pacha, en 1806. Cette cour a forcé de nouveau Suleyman-Pacha à lui restituer son pachalik de Suleymanié, et l'on apprit le 6 novembre que le rebelle était rentré en cette ville, après en avoir reçu la pelisse d'investiture.

Le 7, un courrier de l'Azerbaïdjan apporta la nouvelle que le Prince était campé à peu de distance de Naktchiwan, sur le bord de l'Araxe. Les mouvements des Russes qui se sont dirigés en même temps sur Iréwan, Naktchiwan et Kara-Bagh, ont forcé ce Prince de lever son camp de Khoï et de le porter en avant. Il a laissé à Khoï les officiers français qui étaient près de lui.

Le 8 novembre, le vizir me communiqua une lettre d'Asker-Khan, écrite de Paris : c'était uni-

quement l'annonce de son arrivée, quelques détails sur son voyage, et sur les premiers honneurs qui lui ont été rendus en France. Il y parle cependant, mais avec peu de confiance, des assurances qui lui ont été données sur les dispositions de l'Empereur en faveur de la Perse ; il s'y occupe aussi des affaires de l'Espagne, et de la translation de Charles IV au château de Compiègne, qu'il représente comme une forteresse inexpugnable.

Mirza-Chefy me dit ensuite que Faisly avait écrit que la France et la Russie étaient d'accord dans la guerre que cette dernière vient de renouveler contre toute attente, et qu'il invite la cour à lever enfin le bandeau qui l'aveugle sur ses véritables intérêts et l'empêche de discerner encore ses vrais amis de ses ennemis. Son Excellence ajouta même que le parti anglais avait répandu parmi le peuple que la France était réellement d'intelligence avec la Russie.

On annonça le 13 la nouvelle d'une attaque

infructueuse contre Enzeli, en Guilan ; et les Russes qui y parurent vers le 20 octobre, avec une frégate, un brick et deux autres bâtiments, durent se retirer à l'île de Sari, peu éloignée de l'embouchure de l'Araxe, d'où ils inquiètent le commerce de la côte persane. — D'après les rapports du vizir, les Russes auraient été repoussés trois fois.

Le 14, Muhammed-Aga, envoyé de Suleyman-Pacha, arriva de Bagdad ; le but de sa mission est d'obtenir qu'Osman-Bey, fils d'Abdurrahman-Pacha, et un de ses parents, nommé Ibrahim-Bey, otages auprès de Sa Hautesse, soient restitués au pacha de Bagdad. Muhammed-Aga a remis 1,000 tomans au vizir, et autant à Hadji-Muhammed-Hussein-Khan pour avancer cette affaire.

Je demandai le 15 au vizir une audience de Sa Hautesse pour la féliciter sur la fête du Bairam. Le vizir parut satisfait de ma démarche, et

me dit que cette audience pourrait être utile aux affaires.

Le même jour, un courrier de l'Azerbaïdjan apporta la nouvelle d'une action entre les Russes et les troupes persanes du côté de Naktchiwan. Le combat fut donné le 8 novembre. D'après des rapports ultérieurs, on a su que le prince Abbas-Mirza a eu un cheval tué sous lui ; qu'après cet accident il a voulu rester à pied, s'est mis lui-même dans les rangs pour encourager le soldat, a tué de sa propre main quatre fuyards et tiré plusieurs coups de canon contre l'ennemi. Les nouvelles troupes se sont comportées avec bravoure, et le prince en héros. Les Russes étaient au nombre de 2,000 hommes. Il paraît que les deux partis, après un combat de six heures, n'ont eu aucun avantage bien marqué.

Je reçus le 16 des nouvelles de Bagdad, par lesquelles on m'annonçait l'arrivée d'un Moubachir, spécialement chargé de chasser les résidents

anglais de Bagdad et de Bassora. Cependant des avis postérieurs m'ont appris que ce Moubachir avait reçu 10,000 piastres du résident anglais Rich, pour ne pas remplir sa mission, et que le Pacha, qui avait d'abord donné cinq jours de délai au résident, n'a plus voulu ensuite le presser de quitter son gouvernement. Rich n'est pas dans la ville de Bagdad même. Il est campé depuis deux mois avec tout son monde et ses cipayes, au bord du Tigre, à un lieu nommé Kazimeïn, peu éloigné de l'ancienne Bagdad.

Votre Excellence verra, par cet événement, combien un consul ou un vice-consul de Sa Majesté aurait été nécessaire pour seconder le Moubachir, et il l'aurait peut-être fait réussir dans sa mission. J'ai même répondu sur cet objet à M. Conty, le 20 novembre; il a dû en instruire l'ambassade de Constantinople, et moi-même j'en ai écrit un mot à M. de la Tour-Maubourg.

Je rendis le 21 une visite à Mirza-Chefy, à

l'occasion du Bairam. Il me témoigna encore sa vive inquiétude sur les privations de toute espèce de nouvelles de France ; sa douleur s'exprima en présence d'un nombre considérable de personnes, devant lesquelles il ne craignit pas de montrer tout son attachement à la France. — « Sachez, Général, me dit-il, que dans Téhéran, tous, excepté le Roi et moi, sont altérés de sang français ! » — Une lettre arménienne interceptée m'a appris que sir Harford Jones serait arrivé à Bombay, et déjà même à Bender-Boucher.

Le 22 novembre, S. Exc. Mirza-Chefy me fit appeler à une conférence particulière. Il me montra une lettre de S. A. I. Abbas-Mirza, adressée à son frère Ali-Chah. Ce jeune prince se plaignait avec amertume du triste état des affaires et paraissait persuadé que les ministres le laissaient ignorer à Sa Hautesse. Il y parle des *nombreuses désertions,* des habitants de Naktchiwan et d'Iréwan qui se jetaient entre les bras des Russes

en voyant la faiblesse des armes persanes, et enfin il faisait le plus désolant tableau de sa situation. Le vizir ne me dissimula plus les revers essuyés dans plusieurs rencontres par Hassein-Khan d'Iréwan, où l'inexpérience des cavaliers persans contre des troupes réglées et disciplinées avait trompé leur bravoure. Je cherchai encore à rassurer le respectable vizir, si dévoué à son souverain et à la cause de la France, et je lui dis que si les Russes avaient d'abord remporté quelques avantages, ils pourraient les payer cher un jour, qu'enfin si les Persans n'étaient pas encore heureux, ils ne devaient pas se décourager, puisqu'ils étaient guidés par un prince qui paye lui-même de sa personne, et donne l'exemple à ses soldats. Le château d'Iréwan tient toujours, quoique les Russes aient poussé leurs tranchées jusqu'au pied de la citadelle.

Votre Excellence trouvera la suite des événements dans les dépêches que j'aurai l'honneur

de lui adresser par ce courrier ; et je vous prie, Monseigneur, etc.

Précis de l'audience accordée par S. H. le Roi de Perse à S. Exc. le général Gardane, le 23 *novembre* 1808.

Depuis le 19 septembre, S. Exc. l'Ambassadeur n'avait pas été appelé à l'audience de Sa Hautesse. L'attente infructueuse de nouvelles de France et en général de l'Europe en était la cause principale. Le Roi faisait demander chaque jour à S. Exc. l'Ambassadeur, s'il n'avait point reçu de papiers de son gouvernement. Celui-ci ne pouvait que témoigner le chagrin qu'il ressentait d'une privation aussi longue, et faire espérer l'arrivée d'un courrier, dans une époque très-

prochaine. Le Roi manifestait l'inquiétude la plus vive et le vizir avait le cœur dévoré de chagrin, en raison des cruels reproches qui lui étaient presque journellement adressés par Sa Hautesse, au sujet du silence de la France. Ce vieillard, sincèrement attaché aux Français, avait de plus la douleur de se voir noircir et déchirer sans relâche par les nombreux ennemis qu'il s'est attirés en se dévouant à notre cause, qu'il protége de tout son pouvoir. Telle était la situation des choses, quand, le 23 novembre, Sa Hautesse fit appeler le général Gardane avec le premier interprète de la légation soussigné.

Après les compliments d'usage, Sa Hautesse demanda par quel malheur il n'arrivait aucune nouvelle de France.

Son Excellence répondit qu'elle-même n'était demeurée si longtemps privée de l'honneur de se présenter devant Sa Hautesse, qu'en raison du manque absolu de nouvelles; mais qu'elle atten-

dait chaque jour un courrier, par lequel on connaîtrait tout ce qui s'est passé, et que Sa Hautesse verrait certainement des preuves authentiques de la haute affection de S. M. l'Empereur et Roi.

Elles sont longues à venir, interrompit Sa Hautesse, en essayant de sourire, et nous craignons qu'elles n'arrivent que quand il n'en sera plus temps. Nous avons cependant écrit plusieurs fois nous-même à Sa Majesté; tout est resté sans réponse. Les Russes nous attaquent au nord de l'Empire; la saison est la plus désavantageuse pour les troupes persanes, qui de plus ne sont pas encore assez exercées. Les corps que nous avions au camp de Sultanié et que nous nous proposions d'envoyer à notre fils Abbas-Mirza pour protéger ses frontières, ont été congédiés, sur les assurances que vous nous donnâtes de l'impossibilité où se trouvaient les Russes de reprendre les hostilités sans le consentement de

Sa Majesté. Le maréchal Goudowitsch s'est joué de la France et de la Perse à la fois, et n'a pas daigné seulement attendre vos réponses et les nôtres pour recommencer la guerre dans une saison défavorable et dans un instant où nous étions dans la plus parfaite sécurité d'après les garanties que vous, Général, vous nous aviez données. Abbas-Mirza n'avait plus auprès de lui que les troupes de la seule province de l'Azerbaïdjan; et lorsque les bataillons, nouvellement disciplinés par M. Verdier, avaient le besoin le plus urgent de cet officier, vous les avez laissés sans chef en ordonnant à tous les officiers français de rester jusqu'à nouvel ordre dans l'inaction et de ne pas suivre l'armée qui se portait sur le théâtre de la guerre. Le château d'Iréwan est aujourd'hui assiégé avec vigueur; et telle est notre triste situation, que nous n'osons espérer de le conserver. M. Lajard, expédié par vous auprès du général russe, afin d'arrêter ses mouvements

hostiles, quoique parti depuis trente-six jours, est à peine arrivé au quartier général ennemi, et nous n'avons aucune nouvelle des résultats de cette mission. (Ici le Roi fit appeler Mirza-Aboul-kassem et lui demanda s'il n'était pas arrivé de courrier de l'Azerbaïdjan et de nouvelles de M. Lajard. Il répondit négativement.) Il semble que tout soit conjuré contre nous, reprit Sa Hautesse, et pour comble, l'Empereur Napoléon ne nous a pas encore fait connaître si ses dispositions pour nous répondent à ce que nous attendons de sa loyauté et de sa grandeur, et l'abandon où il nous laisse nous étonne de plus en plus. Nous ne vous avons point caché, Général, la véritable situation des choses, et tout en est au point que la France ne peut peut-être plus venir à notre secours.

Le général a fait entendre à Sa Hautesse qu'il était étonné lui-même et profondément affligé de ces retards; que les grandes affaires du Portugal

et de l'Espagne avaient peut-être, pour quelques instants, distrait de l'Orient les regards de S. M. l'Empereur Napoléon, mais qu'une fois instruit de l'étrange conduite de la Russie, il en demanderait certainement une réparation éclatante; que, semblable à la foudre, il tomberait sur les ennemis et les anéantirait.

Le Roi répliqua avec un sentiment de chagrin mêlé d'amertume, et qui fut partagé par le vizir: Et pourquoi ce foudre n'a-t-il pas frappé depuis dix mois? Votre religion a été trompée par la Russie, Général, et vous auriez dû prévoir, en recevant la réponse du maréchal Goudowitsch à la proposition d'un armistice, que le gouvernement russe ne s'en rapporterait pas à la médiation de l'Empereur des Français. Et pourquoi les Russes nous attaquent-ils aujourd'hui avec tant d'acharnement? C'est que nous n'avons pas voulu violer notre parole, ni renoncer à la médiation de notre glorieux frère. Croyez-vous encore la Russie l'al-

liée de la France, elle qui a un penchant secret et une vieille amitié pour l'Angleterre? Ne voyez-vous pas dans ses démarches actuelles, même du mépris pour votre souverain. Les Russes, les Ottomans, que vous regardez comme des alliés si fidèles, nous reprochent en toute circonstance l'union que nous avons contractée avec la France. A quoi bon aller chercher si loin, disent-ils, l'amitié d'une puissance qui ne tiendra point ses promesses, et qui, même, ne les peut tenir? Notre affection sincère pour Napoléon et notre amitié pour la France ont résisté jusque aujourd'hui à ces insinuations réitérées. L'ironie la plus outrageante empoisonne encore les coups qu'ils nous portent, et Napoléon mettrait la Russie tout entière à feu et à sang pour venger notre injure, que ce ne serait peut-être pas encore assez pour se venger lui-même. Sa gloire, connue en Orient tout aussi bien qu'en Europe, va-t-elle donc s'y éteindre, et y être remplacée par le mauvais re-

nom de n'avoir point tenu des promesses sacrées? L'Angleterre grossit le nombre des dépréciateurs de Napoléon. Déjà un de ses ambassadeurs, ignominieusement repoussé de notre cour, malgré les immenses présents qu'il nous apportait et les avantages inouïs et prochains qu'il nous offrait, a été une preuve incontestable que nous avons donnée, à la face de l'univers, de notre attachement pour votre nation et de la sincérité des avances que nous lui avons faites. Cependant l'Angleterre nous presse encore aujourd'hui ; un autre ambassadeur va se présenter sur nos frontières méridionales avec des trésors. Il nous en fait hommage si nous daignons l'accueillir ; il a des troupes, des canons et des fusils pour nous attaquer, si nous lui fermons l'entrée de nos États. Ce qui nous fait le plus de peine encore, c'est que cette nation veut affecter de se montrer plus généreuse envers nous que la France. Vous achetez vingt mille fusils de la France, dit-elle ;

ils ne sont point encore près d'arriver, et nous vous en offrons davantage, sans vous en rien demander. La France, contre tous les usages reçus, ne vous a encore envoyé aucuns présents, et nous vous en apportons maintenant plus qu'elle ne pourrait vous en offrir. Les troupes anglaises, prêtes à vous attaquer si vous ne voulez point de notre alliance, vous défendront contre la Russie et remettront la Géorgie en votre pouvoir. Telles sont les offres et les menaces de l'Angleterre; considérez notre position au nord et au midi, l'éloignement et le silence de la France. Que nous conseillez-vous? Pouvons-nous soutenir la guerre contre la Russie et l'Angleterre à la fois? Répondez, Général.

Son Excellence répliqua que, dans une situation aussi désespérée et se regardant non-seulement comme un fidèle sujet de Napoléon, mais encore comme un serviteur dévoué de Sa Hautesse, il ne pouvait conseiller de faire la guerre

aux deux extrémités de l'Empire quand l'état des affaires était aussi triste; mais que les trésors de l'Angleterre et ses offres séduisantes n'avaient qu'un avantage apparent, et que la Perse pourrait bien se repentir quelque jour d'avoir écouté ses propositions. Que si l'Angleterre parvenait même, contre toute attente, à faire restituer la Géorgie et les provinces persanes occupées par la Russie, la Perse ne pourrait les conserver qu'avec le consentement de Sa Majesté Impériale et Royale; et que si un ambassadeur anglais était jamais admis sur le territoire persan, il devrait se retirer aussitôt, quelque regret qu'il eût de quitter un Prince à qui il était si dévoué, et qui n'avait jamais cessé de lui donner des marques de son attachement pour la France et d'une bienveillance particulière pour sa personne.

Quoi donc, répliqua le Roi, si la France n'avait point eu le pouvoir de nous faire restituer des provinces héréditaires de notre Empire, changeant

tout à coup son amitié en une injuste haine, aurait-elle l'intention et le pouvoir de nous les arracher, parce qu'une autre puissance nous les aurait fait rendre? Puis, pourquoi nous quitter, Général? Pourquoi nous susciter, par une conduite si contraire à nos désirs, un surcroît de chagrin, et nous faire un ennemi d'un Prince aussi puissant, que depuis longtemps nous chérissons comme un frère, et auquel nous avons donné des preuves si convaincantes de la plus sincère affection? A peine étiez-vous arrivé en notre cour, que vous nous demandâtes de cesser toutes relations avec l'Angleterre : elles ont cessé; de vivre en bonne intelligence avec la Russie : nous l'avons fait; de conclure avec la Russie un armistice et de remettre entre les mains de Sa Majesté Impériale et Royale tous les pouvoirs pour traiter définitivement de la paix : nous y avons accédé; de renvoyer Malcolm, ambassadeur anglais : il n'a point été reçu ; de ne point

faire entrer hostilement les troupes persanes sur le territoire ottoman, malgré les nombreux sujets de plaintes que nous avions contre le pacha de Bagdad : et nous nous sommes rendu à vos représentations; à l'instant où la Russie est venue nous attaquer, vous nous avez rassuré sur ses desseins : et nous vous avons cru. Voilà, Général, notre conduite. Pourquoi donc partir? Puis ignorons-nous que dans l'Europe des ambassadeurs de France et d'Angleterre résident souvent près de la même cour? Et sous nos yeux même, ne voyons-nous pas sur le territoire de Bagdad et de Basra, dépendant d'une puissance alliée de la France et ennemie de l'Angleterre, un simple agent français et des résidents anglais? Pourquoi de votre part une démarche, marque certaine de rupture, quand on souffre de la Porte ottomane ce que l'on veut désapprouver chez nous? Sa Majesté Impériale, surtout lorsqu'elle sera instruite de notre détresse, pourrait-elle voir de mauvais œil la pro-

longation de votre séjour ici, jusqu'à ce qu'au moins elle vous ait fait connaître ses intentions ultérieures? Sa Majesté vous aurait-elle déjà donné l'ordre de vous retirer? Pourquoi donc nous abandonner quand vous devez être intimement persuadé de la répugnance avec laquelle nous recevrions un ambassadeur d'Angleterre, qui viendra, à nos yeux même, nous reprocher, avec une ironie pleine d'amertume, notre aveugle confiance en vous et notre inutile attachement pour la France? Avec quel sentiment de douleur ne le verrions-nous pas arriver devant nous, et combien ne nous trouverions-nous pas humilié de sa présence? Tout espoir nous est ravi; la France semble nous avoir délaissé; nous ne pouvons faire la guerre au midi, et telle est l'extrémité où nous sommes réduit, qu'il faut, pour sauver l'Empire, nous résoudre à prendre un parti auquel notre cœur répugne.

Le Général repartit : « Je dois à l'honneur de

mon auguste souverain de me retirer, à l'instant où vous recevrez les Anglais sur votre territoire, et je ne me consolerai jamais d'avoir été réduit à ces extrémités. »

« Pour vous prouver, Général, reprit Sa Hautesse, combien, même dans cet instant de désespoir, est grand notre attachement pour la France, sachez que si l'Angleterre, qui nous offre aujourd'hui ses trésors, ses armes, ses troupes pour nous secourir contre un ennemi plus fort que nous, venait par hasard à remplir ses promesses, et réussissait à chasser les Russes de nos provinces, elle ne pourrait, dans aucun cas, nous forcer à rompre l'amitié que nous portons à la France. Mais que si la France, par la volonté d'un Dieu favorable et protecteur, sortait avec gloire des engagements qu'elle a contractés avec nous, nous vous jurons devant l'Éternel et sur le Coran, qu'elle nous verrait chasser encore avec ignominie l'ambassadeur anglais, rejeter ses offres et ses présents, vouer à

l'Angleterre une haine plus implacable que celle qu'elle-même porte à la France, et diriger nos armes partout où Napoléon le désirerait. Pour vous donner encore néanmoins une preuve de nos sentiments, malgré notre état de détresse que vous connaissez assez, nous nous ferons un plaisir d'attendre de nouveau, un certain espace de temps, l'arrivée de nouvelles de Paris, et, jusqu'à cette époque, nous obtiendrons par des prétextes et des retards que les Anglais n'entrent pas sur notre territoire. »

Son Excellence remercia Sa Hautesse de ces témoignages irrécusables d'attachement, et demanda que le terme de soixante jours fût accordé pour que l'on connût enfin les mesures prises par S. M. l'Empereur Napoléon en faveur de la Perse. Qu'au reste lui, Général, était intimement persuadé que Sa Majesté Impériale et Royale n'avait point du tout abandonné cet Empire, et qu'il n'était pas possible qu'avant peu on

n'en reçût les preuves les plus convaincantes.

Sa Hautesse répondit qu'elle accordait volontiers l'espace de soixante jours, depuis le commencement du mois de chéwal jusqu'au commencement de zilhidjé (du 23 novembre au 20 janvier). « Mais, reprit-elle avec douleur, que nous apporteront ces nouvelles? Nous le savons déjà. Asker-Khan aura été reçu par Sa Majesté avec des distinctions et des honneurs infinis; il occupera peut-être le premier rang parmi les ambassadeurs des puissances étrangères auprès d'elle; de nombreuses promesses seront données que l'on va s'occuper sans délai avec la Russie des intérêts de la Perse. Mais, dans tous les cas, les résultats seront trop tardifs. Les conférences, l'échange des courriers, les difficultés sans cesse renaissantes que la Russie suscitera, l'espace qui sépare nos deux Empires, rejettent à une époque lointaine les effets de l'amitié que Napoléon nous a jurée. L'Empereur saura-t-il, même à l'expiration

du terme que nous vous avons accordé, que la Russie a violé notre territoire garanti par la France? Sa Majesté connaîtra-t-elle l'horreur de notre situation, et sera-t-il temps encore d'y porter remède? »

Le Général dut donc solliciter la prolongation d'une quinzaine de jours au-delà du terme déjà prescrit, en avouant à Sa Hautesse qu'il était effectivement difficile que la cour de Pétersbourg eût connaissance de la protestation qu'il avait dû faire, lui Général, contre l'agression et les hostilités des Russes, et que les résolutions de l'Empereur Alexandre lui parvinssent.

Sa Hautesse répondit que la première nouvelle qu'on recevrait de France, et la relation que devait donner M. Lajard à son retour du quartier général russe, feraient pressentir les résultats que l'on aurait à espérer, et qu'alors on pourrait prolonger le terme indéfiniment.

Elle ajouta : « Nous vous demandons, Général,

dans tous les cas une déclaration signée de votre main, que la cour de Perse a constamment eu envers vous et tous les Français une conduite irréprochable et dans les égards qu'on devait à votre caractère, et dans la confiance dont nous vous avons revêtu, et dans l'attachement sincère que nous avons voué et constamment montré à notre frère Napoléon, et dans l'empressement et la bonne foi avec lesquels nous nous sommes toujours conformé aux devoirs que nous imposait notre alliance avec le gouvernement français.»

Sa Hautesse a alors ordonné à S. Exc. Mirza-Chefy de remettre au Général un engagement solennel relatif au terme de soixante jours accordés pour l'arrivée de nouvelles de France; de conférer avec le général Gardane sur les moyens les plus efficaces de sortir du pas difficile où l'on se trouvait engagé. L'audience fut alors terminée et Son Excellence se retira.

Le soussigné, premier interprète de Sa Majesté

Impériale et Royale près la cour de Perse, certifie que la rédaction ci-dessus est conforme à la plus exacte vérité ; et approuvant l'écriture ci-dessus, il a signé la présente déclaration.

Téhéran, le 25 novembre 1808.

J.-M. JOUANNIN.

A S. Exc. Mirza-Mohammed-Chefy, premier Vizir de l'empire persan.

Téhéran, le 25 novembre 1808.

Je déclare d'après l'audience qui a eu lieu avant-hier avec Sa Hautesse, que je dois à mon devoir et à l'honneur de mon auguste maître et de la grande nation, de quitter votre cour avec toute la légation dès l'instant que les Anglais seront admis sur votre territoire.

Signé GARDANE.

Lettre adressée à S. Exc. le Ministre des relations extérieures, Mgr de Champagny.

Téhéran, le 26 novembre 1808.

J'ai l'honneur de soumettre à la sagesse de Votre Excellence quelques réflexions sur l'envoi d'un corps de troupes dans ce pays.

D'après ce que l'on peut penser sur le Nizam-djedid établi en Perse, je crois qu'il est de mon devoir de faire observer à Votre Excellence que ces troupes, quoiqu'elles fassent bien l'exercice, n'ayant encore aucune connaissance de la guerre, on ne pourrait pas compter sur elles dans les premières campagnes; c'est pourquoi, s'il entrait dans les projets de Sa Majesté d'envoyer des troupes dans ce pays, il faut que leur nombre ne soit pas moindre de 10,000 hommes, dans la supposition que la Perse n'aurait que les Russes à combattre; mais dans le cas où ils auraient à faire

face aux Anglais et aux Russes en même temps, il ne serait d'aucune utilité d'exposer 10,000 hommes aux Russes qui attaqueraient au nord, et aux Anglais qui attaqueraient au midi. Alors ce nombre de troupes, étant insuffisant pour résister à deux ennemis à la fois, la Perse serait ruinée ou changerait de maître, et la France perdrait le crédit et l'influence dont elle jouit à cette heure en Asie.

Peut-être, en admettant que la guerre serait déclarée entre la Russie et la Turquie, que Sa Majesté, pour éviter d'envoyer une telle force en Perse, ferait marcher des Turcs pour agir conjointement avec les Persans; je dois observer que l'éloignement qui règne entre les deux nations à cause de la différence de la religion, les empêcherait, ainsi que cela est toujours arrivé, d'attaquer les Russes avec succès, et qu'il vaudrait mieux, ce me semble, qu'ils dirigeassent, chacun de leur côté, leurs opérations militaires. Enfin, mon sen-

timent est que, si Sa Majesté a le dessein d'influer sur le sort de la Perse, il faut que, à la première campagne qu'une armée d'Européens ferait dans ce pays, elle débute par des succès, afin de se concilier de plus en plus les Persans et de justifier l'opinion du peuple asiatique que rien ne résiste à la bravoure européenne.

J'ai l'honneur, etc.

GARDANE.

Lettre adressée à S. Exc. le Ministre des relations extérieures, Mr de Champagny.

Téhéran, le 26 novembre 1808.

Monseigneur,

Votre Excellence verra par le précis de l'audience que j'obtins le 23 de ce mois, et que je regarde comme assez essentielle pour vous l'adresser ci-joint tout entière, combien est fâcheuse

la position actuelle de cette légation. Il est évident que les Anglais ont gagné la plupart des ministres de cette cour par des présents, par les promesses qu'ils ont données au Roi de faire restituer la Géorgie, et par les menaces qu'ils font circuler dans l'Empire. Ils ont déclaré à la cour que, si Sa Hautesse ne veut pas les recevoir, ils attaqueront la Perse et remettront sur le trône un des descendants de la dynastie de Kerim-Khan, nommé Mouhammed-Ali-Khan, fils d'Ali-Mourad-Khan. Des avis m'ont appris que le gouvernement de l'Inde a fait venir du Dékan le jeune prince qui y commandait en qualité de nabab ; il était arrivé à Bombay, où l'on faisait d'immenses préparatifs. Déjà même sir Harford Jones est dans les eaux de Bender-Boucher avec deux vaisseaux de ligne et un nombre de bâtiments de toute grandeur chargés de troupes. Cette nouvelle est parvenue par la voie de Bagdad et sort d'une bouche anglaise.

Le précis de cette dernière audience prouvera à Votre Excellence, que je me suis clairement expliqué sur la nécessité de mon départ lorsque les Anglais entreront sur le territoire persan. J'en ai remis la déclaration officielle à S. Exc. Mirza-Chefy, et copie de cette pièce est jointe à la présente dépêche. Il me paraît donc urgent de faire connaître à Votre Excellence que je quitterai cette cour, malgré les instances que Sa Hautesse et son premier Visir me feraient encore pour me retenir, à l'instant où j'aurais des nouvelles certaines que les Anglais seront sur la route d'Ispahan.

J'osé me flatter que Votre Excellence ne désapprouvera pas ma conduite; je me suis soutenu jusqu'à la dernière extrémité, et j'ignore, après le refus que le cabinet de Russie a fait d'accepter la médiation de la France entre elle et le gouvernement persan, quelles peuvent être les intentions de Sa Majesté envers la Perse et relativement à la continuation de ses relations amicales

avec S. M. l'Empereur de toutes les Russies.

Votre Excellence sentira aisément que voyant la Perse, faible comme elle est, sur le point d'être attaquée à la fois au nord et au midi, ne pouvant plus me dissimuler les dangers éminents auxquels cet empire est exposé, j'ai cru plus sage de ne pas le livrer à une ruine évidente et de signifier officiellement à Sa Hautesse la ferme résolution où je suis d'abandonner sa cour aussitôt que les Anglais paraîtront dans l'intérieur du pays. Il serait toutefois très-important d'éviter que leur parti ne prît une consistance trop durable en Perse.

Je devrai donc, selon toute apparence, me mettre en route vers la fin de janvier prochain. Il faudra peut-être laisser quelqu'un ici, mais la nature des circonstances réglera ma conduite à cet égard; je prie toutefois Votre Excellence de me donner des instructions pour la personne qui resterait en Perse et que je lui adresserai dans le

cas où j'aurais pris cette résolution. Je marcherai à journées ordinaires jusqu'aux confins de la Perse, puis, sous divers prétextes, je ferai quelque séjour, et arriverais enfin à Trébisonde où j'attendrais jusqu'au 15 de mai les ordres ultérieurs de Votre Excellence. Je m'embarquerais de cette ville pour Warna à l'expiration de ce terme. J'agirai ainsi pensant que, vers cette époque, Sa Majesté aura peut-être pris une détermination pour l'envoi d'un corps de troupes, d'après la demande qu'en forment Sa Hautesse et le premier Visir dans leurs lettres de ce jour, et que Sa Majesté pourrait penser que ma présence serait encore nécessaire dans ces contrées pour donner des renseignements sur les personnes et sur l'intérieur du pays, persuadé d'ailleurs que les services de MM. les officiers qui se trouvent auprès de moi, et dont je ne saurais trop me louer, seraient fort utiles aux troupes qui viendraient dans ce pays. Je prie cependant Votre Excellence

de vouloir bien m'adresser dans tous les cas des ordres qui régleraient la destination ultérieure de ceux qui m'accompagnent.

Je ne puis m'empêcher d'attirer l'attention de Votre Excellence sur la position des Russes dans leurs nouvelles conquêtes, si en se rendant maîtres d'Iréwan, dont ils peuvent faire une importante place d'armes, ils dominent sur tout le cours de l'Araxe ; la Russie, vu l'habileté des généraux et des troupes réglées contre des armées levées à la hâte et sans chefs, pourra toujours attaquer avec des avantages infinis les provinces persanes et turques voisines de sa frontière. Son influence a placé une de ses créatures sur le siége patriarcal d'Etchmiatzin (les Trois-Églises). Votre Excellence n'ignore pas que le cabinet de Saint-Pétersbourg se sert du zèle religieux des chrétiens orientaux pour donner plus de force et d'étendue à sa politique et à ses armées, surtout dans l'empire ottoman où il a autant de partisans qu'on

y rencontre de chrétiens. Si la religion n'est plus capable en Europe de donner au peuple l'énergie qu'elle leur inspirait autrefois, et si elle n'y est peut-être plus qu'une simple opinion, il n'en est pas de même en Asie, où elle a encore tout son pouvoir et où la superstition aide les prêtres à diriger à leur gré l'esprit de ceux qui leur sont soumis. Aussi est-il vraisemblable que le point d'Etchmiatzin, à trois lieues d'Iréwan, lequel paraîtrait d'abord d'une faible importance, deviendrait cependant, entre les mains des Russes, un instrument puissant pour avancer leurs projets dans l'Orient, où ils prévoient prendre une entière influence sur tous les Arméniens schismatiques opprimés par les musulmans. Il ne faut pas douter que le système de la Russie, qui lui a été si favorable dans ses guerres contre la Porte Ottomane, ne lui offre ici les mêmes avantages en usant des mêmes moyens, c'est-à-dire en faisant aux chrétiens de Perse les plus

brillantes promesses et en leur présentant un avenir plus heureux.

Je suis privé des nouvelles de M. Lajard; je n'attribue point ces retards au manque d'un zèle que je me plais à reconnaître en lui, mais plutôt à la faiblesse de sa santé et au mauvais état des routes dans cette saison.

Depuis le 14 septembre, je n'ai reçu aucune dépêche de Votre Excellence, ni même de l'ambassade de Constantinople.

Votre Excellence trouvera sans doute extraordinaire que les lettres que j'ai l'honneur de lui adresser par cette occasion ne soient point chiffrées. Elle ne doit pas ignorer que je n'ai qu'un seul chiffre, et c'est sur les représentations de M. Lajard que j'ai dû m'en priver, en le lui envoyant par une personne sûre avant qu'il ait pu parvenir au quartier général russe. Votre Excellence voudra bien observer que cette mesure était indispensable pour la sûreté de la correspon-

dance que M. Lajard aura eue avec elle en lui rendant compte de sa mission auprès du comte Goudowitsch, et il a fallu prévoir le cas où les Russes arrêteraient notre courrier, et voudraient prendre connaissance des paquets qui lui ont été confiés.

M. Dupré fils, secrétaire provisoire de cette légation, va se rendre sans délai à Constantinople, chargé de remettre ces dépêches à M. Latour-Maubourg. Je lui ai donné des instructions pour tâcher de nous procurer de l'argent qui nous manque depuis longtemps. Le peu de commerce en grand qni se fait avec la Turquie, nous a ôté toute espèce de moyens d'obtenir même la négociation de la plus simple lettre de change. J'ose espérer que Votre Excellence, en examinant ma situation, ne désapprouvera pas des dépenses auxquelles la force des circonstances seule a pu m'engager. Je recommande fortement à M. Dupré de mettre la plus grande activité dans sa mis-

sion. Je le charge aussi de veiller à la prompte expédition du courrier qui portera mes paquets à Votre Excellence, en l'autorisant même à fournir les frais de cette expédition sur les sommes qu'il aura touchées à Constantinople. J'écris en ce sens au chargé d'affaires de Sa Majesté près la Porte Ottomane.

Je dois à M. Dupré de renouveler à Votre Excellence un témoignage favorable de son dévouement au service de Sa Majesté. Je dois aussi à la justice de dire que le respectable premier Vizir, Mirza-Chefy, malgré le mauvais état des affaires et quand tout est déchaîné contre lui, se montre toujours calme, ferme et le père de tous les Français qui sont dans cet Empire.

J'ai l'honneur d'offrir à Votre Excellence l'hommage de mon profond respect et je la prie de croire à mon entier dévouement au service de Sa Majesté Impériale et Royale.

Je suis avec respect, Monseigneur, de Votre

Excellence le très-humble et très-obéissant serviteur,

Signé GARDANE.

Lettre adressée à S. Exc. le Ministre des relations extérieures, M[gr] de Champagny.

Téhéran, le 27 novembre 1808.

Votre Excellence pensera peut-être que dans ma dernière audience j'aurais pu répondre à Sa Hautesse sur plusieurs faits qu'elle articulait; mais les égards que je devais à ce Prince m'ont empêché de prolonger un entretien aussi pénible, et dont les suites auraient pu devenir encore plus désagréables. Au reste, je ne dois pas laisser ignorer à Votre Excellence que le Chah, en me congédiant, me dit avec douceur que ses discours avaient été souvent dictés par le désespoir.

J'observerai d'abord qu'en donnant une garantie sur l'inaction des armées russes, j'y avais stipulé que je ne m'engageais que jusqu'à l'époque où l'on connaîtrait les réponses des deux Empereurs; et je n'ai jamais caché à la cour que, si Sa Hautesse voulait obtenir une paix avantageuse, il fallait se préparer à la guerre.

Un courrier extraordinaire partit d'ici le 22 juin dernier; il était porteur des pleins pouvoirs de Sa Hautesse, envoyés à Sa Majesté, en la priant de prendre en ses mains l'arrangement des affaires de Perse avec la Russie. J'écrivis aussi à la même époque à S. Exc. M. l'Ambassadeur de France à Saint-Pétersbourg, en adressant mes dépêches au comte Goudowitsch par son envoyé le lieutenant-colonel baron de Wrede. Il est évident que le comte Goudowitsch a fait faire quarantaine à mes dépêches, et qu'il expédia en toute hâte une estafette à sa cour, en la pressant de ne pas accepter la médiation d'un

tiers et de forcer la Perse à conclure la paix sans retard. Il aura dit à S. M. l'Empereur de Russie qu'il se sentait assez fort pour intimider les Persans, en employant les Géorgiens de nouvelle levée avec les troupes russes qui étaient sous ses ordres, mais qu'il craignait que l'organisation adoptée par une partie de l'armée persane ne rendît difficile l'exécution de ses projets, si l'on perdait du temps, et si on laissait la Perse former et exercer tranquillement des troupes, et se préparer ainsi à une guerre qu'elle soutiendrait sans doute avec plus d'avantage et de résistance que dans les campagnes précédentes.

M. le comte de Romanzoff, dans sa réponse, marque au maréchal Goudowitsch que l'Empereur Alexandre avait parlé à S. Exc. le duc de Vicence de son refus d'accepter la médiation proposée en s'excusant sur l'éloignement des lieux, et sur la position géographique de la France et de la Perse. Mais il est à présumer que Sa Majesté

Impériale ne s'en est expliquée que très-légèrement avec l'Ambassadeur de France. M. le duc de Vicence, qui n'avait point encore reçu mes dépêches, n'a pu répondre catégoriquement à cette déclaration, et l'on aura ordonné sur-le-champ au comte de Goudowitsch de frapper les derniers coups sans délai, et de reprendre les armes s'il le jugeait nécessaire. J'ai donc pu croire, d'après ces résultats, que la Russie n'était plus avec la France aux termes où Votre Excellence me le disait dans sa première dépêche officielle (n° 1).

Quant au paragraphe du précis de ma dernière audience, où Sa Hautesse rapporte les propos des Anglais sur la convention que j'avais précédemment conclue pour vingt mille fusils, S. Exc. Mirza Chefy savait bien que Sa Majesté déférerait sans difficulté à la demande faite par cette cour, et il m'a même fait entendre que cet envoi de vingt mille fusils était si peu de chose

pour la France, et Sa Majesté elle-même si grande, qu'elle dédaignerait de regarder de près à ces minuties.

Je prie Votre Excellence d'agréer l'hommage du profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, Monseigneur, de Votre Excellence, le très-humble et très-obéissant serviteur.

Lettre adressée à S. Exc. le Ministre des relations extérieures, Mgr de Champagny.

Téhéran, le 12 janvier 1809.

La dernière lettre que j'eus l'honneur de recevoir de Votre Excellence est du 16 juin dernier. Celles de Constantinople sont du 26 juillet suivant.

J'ai dû remettre à M. Lajard, lorsqu'il partit pour sa mission auprès du maréchal Goudowitsch,

le seul chiffre que m'eût adressé le ministère, et il a fallu en conséquence que j'en fisse composer un autre sur la table de déchiffrement marquée D. — A. n° 13, la seule également qui m'ait été remise à mon départ pour la Perse. J'ai donc l'honneur de prier Votre Excellence de vouloir bien ordonner que mes dépêches soient désormais déchiffrées sur le tableau correspondant à celui qui m'a été confié. J'ai l'honneur de joindre ici, à Votre Excellence, un supplément à la table à chiffrer correspondante au tableau D. A. n° 13, ainsi qu'un supplément à la table de déchiffrement, coté D. A. n° 13.

Dans le cas où Sa Majesté ne se déciderait pas à envoyer des troupes dans ce pays, et que la guerre eût recommencé avec la Russie, Votre Excellence ne jugerait-elle pas avantageux d'envoyer des officiers entendus aux pachas d'Erzéroum et d'Akalzikè, où, d'après la nature du pays, il paraît que les attaques principales doivent être

dirigées. Retirer les officiers qui se trouvent en Perse pour leur donner la direction des armées turques, serait causer un vif déplaisir à Sa Hautesse, qui apprécie leur mérite et leurs services.

Sous les rapports politiques, je supplie Votre Excellence de me donner des instructions et des ordres d'après lesquels je puisse diriger ma conduite.

Sa Hautesse et son premier Vizir témoignent toujours la plus grande affection pour la France; je rends hommage à la vérité et à la justice en en donnant à Votre Excellence l'assurance la plus positive. Mais je ne puis céler non plus que l'état des choses de cet Empire est tel qu'il se trouvera toujours sous l'influence et la dépendance du voisin le plus proche, et qui aura à sa disposition une force prépondérante. Je crois même que la France ne peut guère espérer d'affermir son pouvoir ici tant que ses armées en se-

ront aussi éloignées. Ce qui a lieu dans le pachalik de Bagdad nous en offre la preuve. Malgré les firmans que la Sublime Porte Ottomane a expédiés à Suleyman III pour l'expulsion des Anglais de son gouvernement, nous voyons la ville de Bassora sous l'influence immédiate de nos ennemis, et le Pacha de Bagdad a pour eux tous les ménagements qui dépendent de lui. Mais si la France pouvait avoir des troupes dans cet Empire avant que les Anglais pussent s'y établir militairement, il est à présumer que ces troupes garantiraient la Perse, affermiraient sa puissance et la nôtre dans l'Asie, et surtout empêcheraient les Anglais ou les Russes de disposer de cet Empire en leur faveur en élevant sur le trône, après la mort du roi, un Chahzadé de leur choix et selon leur politique.

Le gouvernement pourrait se servir de ses alliés pour faciliter la descente dans l'Inde.

Les Anglais, aujourd'hui, paraissent dans l'in-

tention d'armer contre la Perse la nation des Afghans, gouvernée par Chah-Chudja-Ulmulk; mais ces peuples, déchirés par des dissensions intestines, sont peu redoutables; l'état d'appauvrissement dans lequel ils languissent ne donne rien à appréhender de leurs opérations. Ce que l'on peut assurer d'après l'étude du caractère des Persans, c'est qu'il serait bon de profiter des heureuses impressions que la gloire de Sa Majesté a fait naître dans l'esprit d'un peuple d'ailleurs très-changeant. Votre Excellence aura vu dans les bulletins que j'ai l'honneur de lui adresser que les Russes ont abandonné le siége d'Iréwan et se sont repliés sur Pembek. N'ayant pour me guider dans mes conjectures que les nouvelles que la cour veut bien me donner, je crois voir le motif de la retraite de M. le maréchal Goudowitsch dans la rigueur de la saison et le renouvellement de la guerre en Europe.

En conséquence, m'occupant sans cesse de ce

qui peut tendre à augmenter le crédit de notre auguste maître, j'ai conseillé d'avoir un corps aux Trois-Églises pour observer et se tenir prêt à rouvrir la campagne de bonne heure. Si à cette époque je me trouve encore dans ce pays, je me propose d'envoyer M. Lamy pour mettre la forteresse d'Iréwan dans le meilleur état de défense. Cet officier est très-capable d'une pareille commission, et je crois qu'on ne doit pas peu à ses conseils dans la dernière défense qu'ont faite les Persans.

Oserais-je prier Votre Excellence de vouloir bien, dans une de ses prochaines lettres, féliciter Sa Hautesse sur les succès de la dernière campagne, et d'honorer aussi le Vizir de quelques lignes à ce sujet.

Lettre adressée à S. Exc. le Ministre des relations extérieures, Mr de Champagny.

Téhéran, le 17 janvier 1809.

Monseigneur,

J'ai reçu la lettre que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'écrire de Toulouse, en date du 27 juillet dernier, par laquelle elle m'accuse réception de toutes mes dépêches jusqu'au 6 mai. Votre Excellence aura vu par ma correspondance subséquente que je n'ai pas cessé de donner des soins à la réunion de la Russie et de la Perse. Quant à négocier la paix à Téhéran, je pense, ainsi que j'ai déjà eu l'honneur de vous le marquer par mes précédentes, que les négociations entre les Russes et les Persans ne peuvent être ménagées que par notre auguste maître. La Perse a bien la guerre à soutenir contre les Afghans; mais ceux-ci sont sans maître et déchirés par des guerres intestines; ils ne peuvent don-

ner aucune crainte réelle aux Persans. Je pense, comme Votre Excellence, ainsi que j'ai eu l'honneur de le marquer dans mon n° 1er, que la Perse ne peut pas s'occuper d'expédition à l'orient ou au midi, tant qu'elle ne sera pas rassurée du côté du nord.

J'ai l'honneur de remercier Votre Excellence de l'accueil distingué qu'Asker-Khan a reçu à Paris. Quoique j'en aie déjà parlé au Vizir, je ne manquerai pas d'en informer le Chah à la première audience, et de lui répéter que Sa Hautesse s'est engagée à ne pas souffrir les Anglais dans ses États; que mon auguste maître compte qu'il sera ferme dans ses promesses. En attendant, je me flatte que Votre Excellence aura approuvé la résolution que j'ai prise de quitter cette cour, si les Anglais sont soufferts sur le territoire persan.

Je remercie Votre Excellence des remarques qu'elle me fait à ce sujet, et je ne manquerai pas de les appuyer auprès de Sa Hautesse.

Précis de l'audience du 8 février 1809.

Le mercredi 8 février, S. Exc. le général Gardane accompagné du soussigné, se rendit à l'audience de Sa Hautesse. Voici succinctement ce qui fut dit de part et d'autre. Son Excellence dit que forcée de s'éloigner de la cour de Sa Hautesse, à cause de l'arrivée de Jones, elle regrettait d'être poussée à ces extrémités par des circonstances fâcheuses et se ferait un devoir d'avouer que Sa Hautesse et la plupart des seigneurs de la cour l'avaient traitée avec une bonté et des égards qu'elle n'oublierait jamais.

Sa Hautesse répondit qu'elle était elle-même on ne peut plus chagrine d'être obligée de permettre l'éloignement du général; que deux sentiments pénibles l'agitaient : la douleur de recevoir l'envoyé d'une puissance odieuse à l'univers à plus d'un titre, et celle de voir s'éloigner le

ministre d'une nation qu'elle aime et qu'elle estime sincèrement, lequel, pendant tout le temps de son séjour à Téhéran, a donné des preuves constantes d'un dévouement et d'une droiture dignes des plus grands éloges. Sa Hautesse exprima encore combien elle était malheureuse d'avoir été abandonnée par la France, ou du moins de n'avoir reçu aucune réponse de Sa Majesté Impériale et Royale aux nombreuses lettres qu'elle lui avait adressées; que c'était cet obstiné silence qui la réduisait à des démarches aussi affligeantes pour elle.

Le général pria Sa Hautesse d'observer que, malgré l'incertitude où elle était, elle ne devait pas encore taxer la France d'avoir manqué au traité; que la France ne comptait qu'une année et demie depuis l'alliance; que les lenteurs d'Asker-Khan, les affaires d'Espagne, l'immensité des distances, étaient les causes réelles de ces tristes retards; que pour fixer un jugement il était con-

venable d'attendre les résultats de la première audience d'Asker-Khan ; qu'enfin il était hors de doute que l'entrevue d'Erfurth ne fût en partie relative aux affaires de Perse.

Sa Hautesse prétendit que Sa Majesté Impériale et Royale aurait pu s'occuper des intérêts de la Perse lors du traité de Tilsitt ; que toutes les conditions que la France victorieuse eût dictées à la Russie eussent été acceptées ; que c'était alors le véritable instant d'être utile à la Perse. Les affaires d'Espagne sont ensuite venues, ajouta Sa Hautesse, elles ont exigé tous les soins de l'Empereur et il nous a oubliés.

Le général et Mirza-Chefy exposèrent à Sa Hautesse qu'à l'époque où on traitait à Tilsitt, la cour de Perse n'avait pas encore ratifié le traité d'alliance que Sa Majesté Impériale et Royale lui envoyait, et que dans la politique européenne on ne s'occupait point des intérêts d'une nation avant qu'elle fût engagée par des traités écrits.

Sa Hautesse objecta que la France aurait pu sans inconvénient la comprendre au moins conditionnellement dans les arrangements qu'elle combinait alors avec la Russie; que Sa Majesté Impériale et Royale n'avait eu aucun motif de penser que la cour de Perse ne ratifiât pas toutes les conventions qu'elle lui ferait proposer; et que, quand le général Gardane est arrivé, cette cour se trouvait toujours animée des mêmes sentiments qu'elle avait manifestés à M. Jaubert.

Le général dit alors au Chah que, quoique la France n'eût point encore rempli l'attente du gouvernement persan, elle avait néanmoins déjà fait plus pour elle que l'Angleterre. Il rappela que Malcolm, venant en Perse à une époque où l'alliance entre l'Angleterre et la Russie était très-intime, et que la Perse réclamait la médiation des Anglais pour le recouvrement de ses provinces septentrionales, ceux-ci avaient fait des propositions si avantageuses pour les Russes que Sa

Hautesse fut contrainte de les rejeter avec indignation.

Il rappela qu'un ambassadeur persan, M. Néby-Khan, était resté pendant deux ans aux Indes pour ce même objet et sans succès, quoique les Anglais de l'Inde fussent infiniment plus rapprochés de la Perse que ne l'est l'Empire français; qu'au reste Sa Majesté Impériale et Royale n'a certainement pas oublié la Perse et que dans peu Sa Hautesse aurait connaissance de ce qui a été conclu à Erfurth en sa faveur.

Sa Hautesse assura qu'il était loin de croire que la France l'eût abandonnée, et qu'elle était au contraire dans la persuasion que ses espérances dans la puissance et la générosité de l'Empereur auront été remplies à Erfurth. Elle ajouta qu'elle ne pourrait pas même en vouloir à Sa Majesté si l'intérêt de l'Europe avait détourné son attention de l'Orient; que si la France fait quelque chose pour la Perse, celle-ci en restera à

jamais reconnaissante; si, au contraire, elle ne peut rien faire, si même (à Dieu ne plaise) l'Empereur venait à être enlevé à l'admiration du monde, le Roi de Perse n'éteindrait pas pour cela l'affection qu'il porte à la France; que cependant on ne devait pas s'étonner si ce sentiment ne se manifestait plus avec autant d'évidence. Sa Hautesse a pris ensuite Mirza-Chefy à témoin de la sincérité de son discours.

Son Excellence marqua sa satisfaction de voir que Sa Hautesse voulait éviter une rupture; elle annonça que conformément à ses désirs, elle allait se rendre à Tauris auprès du prince Abbas-Mirza et laissait à Téhéran le soussigné et M. de Nerciat, sous la protection de Sa Hautesse et du Vizir.

Le Chah parut content de ces résolutions et dit de la manière la plus gracieuse qu'il espérait que le séjour de Son Excellence loin de la cour ne serait pas de longue durée.

Le général répondit que tout dépendait de la volonté de Dieu; qu'une chose en partant le consolait, c'est que loin d'être venu en Perse pour exciter des troubles et des dissensions, il s'était fait connaître par sa droiture et la noblesse de sa conduite; qu'il ne voulait pas se démentir dans ces derniers instants et déclarait à Sa Hautesse qu'il était possible que l'Angleterre eût soulevé en Europe des partis contre la France, mais que jamais elle ni ses alliés ne pourront porter atteinte à la puissance de l'Empereur.

Certifié conforme et vrai,

J.-M. Jouannin,

Premier interprète de Sa Majesté
près la cour de Perse.

Téhéran, 8 février 1809.

Précis de l'audience de congé accordée par Sa Hautesse à S. Exc. le général Gardane. — Le 12 février 1809.

S. Exc. le général Gardane, mécontent à juste titre de l'audience du 11 février, déclara au Vizir qu'il ne la regardait point comme une audience de congé. On régla donc le cérémonial qui y serait observé le lendemain, et qu'on exécuta avec la plus grande exactitude.

Sa Hautesse était assise dans un kiosque faisant partie du jardin que l'on appelle le Gulistan. Son Excellence, accompagnée du soussigné et de MM. Truilhier, Fabvier, Trézel, Reboulh et Raymond fut introduite dans l'intérieur de la salle où l'on avait préparé des siéges en face du Roi.

On s'assit. Sa Hautesse, adressant la parole au général, lui exprima vivement le regret de le voir s'éloigner de sa cour, parce qu'elle avait

toujours reconnu dans lui et dans tous les Français une droiture et un dévouement dignes des plus grands éloges. Qu'elle espérait au reste qu'il reviendrait avant peu, et que d'heureuses nouvelles, si longtemps attendues, précéderaient son retour. Le général remercia Sa Hautesse en son nom et en celui des Français des sentiments qu'elle voulait bien lui témoigner dans une telle circonstance. Il annonça au Roi qu'il se proposait d'expédier M. Truilhier sans délai, avec des dépêches où il rendrait compte à Sa Majesté d'une manière fidèle des événements malheureux qui nécessitaient son départ; que les bonnes dispositions où il laissait la cour de Perse ne resteraient pas inconnues au cabinet de Paris, et que Sa Majesté verrait sans doute avec satisfaction que la Perse ne voulait pas renoncer à l'amitié d'un empire aussi puissant que la France. Sa Hautesse répondit qu'elle était en effet bien éloignée de vouloir rompre avec un frère qu'elle

chérissait ; mais que le général devait sentir combien sa position était triste, et que ne sachant à qui recourir, puisque Sa Majesté ne répondait pas aux nombreuses lettres qu'elle lui avait adressées, elle ne pouvait empêcher plus longtemps l'arrivée de Jones. Qu'elle était désespérée de ces extrémités, mais que l'Empereur devait compter sur sa véritable amitié et être persuadé que l'Angleterre ne parviendrait jamais à l'altérer avec son or et ses présents dont, grâce à Dieu, elle n'avait nul besoin. Le Roi invita le général à séjourner à Tauris jusqu'à l'arrivée des nouvelles de France. « Vous serez, dit-il, auprès de mon fils, auquel il n'est pas nécessaire de vous recommander. Vous connaissez vous-même, Général, combien il respecte son glorieux oncle et combien il lui est attaché. »

Son Excellence répondit à Sa Hautesse qu'elle serait éternellement reconnaissante des bontés dont elle avait été constamment honorée, et de

l'amitié que lui avaient témoignée tous les grands de la cour de Perse; qu'elle se ferait un devoir de se conformer aux désirs de Sa Hautesse; que le Chah ayant souhaité que MM. Jouannin et de Nerciat ne quittassent pas Téhéran, il leur avait donné l'ordre de rester auprès de cette cour, et les recommandait spécialement à la bienveillance de Sa Hautesse Impériale.

Cette résolution parut agréable au Roi, qui daigna parler avec bonté des services que M. de Nerciat et le soussigné avaient pu rendre à la cour. Il ajouta que leur conduite les avait rendus agréables à tout le monde, qu'ils seraient traités avec les égards et la bienveillance dont ils s'étaient montrés dignes, et que Jones verrait combien la Perse est attachée à la France dans les procédés dont on userait envers eux.

Le général réitéra ses remercîments et dit qu'il se hâterait de faire connaître à Sa Majesté toutes les nouvelles qu'il recevrait. Il assura encore le

Chah que l'Empereur Napoléon s'était occupé des intérêts de la Perse dans les conférences d'Erfurth, qu'il fallait prendre patience encore pendant quelque temps et qu'il espérait que M. Dupré le rejoindrait sans doute avant son arrivée à Tauris.

Sa Hautesse répondit qu'elle était persuadée de ce que le général lui assurait, et elle lui demanda d'où M. Truilhier serait expédié pour Paris.

Son Excellence dit qu'il lui restait encore beaucoup de travail et qu'elle se proposait de demeurer quelques jours à Caswin, où elle attendrait les lettres de la cour avec leurs traductions; qu'après les avoir reçues, M. Truilhier ferait toute diligence pour arriver promptement à Paris.

Sa Hautesse adressa alors la parole à M. Truilhier de la manière la plus flatteuse, en lui recommandant de ne rien laisser ignorer à Sa Majesté de ce qui avait été dit au général, ni des événements

qu'il avait vus de ses propres yeux. Le Chah finit par remercier tous les officiers français des services qu'ils lui avaient rendus, et leur témoigna combien il était satisfait. Ces messieurs exposèrent alors à Sa Hautesse qu'ils regrettaient de n'avoir pu faire davantage, mais que leur dévouement n'avait pu lever tous les obstacles qui s'étaient présentés.

Le Chah dit qu'il espérait que l'occasion de le servir se représenterait encore pour les officiers français, et qu'ils comptassent toujours sur sa bienveillance. Le général se leva alors et salua Sa Hautesse en se retirant. Elle répéta plusieurs fois avec émotion et en forme d'adieu : « Général, et vous, messieurs les Français, vous avez été les bienvenus, les très-bienvenus. »

Certifié conforme et véritable,

J.-M. Jouannin.

Téhéran, 17 février 1809.

Lettre adressée à Mr le Commandant en chef des troupes situées dans les gouvernements d'Astracan, du Caucase, de la Géorgie, etc., gouverneur civil et militaire de toutes ces provinces, commandant la marine de la mer Caspienne, chevalier de tous les ordres de Russie, à Tiflis.

Tauris, le 11 mars 1809.

Monseigneur,

D'après l'intimité de nos augustes Empereurs, et pensant que mon intervention pourrait être utile à la Perse, de mon propre mouvement et dans l'idée de détourner le fléau de la guerre, j'ai eu l'honneur, dans le courant du mois d'octobre dernier, de dépêcher vers M. le maréchal comte de Goudowitsch M. Félix Lajard, un de mes secrétaires de légation. Je l'avais chargé de lettres pour Son Excellence et lui avais recommandé de me faire connaître au plus tôt les

intentions de M. le Maréchal à l'égard de la Perse.

J'ai su depuis, par des voies indirectes, que M. Lajard avait eu l'honneur d'accompagner M. le Maréchal à Tiflis, car jusqu'à ce jour aucune lettre ne m'est parvenue.

Mes sentiments personnels pour S. Exc. M. le Maréchal ne me permettent pas de douter un instant que l'interruption de toute correspondance, dans cette circonstance, n'ait eu des causes tout à fait étrangères à ses intentions. Je profite de mon séjour à Tauris pour prier Votre Excellence de faire remettre à M. Lajard la lettre ci-jointe, et de recevoir d'avance tous mes remercîments ainsi que l'assurance de mon dévouement très-particulier et de la très-haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être, Monseigneur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

Signé : GARDANE.

P.-S. Je charge de cette lettre une personne

qui doit seulement la porter jusqu'aux avant-postes du corps d'armée sous les ordres de Votre Excellence, avec une lettre dans laquelle je prie M. le Commandant de garder cet exprès jusqu'à la réponse ou de le renvoyer à son choix.

Liste de la légation anglaise.

Sir Harford Jones;

Djafer Ali-Khan (*N.-B.*);

M. Morris, secrétaire de la légation;

M. Brun, consul de Binder-Boucher;

Deux secrétaires;

M. Botler, intendant;

Le fils naturel de Jones, jeune homme de quinze ans, né à Bassora;

Quatre domestiques européens dont un français;

Un trésorier arménien, fils d'Ovanès (Mothoos);

Ovanès lui-même (celui qui fut chassé l'année passée de Téhéran);

Soixante spahis avec leurs officiers européens et un cornette;

Une centaine de domestiques persans, arméniens et indiens.

N.-B. Ce Djafer Ali-Khan, âgé d'environ 40 à 45 ans, est fils, à ce qu'il dit, d'Hussein-Ali-Khan, autrefois nabab d'une province aux environs de Pondichéry. Il dit que son père avait eu de grandes liaisons avec M. de Bussi, et que les Français avaient eu autrefois dans l'Inde la même supériorité qu'ont acquise les Anglais ; il parle beaucoup de Dupleix, de Labourdonnais, de de Cally, etc. Il est aujourd'hui avec M. Jones en qualité de secrétaire et de conseiller.

Lettre adressée à S. Exc. le Ministre des relations extérieures, Mgr de Champagny.

13 avril 1809.

Le 28 mars j'ai reçu un exprès de Tiflis qui m'a apporté des lettres de S. Exc. le maréchal de Goudowitsch et de M. Lajard.

Son Excellence avait la bonté de me prévenir qu'elle avait confié à M. Lajard quatre plis à mon adresse, qui avaient été remis à M. le comte Solticoff par S. Exc. M. le duc de Vicence. Ces plis ne contenaient que des gazettes, quelques nouvelles particulières et aucune chose qui pût intéresser Votre Excellence.

Les lettres de M. Lajard ne m'offraient rien non plus d'important, mais il m'envoyait une demande de M. le docteur Salvatori, tendant à obtenir la permission de continuer les soins qu'il

avait déjà donnés avec succès à S. Exc. M. le maréchal de Goudowitsch et de suivre Son Excellence à Pétersbourg.

J'ai cru convenable en donnant cette autorisation à M. Salvatori, de faire cesser le titre et le traitement qui l'attachait à la légation de France en Perse, et ce à compter du jour de son arrivée à Tiflis.

Votre Excellence aura vu, par ma lettre du 12 janvier, que M. le docteur Salvatori avait des torts qui légitiment surabondamment le parti que j'ai pris.

Le 29, M. Dupré nous est arrivé de Constantinople avec les dépêches de Votre Excellence depuis le 2 novembre dernier jusqu'au 17 décembre suivant.

Je me suis empressé de donner toute la publicité possible aux heureuses nouvelles dont Votre Excellence a bien voulu me faire part, mais la présence des Anglais ne permet pas d'espérer

qu'elles produisent leur effet, d'autant que je n'ai rien de positif à annoncer sur les objets qui intéressent le plus la cour de Perse. M. Dupré m'a apporté aussi les cent mille francs que j'avais tirés sur M. Herrard. Cette somme nous est arrivée bien à propos et comme je l'avais prévu, car la cour se faisant une affaire capitale d'empêcher mon départ emploie à cet effet tous les petits moyens qu'elle peut imaginer et je ne serais plus étonné qu'elle refusât de me faire solder directement le montant des lettres de change données au Vizir et touchées depuis cinq mois à Constantinople par le nommé Hadji-Sélim.

Je n'ai encore reçu que quelques à-compte, et tout à l'heure un firman de Sa Hautesse, qui autorise le Vizir de Tauris à me donner de mille à quinze cents tomans, se réservant de faire payer le reste par sa trésorerie impériale lorsqu'elle aurait reçu un homme envoyé ad hoc par Hadji-Sélim (cet avis a été réellement envoyé par

voie de Tauris et de Bagdad et j'ai la nouvelle officielle qu'il est parvenu par ces deux voies à Téhéran).

J'ai même entre mes mains un billet d'Hadji-Sélim qui constate le payement de toutes mes lettres de change.

Le 3 avril, j'ai répondu à S. Exc. M. le maréchal de Goudowitsch et à M. Lajard.

Le 8 avril. Le sous-officier que j'avais envoyé à Téhéran n'étant point encore de retour, j'ai notifié officiellement mon départ et demandé au Vizir les firmans de route.

Le 12 avril. J'ai envoyé M. Trézel, mon aide de camp, et M. Raymond pour complimenter le Vizir au moment de son départ pour Ardebil, où il va, dit-on, pour arranger quelques différends avec la tribu nomade des Chaséven.

J'ai reçu le même jour une lettre de M. le capitaine du génie Truilhier, datée d'Erzéroum, le 22 mars. Il me parle de grands désordres dans

les pays qu'il traverse; le Pacha était mourant. Cet officier cependant ne change point sa direction sur Constantinople, espérant de rencontrer Joussouf-Pacha entre Tokat et Yeusgatt. Le nouveau Grand-Vizir s'avance lentement vers Constantinople dans l'intention de n'y entrer qu'après le retour d'un courrier qui doit apporter la décision de S. M. l'Empereur et Roi relative aux affaires de Turquie.

M. Truilhier a une lettre de moi pour Joussouf-Pacha, avec qui je suis toujours resté dans des relations amicales.

Ce messager, n'étant parti que le 27, a apporté la nouvelle qu'Abdi-Pacha était mort le 25. M. Bozari, drogman de M. Dupré père, a traité Abdi-Pacha dans sa maladie et nous écrit qu'il n'y a plus aucune sûreté dans la province d'Erzéroum et qu'il se rend à Trébizonde.

Le 12. Le sergent-major Finot est revenu de Téhéran avec un firman de Sa Hautesse et une

lettre du premier vizir Mirza-Chefy; ces deux pièces sont évasives. J'ai l'honneur d'en adresser copie à Votre Excellence.

Le firman relatif au payement de 1,500 tomans faisait partie des mêmes dépêches.

Voici le précis des événements qui se sont passés à Téhéran depuis le commencement de mars, extrait de la correspondance de M Jouannin.

L'envoyé anglais insiste toujours sur l'entière expulsion des Français et une rupture ouverte avec la France.

Il veut qu'aucun Français ne soit admis à l'avenir aux frontières du royaume,

L'établissement de cinq comptoirs fortifiés dans les ports du golfe Persique,

La cession de l'île de Karek,

L'installation de consuls anglais à Chiras, Ispahan, Yezd, Caswin et Tauris.

Il offre des subsides considérables pour une guerre contre les Européens, des munitions,

vingt mille fusils et même un secours en hommes.

La mission de M. Morier en Géorgie n'aura pas lieu.

Il paraît d'après tous les rapports que le caractère violent de cet envoyé est peu propre à lui concilier les cœurs, mais son or fera passer sur beaucoup de choses. Il s'est intimement lié avec le Chahzadé Hassan-Ali-Mirza, gouverneur de Téhéran.

On dit toujours que M. le général Malcolm est près de Boucher avec quelques vaisseaux.

On n'est pas encore certain que le Roi vienne ce printemps à Tauris.

Lettre adressée à S. Exc. le Ministre des relations extérieures, Mr de Champagny.

Khoï, 23 avril 1809.

Monseigneur,

Au moment de quitter la Perse, j'ai l'honneur de mettre sous les yeux de Votre Excellence le sommaire ci-joint des événements qui ont eu lieu pendant ma mission.

Jusqu'à ce jour j'ai fait connaître à Votre Excellence toutes mes vues et mes démarches selon l'ordre des temps; il a pu arriver quelquefois que ces vues n'aient pas été exactement en rapport avec les changements qui se sont passés en Europe depuis la paix de Tilsitt; mais Votre Excellence aura la bonté de remarquer que je n'ai eu connaissance des nouvelles directions à pren-

dre que dans les derniers temps de mon séjour à Tauris.

J'ai mis la plus grande activité à remplir l'objet de vos premières instructions.

Quant à la première partie de ces instructions. relative aux renseignements à fournir sur le pays, elle a été suivie, avant même que je fusse arrivé en Perse, et pendant le temps de mon séjour, puisque des officiers m'y ont précédé par différentes routes et que les dernières reconnaissances ont été faites depuis mon départ de Téhéran.

D'après mes observations personnelles, je crois pouvoir affirmer la vérité des propositions suivantes.

La Perse est maintenant un pays très-dépeuplé et très-pauvre. Le dépérissement de l'agriculture pendant ses longues guerres civiles est tel, que le territoire aride offre très-peu de productions superflues pour l'exportation; le souverain

a réuni un trésor qu'on dit être considérable, mais la passion de thésauriser est dans ce pays si générale, que rien ne rentre en circulation, et dans un pays qui s'occupe peu du commerce, et où il n'y a point de mines en exploitation, le numéraire doit être fort rare.

Le gouvernement persan, d'accord en cela avec la nation, aime et désire le repos, ne veut de guerres sérieuses avec aucun de ses voisins, et particulièrement avec les Russes. La politique persane ne permet guère d'espérer que l'on puisse avoir avec eux des relations suivies de leur part avec fermeté et constance.

Les grands sont très-adonnés à la volupté; ils aiment excessivement le repos, sont très-corruptibles. Ils ont de bonne heure la connaissance des hommes et des affaires. Ils ont les dehors du faste, mais il n'y a point de luxe intérieur; et la plus grande économie règle toutes leurs dépenses.

Le peuple (il se divise en deux classes, les tri-

bus et les cultivateurs ou rayas) est vif, susceptible d'activité et moins corrompu qu'on ne serait porté à le croire. Il paraît peu constant. Les habitants des plaines de l'*Irak* sont plus mous que ceux des autres provinces.

Le moral du soldat persan est bon ; il est sobre, facile à conduire, susceptible même d'être électrisé, mais personne ne donne l'exemple, et tout ce qui est au-dessus est sans instruction et sans expérience militaire.

On ne peut guère espérer de voir dans ce pays des établissements militaires permanents ; les dépenses qu'ils exigeraient ne seraient peut-être pas au-dessus des moyens du gouvernement ; mais d'après sa nature despotique, on ne peut s'attendre qu'un caprice ne détruira pas tout à coup ce qui aurait été commencé.

Le souverain se fait obéir ; il a de la fermeté et les qualités nécessaires pour maintenir son autorité sur tous ses fils. Il se fait rendre compte

très-exactement de tout ce que font ses ministres. On peut prévoir que jusqu'à sa mort il n'y aura point de révolution. L'avarice est sa passion dominante ; il règne depuis quatorze ans, il a soumis dans les premières années tous ses compétiteurs.

Il a marché au secours d'Iréwan, il y a trois ans, et en a fait lever le siége.

Cette dernière fois les Russes n'ont pas été plus heureux ; il y avait dans la place un des bataillons nouvellement exercés à l'européenne ; mais leurs prétentions sur cette place n'en sont pas diminuées.

Sa Hautesse n'est encore reconnue par l'Empereur Alexandre, que comme chef du gouvernement de la Perse. Je ne suis pas éloigné de croire que Feth-Ali-Chah pourrait se déterminer à céder jusqu'à la rive gauche de l'Araxe, si l'on pouvait lui garantir que les Russes n'iraient pas plus loin ; mais il craint beaucoup qu'on attaque

ensuite le Quilan et surtout le Mazandéran, où sont ses trésors et sa tribu.

Le prince Abbas-Mirza est désigné par la volonté d'Aga-Muhammed-Khan, son oncle, comme héritier présomptif de l'Empire; son père a confirmé cette disposition et l'a nommé gouverneur de l'Azerbaïdjan. Il a le commandement de l'armée opposée aux Russes.

Ce Prince a de la valeur personnelle, des connaissances, et a eu plus d'occasions qu'aucun de ses frères d'acquérir des talents militaires. Son caractère affable a beaucoup contribué à faire goûter les nouvelles réformes militaires; on peut être sûr que ce prince donnera toujours l'exemple aux troupes qu'il vient de créer.

Les revenus de la province qu'il gouverne ne lui permettent pas d'entretenir plus de 6,000 hommes d'infanterie et 8,000 cavaliers des tribus. Le surplus des dépenses de l'armée qu'il commande est payé avec parcimonie par le Roi.

Le Prince est donc fort gêné d'argent; cependant dans le moment actuel, il est encore plus puissant qu'aucun de ses frères, parce qu'il a beaucoup plus de troupes à ses ordres, que plusieurs tribus de sa province sont très-militaires, et que les nouveaux bataillons formés à l'européenne ont déjà de la supériorité sur le reste de l'infanterie persane.

Le prince Abbas-Mirza vit dans des inquiétudes continuelles de la part des Russes, parce qu'il sent bien que sa position deviendrait très-fâcheuse, s'ils obtenaient sur lui des avantages.

Il est à craindre aussi que le Roi ne tourne son affection sur celui de ses fils qui le ferait jouir plus tranquillement du trône, soit par l'utilité des alliances qu'il lui ferait contracter, soit par l'or que ces alliances lui apporteraient.

A la mort du Roi, on peut penser que plusieurs de ses fils se disputeront le trône. Sa Hautesse ne paraît pas vouloir s'occuper de prévenir cette

guerre civile ; on assure même qu'elle a dit un jour : « Après moi, la Perse appartiendra au plus fort. »

Entre ceux qui paraîtront dans cette lutte, le prince Méhémet-Ali-Mirza est le plus remarquable.

Il est l'aîné du prince Abbas-Mirza ; mais sa mère n'est point de la tribu des Kadjars ; il paraît avoir beaucoup d'ambition et de courage.

La province qu'il gouverne renferme les tribus les plus guerrières de la Perse.

Il vient d'envoyer un de ses fils, âgé de cinq ans, pour gouverner la nombreuse tribu des *Féli* dans le Louristan.

Il affecte un grand attachement pour les anciens usages, et du mépris pour les nouveautés européennes.

Il se concilie toutes les tribus ennemies des Kadjars.

Le khan d'Amadan est son premier Vizir et lui

est dévoué. Il paraît s'être lié aussi avec le jeune Chahzadé, gouverneur de Kaswin, par le moyen du Vizir de ce dernier Prince, qui a des possessions dans le territoire d'Hamadan. Ces deux villes par leur proximité de Téhéran, et leur situation à l'égard de Tauris, lui donneraient de grandes facilités pour prévenir son frère dans la capitale.

Le Chahzadé Méhémet-Vely-Mirza, gouverneur du Khorassan, paraît être aussi un Prince ferme. Sa grande province a été remise en ordre par ses soins; elle fournit de bons cavaliers, mais son défaut d'argent et surtout son éloignement de la capitale ne lui permettront pas de frapper les premiers coups.

Le *Fars* offre plus de facilités et de ressources à l'ambition de son gouverneur Hassein-Ali-Mirza; il est fort riche, le plus à portée de se faire aider par un secours étranger, et Hassan-Ali-Mirza, gouverneur de Téhéran, est son frère

de mère et protége aussi beaucoup les Anglais. Le moindre effort le rendrait maître d'Ispahan, de Yezd et de Kachan.

Mais le Prince est très-jeune et ne paraît pas capable de devenir jamais un chef de parti redoutable.

Les ministres en Perse sont changés beaucoup moins souvent qu'en Turquie; ils gardent quelquefois leur emploi même dans la disgrâce du souverain et après sa mort. Ceux de Feth-Ali-Chah sont dans les affaires depuis leur enfance, ils sont généralement bien choisis; ils connaissent en gros et assez tôt les affaires de l'Europe.

Les ministres principaux, pour la politique, sont Mirza-Chefy et Mirza-Buzurk. Ils sont habiles et mènent bien les affaires. Le premier est âgé et flatte le Roi pour conserver sa place. On ne peut lui refuser d'avoir été le chef du parti français à la cour. Ces deux ministres paraissent assez unis et vouloir suivre les mêmes directions pour

que cette union ne soit pas rompue; Mirza-Buzurk a placé auprès de Mirza-Chefy un de ses fils, nommé Mirza-Aboul-Kassem, qui a la pensée de son père.

En outre, le Roi a ses conseillers; celui qui est le plus en faveur est Hadji-Méhémet-Usseïn-Khan-Marwi, seigneur très-remarquable par la noblesse de ses manières et les agréments de son esprit.

Le ministre Mirza-Riza-Couli se soutient toujours à la cour.

On ne peut guère s'attendre à aucune résolution ferme de la part de ce ministère, le caractère de Sa Hautesse étant très-irrésolu. Elle a témoigné cependant qu'elle était très-piquée de ce qu'il n'a pas été question de ses intérêts à *Tilsitt*, et de ce que l'entrevue d'Erfurth paraît ne lui avoir pas été beaucoup plus avantageuse.

Quand je l'ai vu se jeter du côté des Anglais, je n'ai pas cessé de lui représenter les dangers

qu'il y aurait pour son royaume à leur laisser établir des forts sur le golfe Persique, et parcourir le pays comme nous l'avons fait.

J'ai pensé aussi qu'on pourrait contenir les Russes, en se concertant avec la Turquie pour la défense des pays entre la mer Noire et la mer Caspienne, j'ai donc constamment conseillé aux Persans de défendre Iréwan à toute extrémité.

L'alliance des Anglais avec les Turcs m'a paru un événement décisif pour nos relations avec la Perse. Je ne puis conserver l'espoir de faire ici la moindre chose utile dans l'état d'isolement où cette alliance va me placer, et il est très-probable que les Russes se verront bientôt maîtres des Trois-Églises ou Etchmiazin et d'Iréwan.

La possession des Trois-Églises leur donnera une très-grande influence sur cette partie de l'Asie, parce qu'ils réuniront à eux tous les Arméniens, en y plaçant un patriarche qui fera mouvoir tout ce peuple au gré du gouvernement russe.

Le château et la ville d'Iréwan leur assurent le cours de l'Araxe et ne laissent plus de barrière entre leurs possessions et l'Azerbaïdjan.

Ils arrivent sur Tauris par deux principales routes bien peuplées, qui offrent très-peu de difficultés; l'une passe par Khoï et l'autre par Marend : il y a aussi une route très-montagneuse par Gandjé et Karadagh.

La population de ce pays étant presque tout entière composée de cultivateurs non propriétaires (ou rayas), ces hommes gagneraient à un changement de maître, et n'abandonneraient point leurs villages.

Il y a des mécontents dans les classes élevées de l'Empire. Beaucoup de grands suivraient facilement l'exemple de l'ancien khan de Khoï, Djeffer-Kouli-Khan, qui est maintenant lieutenant général au service de Russie, et engageraient leurs compatriotes à faire comme eux. Il y a un an, Feradj-Ulla-Khan, chef de la tribu

des Chah-Sewen s'est aussi révolté. Il a mille cavaliers avec lui et se tient entre Ardebil et Talidjs, près de la mer Caspienne.

Le chef demande le gouvernement d'Ardebil. Mirza-Buzurk vient de partir pour s'efforcer de le gagner par des promesses.

Si, par la suite, on se déterminait à envoyer des troupes européennes en Perse, pour la secourir contre les Russes ou les Anglais, il faudrait 8,000 à 9,000 hommes et le double de fusils, car ceux que l'on y fait sont en petit nombre, fort chers et de mauvaise qualité.

Pour les canons, ils en ont déjà un certain nombre sur le modèle russe.

J'ai appris que les chefs des Seiks désirent former des troupes à l'européenne. Il serait peut-être avantageux de leur envoyer des officiers qui leur donneraient les moyens d'exécuter une innovation dont le succès pourrait devenir très-dangereux pour les Anglais.

Je résumerai mes idées sur l'expédition de l'Inde, déjà connues de Votre Excellence, en disant que le Roi sera toujours porté à acquérir des provinces dans l'Inde pour l'établissement de ses nombreux enfants; mais si l'on faisait cette expédition, il faudrait qu'il n'y eût point de lenteurs entre le moment où la cour en aurait l'avis et celui de l'exécution, parce que les Anglais prodigueraient l'or pour nous traverser, et que la perfidie asiatique se fait un jeu des engagements les plus formels.

Deux directions principales partent de la Perse; celle du nord par Hérat et Candahar, et celle par Kedjè, le Mekran et le Sind.

Le principal corps d'Européens passerait par cette première route, avec la moitié des troupes asiatiques auxiliaires; l'autre moitié de ces dernières, jointe à quelques mille hommes d'infanterie légère européenne prendrait la seconde route qui offre beaucoup plus de difficulté.

Le gouverneur de l'Ile-de-France pourrait se concerter avec le général en chef de l'expédition, pour jeter quelques troupes noires commandées par des officiers européens, dans le Guzurate, vers le moment où l'armée de terre arriverait à *Tatta*.

Cette manière d'entourer les Anglais les obligerait à se diviser, et les jetterait dans de grands embarras pour défendre *Delhi* attaqué directement par le gros de l'armée, qui aurait pris la route de Candahar; elle faciliterait aussi la révolte des Hindous. Je ne puis donner la note des livres qui ont été faits sur la Perse, le Kurdistan et la Turquie d'Asie, mais je sais que la bibliothèque de la Propagande, à Rome, en contient un grand nombre et de très-bons, qu'il deviendrait nécessaire de consulter si on voulait faire un travail détaillé sur ces pays.

DÉPÊCHES

ADRESSÉES

A M. LE GÉNÉRAL GARDANE.

Dépêche adressée par S. Exc. le Ministre des relations extérieures, Mgr de Talleyrand.

Finkenstein, 6 juin 1807.

Sa Majesté m'a chargé, Monsieur, de vous annoncer que son intention était que vous partissiez sans délai et que vous vous rendissiez le plus rapidement possible à votre destination. J'ai l'honneur de vous adresser mes lettres pour M. le général Sébastiani, et je vous prie de les lui remettre à votre passage à Constantinople. Ne faites point connaître à la Sublime Porte que la France se soit réservé, dans son traité avec la Perse, le

droit d'emprunter ce territoire pour envoyer une armée dans l'Inde. La Porte pourrait en prendre quelque ombrage. Ne parlez, ni à Constantinople ni à Téhéran, d'alliance entre la Turquie et la Perse, mais de simple amitié et de nécessité d'agir de concert contre les Russes.

Si vous prenez la route d'Erzéroum, vous verrez Yousouf-Pacha, et je présume que vous le trouverez sur ce point dans les plus favorables dispositions.

Liez-vous, à votre arrivée en Perse, avec Abbas-Mirza. Habitué à ne commander que des armées de cavalerie, il recherchera l'entretien d'un général distingué dans cette arme, et il prendra confiance dans vos conseils. Témoignez à l'Empereur de Perse combien les dispositions et l'excellent esprit de son ambassadeur ont été agréables à Sa Majesté. Elle verra avec plaisir que tout ce que cet ambassadeur a fait pour resserrer les liens des deux empires, soit pour lui

un nouveau titre à la faveur de son souverain.

Je n'ai aujourd'hui rien à ajouter aux instructions que j'ai eu l'honneur de vous remettre avant votre départ ; mais votre éloignement ne me fera pas perdre de vue une mission au succès de laquelle Sa Majesté l'Empereur attache un vif intérêt.

Je vous prie de laisser à M. de Saint-André le chiffre d'Iassy que j'avais eu l'honneur de vous remettre ici avant votre départ; j'apprends que, d'après les ordres que j'avais donnés à Paris, il vous a été expédié en cette ville un chiffre particulier pour votre mission. Vous le trouverez, Monsieur, à votre arrivée à Constantinople.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma haute considération.

Ch. Talleyrand, *prince de Bénévent.*

Dépêche adressée par S. Exc. le Ministre des relations extérieures, Mgr de Champagny.

Paris, 26 août 1807.

Général, vos lettres du 5 juillet étaient datées de Themeswar; je n'en ai reçu aucune autre depuis. Ce long silence me fait penser que vous aurez pu suivre votre route et que votre première lettre sera datée de Constantinople. Là, vous aurez appris l'armistice, les stipulations de la paix et les changements qui devaient naturellement en résulter dans les rapports de la Porte avec la Russie. Ces changements vous auront aussi servi d'instructions, et vous avez dû penser que, lorsque Sa Majesté désirait que la Russie et la Porte vécussent en paix, son intention n'était pas que la guerre continuât entre la Perse et la Russie.

Il n'a rien été stipulé à Tilsitt qui fût relatif à la Perse, et vous en apercevrez aisément la raison. Notre traité avec la Perse n'était pas encore

ratifié par cette puissance; il ne lui était pas même connu, et l'on n'avait aucune donnée sur le parti que prendrait Feth-Ali-Chah. Dans une telle position, les mesures les plus réservées étaient aussi les plus convenables; et il était naturel de ne pas compliquer par des stipulations sur la Perse les autres intérêts que nous avions à régler avec la Russie.

Au reste, je ne doute pas que les différends de cette puissance avec la Perse ne soient faciles à concilier, et que la Russie ne cherche à s'entendre avec tout gouvernement ami de Sa Majesté.

Vous pourrez seconder les deux puissances dans leurs projets de rapprochement, et si vous avez quelque influence sur les négociations, vous l'emploierez à procurer à la Perse une paix honorable.

L'objet auquel vous devez vous attacher avant tout, est de faire cesser tout commerce entre la Perse et l'Angleterre, de faire éloigner des ports

de l'Empire tous les agents, tous les facteurs anglais, d'empêcher toute communication par votre résidence entre l'Angleterre et l'Inde; enfin de maintenir la Perse dans les dispositions qu'elle a dejà exprimées contre cette puissance, et de suivre à cet égard tout ce qui vous a été indiqué dans vos instructions.

La ligue de l'Europe contre l'Angleterre prend chaque jour de nouveaux accroissements. Le Danemark a déclaré la guerre à cette puissance; on croit que le Portugal va prendre incessamment une mesure semblable; tous les ports de l'Europe sont fermés aux Anglais; et la Perse, en leur interdisant les siens, ne fera que suivre l'exemple et le vœu de tout le continent.

Plus les mesures prises contre l'Angleterre sont générales, plus elles tendent à rapprocher l'époque de la paix maritime.

Champagny.

Dépêche adressée par S. Exc. le Ministre des relations extérieures, Mgr de Champagny.

Fontainebleau, 10 novembre 1807.

Monsieur,

J'ai reçu les lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser le 23 août et le 9 septembre : les dernières m'annonçaient votre départ immédiat de Constantinople. J'espère que vous aurez fait votre voyage heureusement et que l'ambassadeur de Perse avec qui vous étiez, aura contribué à vous rendre plus facile tout le trajet de l'Asie Mineure.

La continuation de la guerre entre la Perse et la Russie serait aujourd'hui sans utilité. Sa Majesté l'Empereur désire voir rétablir la paix entre les deux puissances et elle y concourra volontiers. Cette paix n'a pu être faite à Tilsitt où Feth-Ali-

Chah n'avait pas de plénipotentiaire, mais il a cherché à la préparer dans ses conversations avec l'Empereur de Russie, et aucun motif ne peut s'opposer à sa conclusion. La Perse doit même la désirer, afin de tourner plus librement ses vues contre l'Angleterre, qui est aujourd'hui la seule ennemie à qui elle doit continuer de tenir exactement fermés tous ses ports.

L'Angleterre est déjà exclue de presque tous les ports d'Europe ; elle voulait faire le commerce exclusif du continent, et ses propres marchandises ne sont plus admises nulle part ; elle voulait être la seule qui naviguât librement, et ses vaisseaux ne peuvent plus aborder en Europe. C'est par les productions de son commerce qu'elle y alimentait la guerre ; cette voie se ferme pour elle.

Faites en sorte que les mêmes mesures de prohibition s'exécutent en Perse. Il paraît qu'au mois de mai de l'année dernière, quelques agents

anglais y furent accueillis. Feth-Ali-Chah doit se défier de toutes les missions de ce genre, et l'agrandissement des Anglais dans l'Inde doit constamment exciter sa vigilance. Plus ils se sont étendus dans la presqu'île, plus les Afghans et les tributaires de la Perse sont menacés.

Youssuf-Bey a été bien reçu de Sa Majesté. Elle a vu avec plaisir une personne qui pourrait lui parler de Feth-Ali-Chah, et qui avait part à l'estime et à la confiance de ce Prince. Tout ce qui peut concourir au maintien des relations amicales formées entre les deux pays, entre dans les vues de Sa Majesté.

La date des dernières lettres que nous avons reçues de Perse, est du 24 juin. Celles que vous m'écrirez auront habituellement la même ancienneté de date, et vous avez dès lors à vous attendre à un intervalle de près de sept mois entre vos lettres et mes réponses. Pendant ce temps, les événements marchent, et quelques observations

applicables au moment où la lettre se fait, peuvent cesser de l'être au moment où la réponse arrive; il est des instructions qui portent sur le fond même de votre mission et sur le caractère qu'elle doit habituellement conserver. Celles-là pourront toujours vous être utiles au moment où elles vous parviendront; j'y reviendrai souvent; et quant aux affaires qui sont passagères de leur nature et qui ne peuvent attendre longtemps l'arrivée d'une décision, j'aurai à m'en remettre à votre discernement et à votre sagesse. Vous aurez du moins pour guide l'esprit de vos instructions dans les cas particuliers qu'elles n'auraient pas formellement prévus.

Recevez, Monsieur, les assurances de ma haute considération.

CHAMPAGNY.

Lettre de Napoléon à Feth-Ali-Chah.

Napoléon, Empereur des Français, roi d'Italie et protecteur de la confédération du Rhin, à Feth-Ali-Chah, Empereur des Persans.

Salut au souverain qui étend la gloire de la Perse par ses victoires, et qui règne avec sagesse et fermeté.

J'ai reçu les lettres que Votre Majesté m'a écrites : les assurances qu'elle me donne de son amitié m'ont été et me seront toujours agréables.

Votre serviteur Jousset-Aga remettra ma lettre à Votre Majesté. J'ai vu avec plaisir qu'il ait passé quelque temps au milieu de ma capitale. Il a été traité comme l'envoyé d'un Prince qui m'est cher, et j'ai été satisfait de sa conduite.

Je le charge de répéter à Votre Majesté que j'ai pour elle l'attachement le plus sincère; que je désire voir multiplier les relations de bonne intelligence si heureusement établie entre nous.

Il ne nous reste plus qu'un ennemi à combattre : c'est l'Angleterre. J'ai déterminé les puissances de l'Europe à me seconder pour la forcer de renoncer à ses tyranniques prétentions : que Votre Majesté unisse ses efforts aux miens, elle participera à la gloire de donner la paix au monde.

Je prie Dieu, très-grand, très-puissant et très-glorieux Prince, qu'il veille sans cesse à la prospérité de votre Empire, et qu'il augmente le nombre de vos années.

Écrit en mon palais impérial des Tuileries, le 18 janvier 1808.

Signé NAPOLÉON.

Par l'Empereur :

Le Ministre secrétaire d'État,

Signé Hugues B. Maret.

Le Ministre des relations extérieures,

Signé Champagny.

Vu par nous vice-grand électeur faisant les fonctions d'archi-chancelier d'État,

Signé Ch. M. Talleyrand.

Dépêche adressée par S. Exc. le Ministre des relations extérieures, M[r] de Champagny.

Bayonne, le 24 mai 1808.

Monsieur,

Toutes les lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, du numéro 2 au numéro 6, m'ont été remises par M. Bontems, officier du génie. Vos dépêches renfermaient un duplicata du traité de commerce que vous avez conclu, du mémoire de M. Escalon sur le commerce de l'Inde, de vos deux itinéraires et des pièces qui y sont relatives.

J'ai mis toute cette correspondance sous les yeux de l'Empereur. Elle est encore entre ses mains et je me borne aujourd'hui, afin de profiter du courrier qui part pour Constantinople, à vous en accuser réception, et à vous remercier des témoignages de votre zèle et des premiers succès que vous avez obtenus.

Monsieur votre frère, que vous aviez expédié par Bagdad, n'est pas encore arrivé. J'aurai probablement à attendre qu'il le soit, pour répondre à quelques parties de vos dépêches.

Mes lettres antérieures vous ont invité à employer vos bons offices pour faciliter un rapprochement entre la Perse et la Russie, je vous renouvelle la même invitation. Il ne doit plus y avoir qu'une guerre, et c'est contre l'Angleterre qu'elle doit se diriger.

Les Russes ont eu contre la Suède d'importants succès : toute la Finlande est occupée par leurs troupes, et les autres parties de la Suède n'ont été couvertes jusqu'ici que par le golfe de Bothnie. Les Anglais n'avaient plus que ce royaume pour allié : ils ne lui ont porté aucuns secours, suivant l'usage où ils sont de chercher partout à allumer la guerre, sans intention de soutenir leurs amis, et dans la seule vue d'opérer une diversion.

Tout le reste de l'Europe jouit d'une parfaite tranquillité. L'Espagne et le Portugal attendent avec confiance leur destinée. Une députation du conseil suprême de Castille et des grands d'Espagne arrive aujourd'hui à Bayonne, pour apporter à l'Empereur les hommages et les félicitations du royaume : l'Empereur avait déjà reçu une députation portugaise. Le sort de toute cette partie de l'Europe va être fixé ; et Sa Majesté a déjà témoigné tout l'intérêt qu'Elle prenait au bonheur de ces deux pays.

Je vous fais habituellement adresser une série de *Moniteurs,* afin que vous puissiez, Monsieur, indépendamment des nouvelles que je vous transmets, être au courant des événements d'Europe, qui n'entrent pas dans ma correspondance, mais qui peuvent être de quelque intérêt pour vous.

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma haute considération.

CHAMPAGNY.

Dépêche adressée par S. Exc. le Ministre des relations extérieures, Mr de Champagny.

Toulouse, le 27 juillet 1808.

Monsieur,

Les dépêches que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire jusqu'au 6 mai me sont successivement parvenues. Vous avez réussi dès votre arrivée à faire suspendre entre la Russie et la Perse les hostilités. Ce premier événement me faisait penser qu'il se serait ouvert quelque négociation de paix entre les deux puissances et que la Perse ne chercherait pas à en différer l'époque. Elle paraissait devoir le désirer d'autant plus qu'elle a à soutenir la guerre contre les Afghans et peut-être à s'occuper d'expéditions plus étendues. Devant un avenir si incertain, il serait pru-

dent de ne pas laisser d'embarras derrière soi, et comme il entrait dans vos instructions de faciliter cet arrangement, vous auriez pu représenter qu'il était naturel de le négocier à Téhéran. Mais Asker-Khan vient d'arriver à Paris, il est à présumer qu'il pourra donner sur les causes de ce retard de nouvelles explications ; je vous en écrirai de nouveau, lorsque j'aurai pu m'en entretenir avec lui. Je dois également attendre son arrivée pour remettre sous les yeux de Sa Majesté le traité de commerce que vous avez signé et la convention relative à quelques fournitures d'armes et de munitions.

M. Jaubert a été envoyé au-devant d'Asker-Khan. Il l'a rencontré avec sa suite à quelques lieues des frontières, et cet Ambassadeur a été reçu partout avec des égards distingués ; il attendra à Paris le retour de l'Empereur. Sa Majesté verra avec plaisir l'envoyé de son ami. Quoique occupée des affaires de l'occident de l'Europe.

elle ne perd pas de vue ses relations avec la Perse et veut saisir toutes les occasions de les rendre favorables aux intérêts des deux empires.

Les circonstances ne permettent pas encore de profiter des relations commerciales que vous avez ouvertes par un traité et de faire par le golfe Persique des expéditions et d'y envoyer des armes. Ainsi on n'a pas à regretter que la ratification de ces arrangements soit un peu différée; mais ce qui ne peut être ni différé, ni suspendu sous aucun prétexte, ce sont les mesures d'exclusion prises contre les Anglais et leur commerce. Feth-Ali-Chah s'est engagé à ne pas les souffrir dans ses États : l'Empereur compte sur cette promesse. Les Anglais n'ont songé à envoyer un agent près de Feth-Ali-Chah que parce qu'ils craignent son voisinage et sa puissance. C'est l'hommage de la peur, mais ils le haïssent en secret, parce qu'ils le savent ami de l'Empereur.

Vous pouvez faire remarquer qu'au moment

où ils envoient en Perse un agent pour chercher à s'y ménager des intelligences; pour établir par ce pays quelques communications entre l'Inde et l'Europe et surtout pour prévenir l'effet de l'inimitié de Feth-Ali-Chah, ils cherchent à lui susciter des embarras pour occuper ses forces sur d'autres points. Il n'est pas douteux que la guerre des Afghans contre la Perse ne soit l'effet de leurs instigations.

J'ai lu avec intérêt, Monsieur, les différents mémoires que vous m'avez adressés. Ils tendent à faire connaître sous beaucoup de rapports importants le pays où vous résidez et ceux que vous avez parcourus. J'ai particulièrement remarqué que vous étiez satisfait du zèle des personnes attachées à votre mission et que les services de MM. les officiers avaient déjà eu en Perse beaucoup d'utiles résultats. Je n'ai point à vous parler de leurs travaux. Ce soin appartient au Ministre de la guerre, mais je puis vous dire avec quel

plaisir j'apprends tout ce qui peut honorer votre mission.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma haute considération.

CHAMPAGNY.

P.-S. Continuez, Monsieur, de remplir votre mission avec le même zèle : elle est pour vous un témoignage de la confiance de l'Empereur, et vous devez tenir à votre poste et le défendre tant qu'il peut être conservé.

CHAMPAGNY.

Dépêche adressée par S. Exc. le Ministre des relations extérieures, Mr de Champagny.

Paris, le 2 novembre 1808.

Monsieur.

Vous m'avez annoncé dans les dernières lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire que le gouvernement persan désirait faire suivre à Paris ses négociations de paix avec la Russie. M. l'Ambassadeur de Perse m'en a entretenu dans le même sens, et il demandait à entrer immédiatement en conférence avec M. le comte de Tolstoï; mais cet Ambassadeur n'avait reçu à cet égard aucune autorisation de sa cour.

Il n'est pas naturel de porter à de si longues distances cette négociation : ce serait l'assujettir à de nouveaux délais. Cherchez à rapprocher les deux puissances, sans charger la France de l'em-

barras d'une discussion qui ne peut point l'intéresser personnellement et qui d'ailleurs ne pourrait qu'affaiblir ses rapports d'amitié avec la Perse, si elle ne se terminait pas au gré de cette cour.

J'ai mis sous les yeux de Sa Majesté la convention que vous avez signée sur les envois d'armes que désire le Roi de Perse. Sa Majesté, avant de la ratifier, a voulu connaître l'opinion du Ministre de la guerre. Lorsqu'elle aura pris un parti définitif, j'aurai l'honneur de vous en informer.

Avant de signer un traité de commerce, il eût été à désirer que vous m'en eussiez envoyé le projet, puisqu'il ne vous avait été remis aucune instruction sur les différentes clauses à y insérer. D'ailleurs, l'exécution de ce traité ne pouvant avoir lieu dans le moment actuel, vous auriez eu le temps de recevoir mes réponses.

Ce traité est moins avantageux que ceux de 1708 et de 1715 qui n'avaient assujetti nos impor-

tations et nos exportations à aucun droit de douanes; mais, sans m'arrêter à ce premier aperçu, j'examinerai encore si la différence des temps a pu obliger de modifier à cet égard le premier traité, et s'il ne se trouve pas dans celui que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser, différentes clauses qui auraient aussi besoin de quelques changements. Ces délais n'apportent aucune entrave à des relations commerciales que le temps n'a pas encore permis d'établir.

Agréez, Monsieur, les assurances de ma haute considération.

CHAMPAGNY.

Dépêche adressée par S. Exc. le Ministre des relations extérieures, Mr de Champagny.

Paris, le 5 novembre 1808.

Monsieur,

Je reçois les lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser du 29 juillet au 2 septembre et les duplicata de vos lettres antérieures. S. M. l'Empereur est parti pour son armée d'Espagne et je vais lui rendre compte des parties de votre correspondance propres à l'intéresser.

M. l'ambassadeur de Perse expédie aujourd'hui un courrier. Ne pouvant pas encore répondre, j'ai voulu du moins vous accuser réception de vos dépêches.

Recevez, Monsieur, les assurances de ma haute considération.

CHAMPAGNY.

Dépêche adressée par le comte Jean Goudowitsch, à S. Exc. le général Gardane, ambassadeur de S. M. l'Empereur des Français en Perse.

Mon Général,

Comme il existe à présent une bonne harmonie et une intime amitié entre les deux grands empires, étant informé que Votre Excellence est envoyée au gouvernement de la Perse de la part de Sa Majesté l'Empereur des Français et Roi d'Italie, je profite de l'occasion de faire ma connaissance et d'entrer avec vous en correspondance. J'ai l'honneur de vous avertir en même temps que l'Angleterre, notre ennemi commun, a envoyé son émissaire à Téhéran, Harford Jones, pour faire de fausses insinuations et persuader le possesseur des provinces persanes à faire des efforts de guerre contre la Russie,

croyant peut-être de diminuer ses forces en Europe, quoique l'Angleterre se trompe parfaitement, puisque l'armée de Sa Majesté Impériale mon gracieux souverain, que j'ai l'honneur de commander, étant à présent assez nombreuse, ne diminue nullement les forces formidables de la Russie en Europe. La Perse elle-même sentant son insuffisance de lutter contre la Russie a proposé depuis longtemps de faire la paix; mais espérant toujours de voir remplir les promesses de la France, qui lui étaient faites durant la guerre entre les deux grands empires, heureusement terminée, ne se décide pas sur les articles principaux et bien modérés que je lui ai proposés et propose à présent par l'ordre suprême de Sa Majesté Impériale mon très-gracieux souverain. Je me flatte de croire que vous, mon Général, étant l'Ambassadeur d'un Empire intimement allié à présent avec l'Empire de Russie, la désabuserez, étant persuadé que vous avez sûre-

ment des instructions de ne plus entrer dans les vues de la Perse contre les intérêts de la Russie. Je joins ici la déclaration que Sa Majesté Impériale mon très-gracieux souverain a faite au Roi de Suède, et vous avertis en même temps que nos troupes sont déjà entrées dans la Finlande suédoise. A cela, pour agir de concert, l'Empereur et Roi votre souverain a envoyé le prince de Ponté-Corvo avec un grand corps pour se joindre aux troupes danoises, notre allié. J'envoie cet exprès, qui est aussi muni d'une lettre au ministre de la Perse, et je vous prie en même temps de l'expédier le plus tôt possible avec une réponse amicale de votre part.

J'ai l'honneur d'être avec la considération la plus distinguée.

Comte Jean Goudowitsch,
Général feld-maréchal.

Le 25 mars (5 avril) 1808.

Dépêche adressée par le comte Jean de Goudowitsch à S. Exc. le général Gardane, ambassadeur de S. M. l'Empereur des Français en Perse.

Monsieur l'Ambassadeur,

J'ai eu l'honneur de recevoir votre lettre amicale par le canal d'Iréwan. Je vois par là clairement combien Votre Excellence a employé de soins pour nous rapprocher avec la Perse, et je ne manquerai pas d'en faire mes très-soumis rapports à Sa Majesté Impériale, ayant d'abord expédié votre lettre à M. le duc de Vicence par un courrier. Mais, comme j'ai déjà eu l'honneur de communiquer à Votre Excellence, par un courrier exprès de ma part le 2 de ce mois-ci, la dernière et catégorique résolution de Sa Majesté Impériale mon très-gracieux souverain, je ne pense nullement entrer dans aucun autre engagement avec la Perse, qu'à la conclusion de la

paix en forme, sans délai, sur des bases que j'ai expliquées à la Perse et dont je ne me suis désisté constamment durant la longue négociation. J'ai pour cela le plein pouvoir en forme, dont l'héritier de la Perse doit être aussi muni du très-puissant possesseur de la Perse, son père, s'il consent à accéder à la conclusion de la paix en forme sans aucun délai.

Agréez, mon Général, de recevoir les assurances de ma sincère estime pour vous et de la plus haute considération.

Comte JEAN DE GOUDOWITSCH.

Au camp près de Tzopi, le 4 septembre 1808.

Dépêche du Cabinet de Saint-Pétersbourg à S. Exc. le général feld-maréchal comte de Goudowitsch, communiquée au général Gardane.

Saint-Pétersbourg, le 8 août 1808.

Monsieur le Comte,

J'ai mis, Monsieur le Maréchal, sous les yeux de l'Empereur la dépêche par laquelle vous rendez compte de la proposition qui vous a été faite par le ministère persan, de conclure une trêve d'une année et de transporter à Paris la négociation de la paix, afin quelle pût s'y conclure sous la médiation de l'Empereur Napoléon et s'y traiter par M. le comte de Tolstoy et Asker-Khan.

Sa Majesté Impériale a approuvé que vous ayez tout de suite rejeté la proposition d'une aussi longue trêve. Elle n'y trouve ni son intérêt ni ses convenances. Elle vous abandonne, Monsieur

le Maréchal, le droit de juger du moment où la reprise des armes deviendra nécessaire ou bien avantageuse, et se repose sur vos talents quant à la direction qu'il faudra donner aux opérations de son armée lorsque derechef il faudra y recourir. Le repos dans lequel cette armée est restée n'était pas le résultat d'un engagement pris; il tenait, Votre Excellence le sait très-bien, aux continuelles apparences d'une prochaine paix que les Persans semblaient désirer, qu'ils vous demandaient eux-mêmes à conclure sans la faire précéder d'aucun armistice, tant ils se montraient pressés de l'obtenir.

Vous voudrez bien, Monsieur le Maréchal, faire part au ministre persan que telle est, sur la trêve et la reprise d'armes, l'opinion de Sa Majesté.

Quant à la proposition qui vous a été faite de leur part de transporter la négociation à Paris, l'Empereur a jugé, Monsieur le Maréchal, que, quoiqu'il fût très-vrai qu'il était impossible de confier ses

intérêts entre meilleures mains, puisqu'il regarde l'Empereur Napoléon comme son ami, et que de tous les souverains qui règnent aujourd'hui il n'en existe aucun auquel il parle avec plus de confiance, et qu'à son tour ce prince est de tous les monarques celui qui lui témoigne le plus d'amitié; que néanmoins, de si grands avantages qu'eût donnés à l'empire de Russie la médiation de la France, Sa Majesté ne peut y avoir recours. La position géographique des trois États ne le permet pas. Les énormes distances qui séparent la France ôteront tout le bénéfice de sa médiation, et nécessairement contre le gré des trois Monarques, entraveraient la négociation de la paix au lieu d'en accélérer la marche.

Sa Majesté s'est expliquée elle-même sur ce pied avec M. l'Ambassadeur de France qui réside ici près d'elle, et elle désire que vous portiez de votre part ces motifs à la connaissance de M. le général de Gardane et que vous lui témoigniez,

Monsieur le Maréchal, combien Sa Majesté est satisfaite du désir qu'il a montré de rapprocher les Persans de nous, et du zèle qu'il déploie dans toutes les occasions où il peut nous rendre service.

Il n'a pas échappé à l'attention que Sa Majesté donne à ses affaires avec la Perse que, lorsque le ministère de cette puissance vous propose de traiter de la paix, il fait entendre à Votre Excellence qu'il a intention de reculer les frontières de notre Empire jusqu'à Mosdow, et que, citant l'alliance qui résulterait de la paix entre les deux Empereurs et son maître, il y ajoute la Géorgie, comme partie contractante de cette même alliance. Étrange amalgame, si elle était puissance indépendante, mais, lorsqu'elle nous appartient, singulier appât pour nous porter à conclure la paix!

D'après cette seule insinuation, l'Empereur est en droit de conclure que le dessein de la Perse

est de continuer la guerre, qu'elle demande la trêve d'un an pour ramasser et acquérir des forces contre l'armée de Sa Majesté, qu'aujourd'hui elle n'a certainement pas à lui opposer. Il est évident, Monsieur le Maréchal, que l'intérêt de l'Empereur est de ne pas le souffrir. Il préfère, en effet, de vous autoriser à continuer la guerre plutôt que de la suspendre un an pour être obligé alors de la reprendre avec plus de désavantage.

Après m'être acquitté auprès de Votre Excellence des ordres de Sa Majesté, il ne me reste qu'à lui réitérer les assurances de la haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être de Votre Excellence le très-humble et très-obéissant serviteur,

Le comte NICOLAS DE ROMANZOFF.

Pour copie conforme :

Le comte DE GOUDOWITSCH.

Dépêche adressée par le comte Jean Goudowitsch à S. Exc. le général Gardane, ambassadeur de S. M. l'Empereur des Français en Perse.

Monsieur l'Ambassadeur,

J'ai eu l'honneur de recevoir la lettre de Votre Excellence par M. de Lajard, secrétaire de votre légation, un homme estimable et digne de votre confiance. Je suis très-sensible à toutes les marques d'amitié que Votre Excellence a bien voulu me marquer dans votre lettre.

Votre Excellence me remarque que je n'ai pas, dans mes dispositions, d'égard à la nature des liens qui unissent la France avec la Perse. A cela j'ai l'honneur de lui expliquer premièrement que je n'agis que selon les ordres de Sa Majesté Impériale mon très-gracieux souverain, lesquels je vous ai communiqués dans la copie

confidentielle de la lettre du ministre comte de Romanzoff; secondement j'ai eu l'honneur de vous écrire dans ma première lettre de l'année passée, que je crois et que je devais croire que les mêmes instructions contre les intérêts de la Russie qui étaient données à Votre Excellence pendant la guerre de la Russie avec la France heureusement terminée, ne pourraient pas avoir lieu après la paix, eu égard à l'intime amitié de nos deux grands souverains respectifs.

Par cet éclaircissement, mon Général ne pourra pas douter que j'agis selon les ordres suprêmes qui me sont donnés et non selon mon caprice. M. de Lajard, à qui vous marquez, dans votre lettre, toute votre confiance, m'a expliqué les liens que la France avait faits, durant la guerre entre la Russie et la France, avec la Perse. A cela je ne puis opposer que les liens intimes qui unissent à présent, après la guerre, nos grands souverains respectifs. Et après tout éclaircisse-

ment, j'ai l'honneur de répéter que je ne peux pas me désister des entreprises faites par ordre de Sa Majesté Impériale mon très-gracieux souverain, et nullement évacuer les provinces prises par le succès des armes de mon souverain.

Soyez bien assurée, Votre Excellence, que je vous écris avec toute la franchise comme à une personne d'un Empire étroitement lié avec la Russie.

Agréez, mon Général, les assurances de ma parfaite estime et de la plus haute considération,

Comte Jean de Goudowitsch.

Au quartier-général près d'Iréwan, le 12 novembre 1808.

Extrait du Journal de M. J.-M. Jouannin, interprète de la légation française en Perse.

Le 6 février 1809.

. . . .

Je fus ensuite chez le Vizir, et je lui fis de vives representations sur les insultes journalières dont on nous accueillait. Je lui dis que Son Excellence déclarait que si l'on ne trouvait pas moyen de les faire cesser, il fallait s'attendre à des malheurs que l'on ne pouvait ni arrêter ni prévoir.

Le Vizir parut très-affecté de cet événement et ordonna que quatre fusiliers fussent destinés à accompagner les officiers pour réprimer ceux qui ne les laisseraient pas passer tranquillement leur chemin. Il ajouta que de semblables événements, qui se renouvelaient presque tous les jours, lui faisaient prévoir des malheurs, qu'il devait em-

pêcher, et qu'il n'y avait qu'un moyen. — Il me fit entendre dans la suite de son discours que le Roi se décidait à ne pas arrêter l'Ambassadeur plus longtemps; que le général fît ses préparatifs, et il termina par une invitation à l'Ambassadeur de venir le voir le lendemain.

FIN.

NOTES.

—

Histoire de Perse, par sir Malcolm.

Tome III, pp. 454, 455, 456.

« Bonaparte, dans son ambition gigantesque, adoptait tous les plans où il voyait quelque moyen de nuire à la puissance qui faisait le principal obstacle à son idée de domination universelle ; et quoique ces projets paraissent insensés à ceux qui connaissent toutes les difficultés qu'il aurait eu à vaincre, il est certain qu'il eut longtemps l'intention d'envahir les possessions de l'Angleterre dans l'Inde.

« .... Et les rapports dans lesquels la France se trouvait avec la Russie lui donnaient pour la tenter beaucoup d'avantages. La cour de Londres conçut de ces mesures de vives alarmes ; elle crut nécessaire de faire quelques efforts pour s'y opposer ; elle se rapprocha davantage du gouvernement persan qui, dans l'espace de cinq ans, reçut deux ambassades du roi d'Angleterre.

« L'objet de l'Angleterre doit être toujours le même. Elle ne peut demander que la force et la prospérité d'un royaume qui sert de barrière entre l'Europe et ses possessions dans l'Inde. »

Extrait des Mémoires du commandant-adjudant Romieu au Ministre des relations extérieures.

Copie manuscrite, p. 8.

« Je crois que la possession de cette province d'Érivan que la Russie convoite depuis si longtemps, est moins pour pousser ses conquêtes dans le sein de la Perse que pour s'ouvrir la route de l'Arménie turque et de l'Anatolie. Je lui suppose toujours le projet d'envahir les plus belles parties de l'empire ottoman. Vous le savez, Monseigneur, elle cerne déjà cet empire du côté de l'est, du nord et de l'ouest; il ne manque plus que de la cerner par le sud...

« ... Ce n'est pas à Pétersbourg, mais bien aux Sept-Iles, à Jassi, à Bucharest, à Constantinople et en Perse qu'il faut étudier la politique russe, comme il fallait l'étudier sur les bords de la Vistule en 1763 et 1782; et, au risque d'être traité de visionnaire, c'est peut-être sur les frontières de la Tartarie chinoise qu'il faudrait encore l'étudier, la fameuse ambassade de l'année dernière, par sa composition pouvant bien être soupçonnée d'être, sous

ce titre sacré, une reconnaissance politique et militaire...

« Ce n'est que sous ce point de vue seul, Monseigneur, que je pense qu'il soit de l'intérêt de Sa Majesté de former une alliance avec la Perse, pour empêcher, d'une part, l'accroissement de la Moscovie et conserver, de l'autre, les restes de l'empire ottoman. »

On lit dans les *Lettres de Perse* du savant et estimable E. Borée, tome II :

Page 121.

« Les Persans, privés de tout rapport avec les Français depuis l'expulsion du général Gardane, dont ils vénèrent toujours la mémoire, ne nous ont point oubliés, et leur sympathie s'est accrue pour la nation, du dévouement de laquelle ils avaient reçu des preuves si désintéressées. »

Page 124.

« L'Angleterre, après avoir déjoué, par des sacrifices énormes d'argent, les projets du général Gardane, que Napoléon avait dépêché près de Feth-Ali-Chah, grand-père de Méhémed-Chah, le roi actuel, avait pris ce royaume sous sa tutelle, pour ainsi dire ; et la Compagnie des Indes s'était concertée avec le gouvernement anglais

pour y envoyer des ambassadeurs, des instructeurs de toute arme et des munitions de toute espèce. »

Page 355.

« Si nous ne craignions de mêler à un sujet religieux les considérations de la politique, nous ferions remonter la cause de ces habitudes vénales (les habitudes vénales de la Perse) à la diplomatie anglaise, achetant l'expulsion du général Gardane et de tous les Français de la Perse, par un tribut annuel de deux millions de francs. »

Voyage en Perse, de MM. Flandrin et Coste.

Tome I, page 497.

« On doit à M. le général Trézel de nombreux et savants travaux géographiques sur la Perse. M. le général Fabvier fut chargé par Feth-Ali-Chah de créer une artillerie de campagne. Il fonda à Ispahan un arsenal dont il dut faire jusqu'aux moindres outils, car les Persans ne possédaient aucun moyen de fabrication. Après mille peines et obstacles de tout genre, M. Fabvier réussit à monter quelques pièces sur leurs affûts. Ce fut le point de départ, le germe de l'artillerie légère que possède aujourd'hui le Chah de Perse.

« En 1839, la Perse envoya à Paris un ambassadeur persan... En effet, la diplomatie que ce personnage faisait à Paris n'avait pas d'autre but que de chercher à affranchir la Perse du joug insupportable que lui faisait subir l'Angleterre. Elle n'eut pas d'autre résultat que l'achat de plusieurs milliers de fusils et la cession par le gouvernement français d'une douzaine de sous-officiers pris dans les régiments d'infanterie, de cavalerie et d'artillerie.

« Mais les obstacles, les intrigues et les difficultés de toute sorte, furent tels que pas un d'eux ne put réussir à former quelques soldats persans. Ils restèrent en Perse, oisifs, pendant quatre années, à la suite desquelles ils rentrèrent en France. »

Extrait d'une dépêche du général Gardane, datée de Téhéran (du 15 ou 25 avril 1808), sur l'île de Karek dans le golfe Persique, cédée à la France.

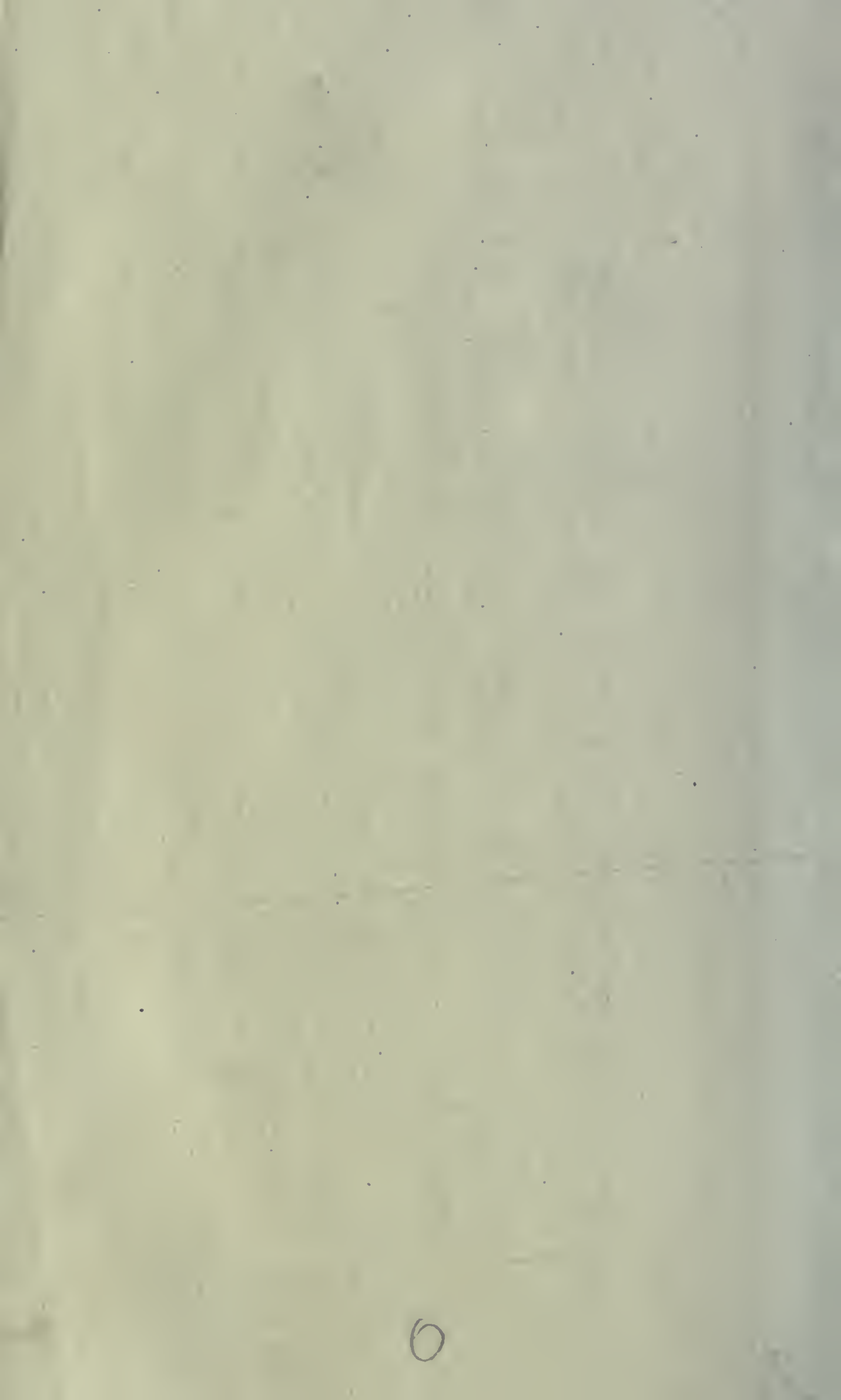
« Le climat y est bon. Il peut y avoir dans l'île deux cents maisons, c'est là que les bâtiments qui doivent aller à Bassora prennent des pilotes pour les y conduire. Dans la forteresse et la citadelle construites par les Hollandais on peut mettre en batterie soixante-dix pièces

de canon. Cette île, en état de défense, on ne peut guère s'en emparer. Au nord est un précipice, au midi la montagne y est escarpée, à l'occident la mer est basse et les lames si fortes qu'il est difficile d'y résister. L'ancrage est bon. Karek commande les bouches de l'Euphrate et du Tigre réunies, et rend maître de Bassora. »

FIN DES NOTES.

TABLE DES MATIÈRES.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

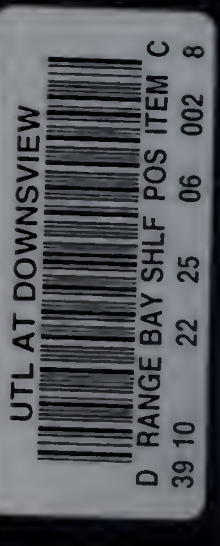

6

BINDIN[illegible] DEC 4 - 1967

DC Gardane, Claude Mathieu,
157 comte de
G3 Mission du général Gardane
1865a

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY


UTL AT DOWNSVIEW
D RANGE BAY SHLF POS ITEM C
39 10 22 25 06 002 8